



- **LA SANTE DES APPRENTIS DE
NOUVELLE-AQUITAINE 2018**

Ressentis, comportements et attitudes

- ENQUETES MENEES AUPRES DES APPRENTIS ET DES ENCADRANTS



LA SANTE DES APPRENTIS DE NOUVELLE-AQUITAINE 2018

Ressentis, comportements et attitudes

ENQUETES MENEES AUPRES DES APPRENTIS ET DES ENCADRANTS

Une étude financée par

La Région Nouvelle-Aquitaine

Réalisée par l'ORS Nouvelle-Aquitaine

Stéphane ROBIN, Julien Giraud

Pilotage :

Anne-Laure AVIZOU

Santé et silver économie – Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Remerciements :

Nos remerciements vont à l'ensemble des apprentis ayant participé à l'enquête, ainsi qu'aux encadrants et intervenants rencontrés au cours des entretiens.

Doivent également être remerciés les membres du comité de suivi animé par Anne-Laure AVIZOU, chargée de mission au service Santé et Silver Economie du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, et composé du Conseil Régional (Florence Roche), de l'ARS (Erwan Autès), de l'IREPS (Sébastien Lodeiro), de l'ANPAA (Marie-Pierre Mendiboure), et de l'ORS (Julien Giraud et Stéphane Robin)

I.	OBJECTIFS, MATERIEL ET METHODES	9
A.	OBJECTIFS	9
B.	ENQUETE QUANTITATIVE AUPRES DES APPRENTIS	9
1.	Population cible	9
2.	Type d'enquête	9
3.	Echantillonnage et recrutement des élèves participants	9
4.	Tirage au sort	10
5.	Recueil des données.....	10
6.	Outil de recueil.....	10
7.	Déclaration CNIL	11
8.	Préparation de l'enquête dans les établissements	11
9.	Passation des questionnaires	11
10.	Méthodologie d'analyse	11
C.	ENQUETE QUALITATIVE AUPRES DES ENCADRANTS DES CFA ET AUTRES STRUCTURES	12
1.	Objectifs des entretiens	12
2.	Contenu des entretiens.....	12
3.	Planification des entretiens.....	12
4.	Déroulement des entretiens	12
5.	Traitement et analyse	12
II.	RESULTATS	13
A.	QUALITE DE L'ENQUETE PAR AUTO-QUESTIONNAIRE	13
1.	Participation	13
3.	Réponses	14
4.	Représentativité et redressements	14
a)	Représentativité de l'échantillon	14
b)	Redressements.....	14
c)	Effets du redressement	15
B.	CARACTERISTIQUES DES APPRENTIS	15
1.	Répartition des apprentis selon le sexe.....	15
2.	Statut des apprentis et composition du foyer	16
C.	SITUATION SOCIO ECONOMIQUE	18
D.	QUALITE DES RELATIONS FAMILIALES.....	19
	Le regard des encadrants sur... les conditions de vie et les relations familiales	20
E.	SORTIES LE SOIR	20
	Le regard des encadrants sur... les sorties le soir	21
F.	QUALITE DE VIE ET SANTE	21
1.	Qualité de vie ressentie	21
2.	Santé globale ressentie	22
	Le regard des encadrants sur... la santé et la qualité de vie des apprentis	22

3.	Troubles de l'humeur, pensées et tentatives de suicide	22
	Le regard des encadrants sur... la santé mentale des apprentis	25
G.	CONSULTATIONS ET RENONCEMENTS	25
1.	Consultations d'un professionnel de santé dans l'année	25
2.	Renoncements aux soins	26
	Le regard des encadrants sur... l'accès aux soins	27
H.	ALIMENTATION	28
	Le regard des encadrants sur... l'alimentation	30
I.	SOMMEIL	31
	Le regard des encadrants sur... le sommeil	32
J.	APPRENTISSAGE : CHOIX, SATISFACTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL	32
1.	Choix de l'apprentissage et satisfaction	32
2.	Satisfaction professionnelle	33
3.	Temps de travail	34
4.	Temps de repos hebdomadaire	36
5.	Fatigue liée au travail	36
6.	Qualité des relations au travail et en formation	37
	a) Les relations au travail	37
	b) Les relations au CFA	37
7.	Rupture du contrat d'apprentissage	38
8.	Risques et expositions professionnelles : information et protections	39
	a) Informations sur les risques	39
	b) Protections individuelles : besoin et utilisation	39
	Le regard des encadrants sur... les conditions d'apprentissage	41
9.	Transports : temps de trajets et moyens	41
	Le regard des encadrants sur... la mobilité	43
K.	ACCIDENTS : FREQUENCE ET CONTEXTE	44
L.	PRATIQUES SPORTIVES	45
M.	COMPORTEMENTS SEXUELS	46
1.	Rapports sexuels dans la vie	46
2.	Moyens de protection et de contraception	46
	a) La première fois	46
	b) Moyens utilisés habituellement	47
3.	Recours à la pilule du lendemain	48
4.	Nombre de partenaires et utilisation du préservatif avec un nouveau partenaire	48

5.	Recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG)	49
6.	Dépistage du VIH et des IST	49
	Le regard des encadrants sur... les comportements sexuels	50
N.	CONSUMMATION DE PRODUITS PSYCHOACTIFS	50
1.	Usages du tabac et dépendance	50
	a) Usages du tabac	50
	b) Dépendance	51
2.	Usages de l'alcool	52
	a) Fréquences	52
	b) Intensités.....	52
	c) Ivresses.....	53
	d) Consommation d'alcool avant d'aller au CFA ou en entreprise	53
4.	Usages du cannabis	54
5.	Usages de l'ecstasy	55
6.	Usages des produits à inhaler	55
7.	Expérimentation d'autres produits	55
	Le regard des encadrants sur... les consommations de produits	56
O.	INFORMATION ET EDUCATION A LA SANTE	56
P.	ELEMENTS DE COMPARAISON	57
1.	Comparaison avec des données de 2013 selon le sexe	57
2.	Autres éléments de comparaison	58
III.	ENSEIGNEMENTS GENERAUX	59
IV.	PRIORITES DE SANTE	60
V.	PISTES DE REFLEXION ET D' ACTIONS	62

INDEX DES FIGURES

FIG 1.	REPARTITION DE L'ECHANTILLON SELON LA FILIERE GFE	10
FIG 2.	TIRAGE AU SORT ET ECHANTILLON FINAL.....	13
FIG 3.	CFA ET APPRENTIS SELECTIONNES ET PARTICIPATION PAR DEPARTEMENT.....	13
FIG 4.	CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION CIBLE, DE L'ECHANTILLON BRUT ET DE L'ECHANTILLON REDRESSE (%) .	14
FIG 5.	COMPARAISON DES VALEURS BRUTES ET REDRESSEES POUR QUELQUES INDICATEURS (%)	15
FIG 6.	REPARTITION DES APPRENTIS SELON LE SEXE PAR FILIERE D'APPRENTISSAGE (%).....	16
FIG 7.	REPARTITION DES APPRENTIS SELON LE SEXE PAR NIVEAU D'APPRENTISSAGE (%).....	16
FIG 8.	STATUT DES APPRENTIS (%).....	16
FIG 9.	AVEC QUI VIVENT LES APPRENTIS NON INTERNES ?.....	16

FIG 10.	PROPORTION D'APPRENTIS INTERNES PAR FILIERE (%).....	17
FIG 11.	PROPORTION D'APPRENTIS INTERNES SELON LE NIVEAU (%).....	17
FIG 12.	LIEU DE VIE EN PERIODE DE TRAVAIL EN ENTREPRISE (%).....	17
FIG 13.	COMPOSITION DU FOYER EN PERIODE D'ENTREPRISE (%).....	17
FIG 14.	COMPOSITION DU FOYER DES APPRENTIS SELON LE NIVEAU (%).....	17
FIG 15.	STATUT SOCIAL DE SA FAMILLE ESTIMEE PAR L'APPRENTI (%).....	18
FIG 16.	STATUT SOCIAL DE LA FAMILLE SELON LE NIVEAU D'APPRENTISSAGE (%).....	18
FIG 18.	SITUATION FINANCIERE DEPUIS LA RENTREE (%).....	19
FIG 19.	SITUATION FINANCIERE SELON LA FILIERE (%).....	19
FIG 20.	SITUATION FINANCIERE SELON LE NIVEAU (%).....	19
FIG 21.	SATISFACTION DES RELATIONS AVEC LEUR MERE (%).....	19
FIG 22.	SATISFACTION DES RELATIONS AVEC LEUR PERE (%).....	19
FIG 23.	INSATISFACTION DES RELATIONS AVEC LEUR MERE ET LEUR PERE SELON LA FILIERE (%).....	20
FIG 24.	FREQUENCE DES SORTIES LE SOIR (%).....	21
FIG 25.	FREQUENCE DES SORTIES LE SOIR EN PERIODE CFA SELON LA FILIERE (%).....	21
FIG 26.	QUALITE DE VIE RESENTIE (ECHELLE DE CANTRIL) (%).....	21
FIG 27.	QUALITE DE VIE RESENTIE (ECHELLE DE CANTRIL) SELON LA FILIERE (%).....	21
FIG 28.	SANTE PERÇUE (%).....	22
FIG 29.	SANTE PERÇUE SELON LA FILIERE (%).....	22
FIG 30.	TROUBLES DE L'HUMEUR (KANDEL) (%).....	23
FIG 31.	TROUBLES DE L'HUMEUR (KANDEL) SELON LA FILIERE (%).....	23
FIG 32.	TROUBLES DE L'HUMEUR (KANDEL) SELON LE NIVEAU (%).....	23
FIG 33.	PENSEES SUICIDAIRES DANS L'ANNEE (%).....	23
FIG 34.	PENSEES SUICIDAIRES DANS L'ANNEE SELON LA FILIERE (%).....	24
FIG 35.	PENSEES SUICIDAIRES DANS L'ANNEE SELON LE NIVEAU (%).....	24
FIG 36.	TENTATIVES DE SUICIDE DANS LA VIE (%).....	24
FIG 37.	TENTATIVES DE SUICIDE SELON LA FILIERE (%).....	24
FIG 38.	TENTATIVES DE SUICIDE DANS LA VIE SELON LE NIVEAU (%).....	24
FIG 39.	CONSULTATIONS CHEZ UN PROFESSIONNEL DE SANTE DANS L'ANNEE (%).....	25
FIG 41.	CONSULTATIONS DE PROFESSIONNELS DE SANTE DANS L'ANNEE SELON LA FILIERE (%).....	26
FIG 42.	CONSULTATIONS DE PROFESSIONNELS DE SANTE DANS L'ANNEE SELON LE NIVEAU (%).....	26
FIG 43.	RENONCEMENT A DES SOINS DANS L'ANNEE SELON LA FILIERE (%).....	27
FIG 44.	RENONCEMENT A DES SOINS DANS L'ANNEE SELON LE NIVEAU.....	27
FIG 45.	FREQUENCE DE PRISES DE REPAS QUOTIDIENNEMENT (%).....	28
FIG 46.	PRISES DE REPAS QUOTIDIENS SELON LA FILIERE (%).....	28
FIG 47.	PRODUITS CONSOMMES QUOTIDIENNEMENT (%).....	29
FIG 48.	APPRENTIS MANGEANT LE PLUS SOUVENT SEUL EN ENTREPRISE SELON LA FILIERE (%).....	29
FIG 49.	APPRENTIS MANGEANT LE PLUS SOUVENT SEUL EN PERIODE DE TRAVAIL EN ENTREPRISE SELON LE NIVEAU (%).....	29
	29	
FIG 50.	APPRENTIS BENEFICIANT D'UN REFECTORIE EN ENTREPRISE SELON LA FILIERE (%).....	30
FIG 51.	APPRENTIS BENEFICIANT D'UN REFECTORIE EN ENTREPRISE SELON LE NIVEAU (%).....	30
FIG 52.	APPRENTIS BENEFICIANT D'UNE AIDE DE L'EMPLOYEUR POUR LE MIDI SELON LA FILIERE (%).....	30
FIG 53.	APPRENTIS BENEFICIANT D'UNE AIDE DE L'EMPLOYEUR POUR LE MIDI SELON LE NIVEAU (%).....	30
FIG 54.	DUREE DE SOMMEIL EN PERIODE DE CFA (%).....	31
FIG 55.	NUITS DE MOINS DE 6 HEURES SELON LA FILIERE (%).....	31
FIG 56.	NUITS DE MOINS DE 6 HEURES SELON LE NIVEAU (%).....	31
FIG 57.	SATISFACTION DE SON SOMMEIL SELON LA FILIERE (%).....	31
FIG 58.	SATISFACTION DE SON SOMMEIL SELON LE NIVEAU (%).....	31
FIG 59.	INTERVENTION DANS LE CHOIX DE L'APPRENTISSAGE (%).....	32
FIG 60.	APPRENTIS AYANT CHOISI LEUR ORIENTATION VERS L'APPRENTISSAGE SELON LA FILIERE (%).....	32
FIG 62.	SATISFACTION LIEE AU CHOIX DE L'APPRENTISSAGE (%).....	33
FIG 63.	SATISFACTION LIEE AU CHOIX DE L'APPRENTISSAGE SELON LA FILIERE (%).....	33

FIG 64.	SATISFACTION LIEE AU CHOIX DE L'APPRENTISSAGE SELON LE NIVEAU (%)	33
FIG 65.	SATISFACTION PROFESSIONNELLE SELON LA FILIERE (%)	33
FIG 66.	INSATISFACTION PROFESSIONNELLE SELON LE NIVEAU (%)	33
FIG 67.	TEMPS DE TRAVAIL QUOTIDIEN (%).....	34
FIG 68.	TEMPS DE TRAVAIL QUOTIDIEN >10H SELON LA FILIERE (%).....	34
FIG 69.	TEMPS DE TRAVAIL QUOTIDIEN >10H SELON LA FILIERE (%).....	34
FIG 70.	TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE (%)	34
FIG 71.	TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE >39H SELON LA FILIERE (%)	35
FIG 72.	TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRES >39H SELON LE NIVEAU (%).....	35
FIG 73.	TEMPS DE TRAVAIL PLUS LONG QUE PREVU (%)	35
FIG 74.	TRAVAIL SOUVENT OU TOUJOURS PLUS LONG QUE PREVU SELON LA FILIERE (%).....	36
FIG 75.	TRAVAIL SOUVENT OU TOUJOURS PLUS LONG QUE PREVU SELON LE NIVEAU (%)	36
FIG 76.	TEMPS DE REPOS HEBDOMADAIRE INFERIEUR A 48H DE SUITE SELON LA FILIERE (%).....	36
FIG 77.	TEMPS DE REPOS HEBDOMADAIRE INFERIEUR A 48H DE SUITE SELON LE NIVEAU (%)	36
FIG 78.	TRAVAIL FATIGUANT NERVEUSEMENT ET/OU PHYSIQUEMENT (%)	36
FIG 79.	TRAVAIL FATIGUANT NERVEUSEMENT ET/OU PHYSIQUEMENT SELON LA FILIERE (%).....	37
FIG 80.	TRAVAIL FATIGUANT NERVEUSEMENT ET/OU PHYSIQUEMENT SELON LE NIVEAU (%)	37
FIG 81.	JUGEMENT DES RELATIONS AVEC ... (%).....	38
FIG 82.	BONNES ET EXCELLENTS RELATIONS PAR PERSONNE SELON LA FILIERE (%).....	38
FIG 83.	RUPTURE DE CONTRAT D'APPRENTISSAGE SELON LA FILIERE (%).....	38
FIG 84.	INFORMATIONS SUR LES RISQUES LIES A LA PROFESSION REÇUES AU CFA ET EN ENTREPRISE SELON LA FILIERE 39	
FIG 85.	BESOIN DE PROTECTIONS INDIVIDUELLES SELON LA FILIERE (%)	40
FIG 86.	BESOIN DE PROTECTIONS INDIVIDUELLES SELON LE NIVEAU (%).....	40
FIG 87.	N'UTILISE JAMAIS OU PARFOIS DES PROTECTIONS INDIVIDUELLES (PARMI CEUX QUI DECLARENT EN AVOIR BESOIN - %).....	40
FIG 88.	UTILISATION DES PROTECTIONS INDIVIDUELLES (PARMI CEUX QUI DECLARENT EN AVOIR BESOIN - %)	40
FIG 89.	UTILISATION DES PROTECTIONS INDIVIDUELLES (PARMI CEUX QUI DECLARENT EN AVOIR BESOIN - %)	40
FIG 90.	TEMPS DE TRAJET AR VERS LE CFA ET VERS L'ENTREPRISE (%).....	42
FIG 91.	TEMPS DE TRAJET AR VERS LE CFA SELON LA FILIERE (%).....	42
FIG 92.	TEMPS DE TRAJET AR VERS LE CFA SELON LE NIVEAU (%).....	42
FIG 93.	TEMPS DE TRAJET AR VERS L'ENTREPRISE SELON LA FILIERE (%)	42
FIG 94.	TEMPS DE TRAJET AR VERS L'ENTREPRISE SELON LE NIVEAU (%).....	42
FIG 95.	MOYENS DE TRANSPORT UTILISES POUR ALLER AU CFA ET A L'ENTREPRISE (%)	43
FIG 96.	ACCIDENTS DANS L'ANNEE (%).....	44
FIG 97.	TYPES D'ACCIDENTS DANS L'ANNEE (%)	44
FIG 98.	ACCIDENTS DANS L'ANNEE SELON LA FILIERE (%)	44
FIG 99.	ACCIDENTS DANS L'ANNEE SELON LE NIVEAU (%).....	44
FIG 100.	PRATIQUES SPORTIVES (%).....	45
FIG 101.	PRATIQUES SPORTIVES SELON LA FILIERE (%)	45
FIG 102.	PRATIQUES SPORTIVES SELON LE NIVEAU (%)	45
FIG 103.	RAPPORTS SEXUELS DANS LA VIE (%)	46
FIG 104.	RAPPORTS SEXUELS DANS LA VIE SELON LA FILIERE (%)	46
FIG 105.	RAPPORTS SEXUELS DANS LA VIE SELON LE NIVEAU (%).....	46
FIG 106.	MOYENS DE PROTECTION ET DE CONTRACEPTION UTILISES LORS DU PREMIER RAPPORT SEXUELS (%)	46
FIG 107.	PROTECTIONS ET CONTRACEPTION UTILISEES LORS DU 1 ^{ER} RAPPORT SELON LA FILIERE (%)	47
FIG 108.	PROTECTIONS ET CONTRACEPTION UTILISEES LORS DU 1 ^{ER} RAPPORT SELON LE NIVEAU (%)	47
FIG 109.	PROTECTIONS ET CONTRACEPTION UTILISEES HABITUELLEMENT (%).....	47
FIG 110.	PROTECTIONS ET CONTRACEPTION UTILISEES HABITUELLEMENT SELON LA FILIERE (%)	47
FIG 111.	PROTECTIONS ET CONTRACEPTION UTILISEES HABITUELLEMENT SELON LE NIVEAU (%)	47
FIG 112.	RECOURS A LA PILULE DU LENDEMAIN (%)	48
FIG 113.	RECOURS A LA PILULE DU LENDEMAIN SELON LA FILIERE (%)	48

FIG 114.	RECOURS A LA PILULE DU LENDEMAIN SELON LE NIVEAU (%).....	48
FIG 115.	NOMBRE DE PARTENAIRES DANS L'ANNEE (%).....	48
FIG 116.	UTILISATION DU PRESERVATIF AVEC UN NOUVEAU PARTENAIRE (%).....	48
FIG 117.	UTILISATION NON SYSTEMATIQUE DU PRESERVATIF AVEC UN NOUVEAU PARTENAIRE SELON LA FILIERE (%).....	49
FIG 118.	UTILISATION SYSTEMATIQUE DU PRESERVATIF AVEC UN NOUVEAU PARTENAIRE SELON LE NIVEAU (%).....	49
FIG 119.	RECOURS A L'IVG (%).....	49
FIG 120.	REALISATION D'UN DEPISTAGE VIH OU IST (%).....	49
FIG 121.	USAGE DU TABAC (%).....	50
FIG 122.	USAGES DU TABAC SELON LA FILIERE (%).....	51
FIG 123.	USAGES DU TABAC SELON LE NIVEAU (%).....	51
FIG 124.	DEPENDANCE AU TABAC (%).....	51
FIG 125.	DEPENDANCE AU TABAC SELON LA FILIERE (%).....	51
FIG 126.	DEPENDANCE AU TABAC SELON LE NIVEAU (%).....	51
FIG 127.	USAGES D'ALCOOL SELON LA FILIERE (%).....	52
FIG 128.	USAGES D'ALCOOL SELON LE NIVEAU (%).....	52
FIG 129.	API REPETEES ET REGULIERES SELON LA FILIERE (%).....	52
FIG 130.	API REGULIERES SELON LE NIVEAU (%).....	52
FIG 131.	IVRESSES REPETEES ET REGULIERES SELON LA FILIERE (%).....	53
FIG 132.	IVRESSES REPETEES ET REGULIERES SELON LE NIVEAU.....	53
FIG 133.	CONSOMMATION D'ALCOOL AVANT D'ALLER AU CFA (%).....	53
FIG 134.	CONSOMMATION D'ALCOOL AVANT D'ALLER A L'ENTREPRISE (%).....	53
FIG 135.	USAGES DE CANNABIS (%).....	54
FIG 136.	USAGES DU CANNABIS SELON LA FILIERE (%).....	54
FIG 137.	USAGES DU CANNABIS SELON LE NIVEAU (%).....	55
FIG 138.	USAGE MENSUEL DE L'ECSTASY SELON LA FILIERE (%).....	55
FIG 139.	EXPERIMENTATION D'AUTRES PRODUITS (%).....	55
FIG 140.	APPRENTIS AYANT PARTICIPE A UNE SEANCE D'INFORMATION ET D'EDUCATION A LA SANTE AU CFA (%).....	56
FIG 141.	COMPARAISON AVEC LES DONNEES DE L'ENQUETE SANTE DES APPRENTIS DE POITOU-CHARENTES 2013 (%).....	57

CONTEXTE

Plus de 35 000 jeunes, âgés entre 15 et 30 ans sont apprentis en Nouvelle-Aquitaine. Cette population, entre milieu du travail et scolarité ou études, est concernée par les problématiques d'accès aux soins, mobilité, logement, comportements de santé et les conditions de travail.

Une étude précédemment menée en 2013, sur l'ancien contour de la région Poitou-Charentes avait mis en évidence des comportements, ressentis et attitudes spécifiques et différents dans beaucoup d'aspects de leurs camarades scolarisés ou étudiants au même âge. Il avait été notamment relevé des comportements à risque plus fréquents, notamment aux niveaux des consommations de substances psychoactives, mais également en ce qui concerne la sexualité, ou encore l'alimentation. Certaines conditions de travail avaient également été pointées, quant aux heures supplémentaires et aux périodes hebdomadaires de repos dans certaines filières. L'apprentissage était cependant ressenti de façon très positive par les apprentis qui s'en déclaraient satisfaits à plus de 90 %.

En 2018, dans un double contexte de définition de la politique de la nouvelle région Nouvelle-Aquitaine, et de réforme de l'apprentissage, le Conseil régional a souhaité actualiser le diagnostic réalisé en 2013, en l'étendant à l'ensemble du territoire régional, et a missionné l'Observatoire régional de la santé pour mener cette étude. Ce rapport présentera la méthodologie utilisée et les résultats obtenus auprès des apprentis, selon leur niveau et selon leur filière d'apprentissage, ainsi que les résultats obtenus à l'issue des rencontres avec les encadrants des CFA. Les principaux enseignements seront tirés et des pistes d'action seront proposées.

I. OBJECTIFS, MATERIEL ET METHODES

A. OBJECTIFS

Trois objectifs ont conduit à la réalisation de cette étude :

- Recueillir le ressenti des apprentis sur leur état de santé et les principaux déterminants, les conditions de vie et d'apprentissage, l'environnement familial et affectif
- Prioriser les problèmes de santé et les actions à mettre en place
- Proposer des recommandations pour une prise en compte des principaux éléments identifiés

Par rapport à ces objectifs, la méthodologie proposée comporte une enquête quantitative par auto-questionnaire menée auprès d'un échantillon représentatif des apprentis de la région, ainsi qu'une enquête qualitative par entretiens semi-directif auprès des encadrants des CFA. Ont également été rencontrés un service de médecine préventive du travail, et quelques représentants de structures engagées dans l'apprentissage. Ces différents éléments de méthode sont décrits dans le chapitre ci-dessous.

B. ENQUETE QUANTITATIVE AUPRES DES APPRENTIS

1. Population cible

La population cible de l'étude est constituée de l'ensemble des 37 445 apprentis de Nouvelle-Aquitaine (effectifs au 31 décembre 2016), âgés entre 15 et 30 ans, et répartis sur 115 Centres de Formation des Apprentis, 22 filières (Groupes Formation Emploi) et six niveaux.

2. Type d'enquête

Il s'agit d'une enquête transversale par auto-questionnaires anonymes.

3. Echantillonnage et recrutement des élèves participants

L'échantillonnage a été réalisé à partir de la liste des effectifs 2016-2017 (fournie par les services du Conseil Régional) des apprentis ventilés selon l'établissement formateur, la filière de formation GFE, le niveau d'apprentissage (niveaux 6 à 1), et la classe. Les Groupes Formation Emploi (GFE) est une nomenclature qui permet de classer les filières en 22 catégories homogènes regroupant différents sous-groupes décrits dans le tableau ci-dessous. Ce classement avait été utilisé en 2013 pour l'enquête menée auprès des apprentis de l'ex-Poitou-Charentes. Certains GFE ont été regroupés pour des raisons d'effectifs.

Les niveaux d'apprentissage, au nombre de six, correspondent à des niveaux de diplôme : le niveau 6 correspond au DIMA (dispositif d'initiation aux métiers en alternance) et permet aux élèves à partir de 15 ans et ayant un projet d'apprentissage, de découvrir le monde professionnel. Ils sont scolarisés dans un lycée professionnel ou dans un CFA (centre de formation pour apprentis) et effectuent des stages en entreprise. Ce niveau n'a pas été pris en compte dans les analyses.

Le niveau 5 correspond aux apprentis qui préparent un diplôme de niveau CAP, BEP ou mention complémentaire. Le niveau 4 correspond à des diplômes de niveau bac ou brevet professionnel, le niveau 3 à des diplômes de Bac+2 (BTS, DUT). Enfin, le niveau 1 et le niveau 2, qui correspondent à des diplômes de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle (bac+3, bac+4, et au-delà) ou à un diplôme de grande école (ingénieur – master) ont été regroupés pour ne former qu'un seul et même niveau.

Selon des critères préétablis le nombre de sujets nécessaire est estimé à 2 400 individus, soit une fraction de sondage applicable d'environ 6 %. Il s'agit d'un nombre minimum d'individus à interroger pour obtenir une estimation fiable des résultats. Pour certaines filières pour lesquelles les effectifs sont faibles, cette fraction a été augmentée. Ainsi, au final, l'échantillon attendu devait être composé d'un peu plus de 5 000 apprentis répartis selon la filière et le niveau, par établissement de formation.

Le taux de participation attendu étant de 80 %, plus de 6 000 apprentis ont été sélectionnés pour participer à l'enquête.

Fig 1. Répartition de l'échantillon selon la filière GFE

GFE	Effectif	%	Echantillon attendu	Echantillon tiré au sort
09 - Production alimentaire - Production culinaire	6 392	17,1	853	1067
15 - Commerce - Distribution	4 637	12,4	619	774
16 - Paramédical - Travail social - Soins personnels	3 409	9,1	455	569
06 - Mécanique - Automatismes	3 390	9,1	453	566
01 - Production agricole et sylvicole - Elevage	3 121	8,3	417	521
14 - Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé - Informatique.	2 523	6,7	337	421
04 - Bâtiment : Equipement et finitions	2 245	6,0	300	375
03 - Bâtiment : Gros œuvre - Génie Civil - Extraction	2 243	6,0	299	374
17 - Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Loisirs	1 909	5,1	255	319
07 - Electricité - Electrotechnique - Electronique	1 620	4,3	216	270
11 - Exploitation forestière - Travail du bois	1 481	4,0	198	247
05 - Travail des métaux - Structure métallique - Fonderie	1 223	3,3	163	204
08 - Travail des matériaux - Industrie de process - Laboratoire	873	2,3	117	146
22 - Formation aide à insertion sociale et professionnelle	752	2,0	100	126
13 - Transport - Logistique - Conduite - Manutention. - Magasinage	471	1,3	63	79
18 - Nettoyage - Assainissement - Environnement - Sécurité	467	1,2	62	78
21 - Formation générale - Enseignement - Aménagement territorial - Patrimoine - Développement	230	0,6	31	38
19 - Techniques de la communication - Média	193	0,5	26	32
12 - Techniques graphiques - Impression	105	0,3	14	18
20 - Arts appliqués - Arts du spectacle	89	0,2	12	15
02 - Pêche - Aquaculture - Mer	43	0,1	6	7
10 - Textile - Habillement - Cuir	31	0,1	4	5
	37 447	100	5 000	6 250

4. Tirage au sort

La méthode d'échantillonnage retenue est celle du sondage par grappe. Les grappes sont des classes (tous les apprentis des classes sélectionnées sont interrogés). Ces grappes ont été échantillonnées par sondage aléatoire stratifié. La stratification retenue est obtenue sur les critères suivants : filières GFE (22), niveau (6 en prenant en compte le niveau 6), et le sexe.

5. Recueil des données

Le recueil des données a été réalisé au sein des établissements assurant la formation, sous l'encadrement d'un référent identifié. La passation des questionnaires s'est faite sur ordinateur par le biais d'un questionnaire en ligne.

6. Outil de recueil

L'outil de recueil était un auto-questionnaire anonyme. Plusieurs thèmes étaient abordés :

- les caractéristiques (sexe, âge, commune de domicile, temps et moyens de transport)
- l'environnement familial (type de famille, relations intra familiales, satisfaction)

- l'environnement affectif (nombre d'amis, qualité des relations, sorties entre amis)
- l'état de santé (consultations, consommation de médicaments, état de santé ressenti, qualité de vie, épisodes dépressifs, image corporelle, comportement alimentaire, plaintes somatiques, pensées suicidaires et tentatives)
- les conditions d'apprentissage (satisfaction liée à l'apprentissage, relations avec apprentis et professeurs, collègues et patron, choix de l'apprentissage, rémunération et utilisation, nombre d'heures de travail, repos)
- les consommations de produits psychoactifs (alcool, tabac, cannabis, autres produits psychoactifs)
- les comportements sexuels (premier rapport, utilisation de contraceptifs et du préservatif, nombre de partenaires, IVG, dépistage SIDA, pilule de lendemain)
- les accidents (accidents de la circulation, domestiques, du travail)
- les loisirs (fréquence de lecture, jeux vidéo, internet, télévision, activité sportive)

La durée maximale de remplissage ne devait pas excéder 40 min. La durée totale de la passation (comprenant le déplacement des apprentis de leur salle de cours vers la salle de passation, la présentation et l'explication des enjeux de l'enquête et des modalités de passation par le référent) devait être contenue dans une heure de formation afin de limiter son impact sur le déroulement des formations.

7. Déclaration CNIL

Un dossier de déclaration a été déposé à la CNIL en décembre 2017. Il porte le numéro de déclaration 2136576 v 0 en date du 29 décembre 2017, et atteste que le dossier est complet et que la mise en œuvre des traitements statistiques est autorisée.

8. Préparation de l'enquête dans les établissements

Dans chacun des CFA sélectionné pour participer à l'enquête, un référent a été désigné par le chef d'établissement (formateur, infirmière ou assistante sociale, conseiller pédagogique...). Ce dernier est chargé de la mise en place de l'enquête dans son établissement, et de la supervision de la passation, en veillant à respecter le protocole d'enquête en lien direct avec l'ORS.

Les chefs d'établissement ont eu la charge d'informer les apprentis tirés au sort de la réalisation d'une enquête dans les CFA de la région. Pour cela, il a pu s'appuyer sur le référent désigné, ou sur les formateurs pour relayer cette information. Pour les apprentis mineurs, une lettre de demande d'autorisation tacite a été envoyée aux parents.

9. Passation des questionnaires

Les questionnaires étaient auto administrés et individuels. La passation a lieu sur ordinateur *via* un lien Internet fourni par l'ORS aux référents. Le matériel utilisé pour cela était celui des CFA (salles informatiques).

A partir d'une liste des classes tirées au sort par l'ORS, le référent a en charge l'information des parents d'apprentis mineurs par le biais d'une lettre proposée par l'ORS. Il doit également assurer la mise en place et le suivi des enquêtes dans l'établissement :

- s'assurer de la disponibilité des salles informatiques et des postes informatiques pour la passation des questionnaires. Selon les cas et le nombre de classes/élèves participant à l'enquête, la passation a pu se dérouler sur plusieurs plages horaires.
- mettre en place le lien informatique pour la passation du questionnaire sur chaque poste informatique concerné et s'assurer que le lien fonctionne bien.
- aller chercher les participants dans les classes, leur expliquer la démarche et les objectifs, insister sur le caractère anonyme de leur participation.
- assurer le suivi de la passation et être disponible pour répondre à d'éventuelles demandes des apprentis notamment en ce qui concerne la compréhension des questions.
- assurer également un contrôle de la participation, l'objectif étant de connaître les caractéristiques des apprentis participants (filière, niveau, classe, date et heures de la passation), et d'avoir un récapitulatif précis de la participation (noter les refus, les absents, les abandons, les participants). Pour cela, des bordereaux d'enquête ont été fournis aux référents qui les ont retransmis en fin de session à l'ORS.

Lors de cette phase de recueil, les référents ont pu s'appuyer sur l'ORS en cas de besoin.

10. Méthodologie d'analyse

Les analyses ont été réalisées sur le logiciel SAS v9.2. Il s'agit d'analyses descriptives univariées. L'ensemble des résultats a été analysé en fonction du niveau d'apprentissage et de la filière d'apprentissage (GFE).

Le test statistique du Khi2 (avec un seuil de 5 %) a été utilisé afin de comparer ces différences.

Les résultats présentés sont redressés sur le niveau d'apprentissage et le GFE. Dans les tableaux et graphiques présentés, les pourcentages sont restitués dans leur forme redressée tandis que les effectifs sont dans leur forme brute.

C. ENQUETE QUALITATIVE AUPRES DES ENCADRANTS DES CFA ET AUTRES STRUCTURES

Deux séries d'entretiens semi-directifs ont été réalisés :

- 12 entretiens auprès des encadrants des CFA
- Un entretien auprès de la médecine préventive du travail
- Un entretien auprès de l'Association Régionale des Directeurs de Centres de Formation d'Apprentis (ARDIR)
- Un entretien auprès de l'Agence Régionale Orientation Formation Emploi
- Un entretien auprès de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)

1. Objectifs des entretiens

L'objectif général de ces entretiens était de contribuer à déterminer les problèmes de santé (au sens large) à prendre en compte de manière prioritaire. Il s'agissait d'apporter un éclairage qualitatif sur les phénomènes objectivés par l'enquête par questionnaire, de repérer des phénomènes émergents ou non abordés dans le cadre de l'enquête par questionnaires auprès des apprentis, de repérer des exemples d'organisations existantes et/ou d'actions mises en place dans les établissements en matière de promotions de la santé. Ces entretiens pourraient également permettre d'amorcer une mobilisation des acteurs sur la problématique de la santé des apprentis.

2. Contenu des entretiens

Ces entretiens étaient semi-directifs et ont eu lieu par téléphone ou en face à face. Pour cela, une grille d'entretien a été construite pour explorer différents domaines :

- Présentation de la structure de la personne rencontrée
- Description de l'état de santé des jeunes en apprentissage (santé globale, santé au travail, conditions de vie, comportements, qualité de vie, satisfaction ...)
- Prise en compte des problématiques santé dans les établissements (description des actions de promotion et d'éducation à la santé, problématiques et stratégie d'actions en matière de santé au travail, dispositifs pour le repérage et accompagnement des jeunes en difficultés ...)
- Dispositifs et actions existants, les ressources et les moyens disponibles
- Problèmes prioritaires à prendre en compte

3. Planification des entretiens

Les entretiens auprès des encadrants des CFA ont été proposés dans douze établissements différents, répartis sur le territoire régional (un par département), la diversité des filières d'apprentissage devant être prises en compte, ainsi que le caractère rural ou urbain de l'établissement et le nombre d'apprentis accueillis. L'objectif était de prendre en compte la grande diversité des CFA existants. Les filières d'apprentissage représentées dans les entretiens sont les suivantes : Travail des métaux-fonderie, Tertiaire de bureau-informatique, Travail du bois-exploitation forestière, Hôtellerie-restauration-tourisme, Mécanique-automatisme, Cuisine, Coiffure, Commerce-distribution, Métiers du livre, Bâtiment-gros œuvre, Bâtiment-finition-équipement, Production agricole-élevage, Génie civil.

Pour les entretiens auprès de structures intervenant dans l'apprentissage, peu se sont sentis concernées par les questions liées à la santé des apprentis. Ainsi, quatre entretiens ont pu être planifiés : la médecine préventive du travail, l'Association Régionale des Directeurs de Centres de Formation d'Apprentis (ARDIR), l'Agence Régionale Orientation Formation Emploi et la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) qui est la seule structure représentante des employeurs à avoir participé.

4. Déroulement des entretiens

La durée des entretiens a été très variable, allant de 30 minutes à près de deux heures. Ils se déroulaient en face à face ou par téléphone. Il pouvait s'agir d'entretien individuels ou d'entretiens collectifs (au maximum quatre personnes). Les fonctions des personnes rencontrées étaient assez diversifiées : directeurs de CFA, adjoints, référents santé, référents handicap, animateurs, coordonnateurs, formateurs.

5. Traitement et analyse

Les entretiens ont été enregistrés et partiellement retranscrits puis ont fait l'objet d'une analyse thématique de contenu. Le caractère anonyme des entretiens a été respecté par la non divulgation des noms des établissements et des personnes rencontrées.

II. RESULTATS

Les résultats des enquêtes sont présentés par thématique. Sont ainsi confrontés la vision des apprentis par leurs déclarations recueillies au cours de l'enquête par auto-questionnaire, et la vision des encadrants des CFA rencontrés lors des entretiens semi-directifs. Les résultats de l'enquête menée auprès des apprentis ont fait l'objet d'analyses univariées selon la filière d'apprentissage (GFE) et selon le niveau d'apprentissage.

Des éléments complémentaires de description ou de compréhension, issus de l'enquête par entretiens menée auprès des encadrants des CFA et/ou d'autres acteurs concernés (Cf. I. Objectifs, matériels et méthodes), seront intégrés aux résultats thématiques issus de l'enquête par auto-questionnaire menée auprès des apprentis.

Au préalable, la qualité de l'enquête par auto-questionnaire a fait l'objet d'une analyse spécifique.

A. QUALITE DE L'ENQUETE PAR AUTO-QUESTIONNAIRE

1. Participation

Plus de 6 500 apprentis ont été tirés au sort pour participer à l'enquête. Parmi eux, un peu moins de 4 000 ont rempli et transmis un questionnaire. Au final, après nettoyage de la base, l'échantillon final est constitué de 3 674 apprentis.

Fig 2. Tirage au sort et échantillon final

	Effectif
Echantillon tiré au sort	6 514
Echantillon attendu	5 483
Echantillon brut obtenu	3 839
Echantillon final après nettoyage	3 674

Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Au final, 96 établissements ont été tirés au sort pour participer à l'enquête. C'est en Gironde que le nombre d'apprentis tirés au sort est le plus élevé (1642 soit 25,8 % de l'échantillon tiré au sort), devant la Vienne (988 soit 15,5 % de l'échantillon tiré au sort), la Charente-Maritime (696 soit 10,9 % de l'échantillon tiré au sort) et les Pyrénées-Atlantiques (652 soit 10,2 % de l'échantillon tiré au sort).

L'écart entre l'échantillon attendu et l'échantillon brut s'explique par le refus de participation de certains CFA, par la non réalisation des enquêtes dans certains CFA liée à des difficultés d'organisation ou de disponibilité, ainsi que par le refus de participer d'apprentis ou de leurs parents.

Ainsi le taux de participation est d'un peu moins de 60 % contre un taux de participation attendu de 80 %. Après nettoyage, le taux de participation global est de 57,6 %.

Fig 3. CFA et apprentis sélectionnés et participation par département

	CFA sélectionnés	Apprentis sélectionnés		Echantillon obtenu	Taux de Participation
Gironde	24	1642	25,8 %	514	31,3 %
Vienne	9	988	15,5 %	611	61,8 %
Charente-Maritime	7	696	10,9 %	534	76,7 %
Pyrénées-Atlantiques	11	652	10,2 %	374	57,4 %
Dordogne	9	449	7,0 %	320	71,3 %
Haute-Vienne	8	357	5,6 %	243	68,1 %
Charente	4	339	5,3 %	267	78,8 %
Lot-et-Garonne	5	316	5,0 %	290	91,8 %
Deux-Sèvres	3	313	4,9 %	175	55,9 %
Landes	6	285	4,5 %	207	72,6 %
Corrèze	6	248	3,9 %	66	26,6 %
Creuse	4	89	1,4 %	72	80,9 %
TOTAL	96	6374	100 %	3674	57,6 %

Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

3. Réponses

Le questionnaire a été bien renseigné par les apprentis. Cependant, une partie des questionnaires n'a pas pu être pris en compte dans les analyses à cause d'un nombre de questions non renseignées trop important. C'est ainsi que les analyses portent sur 3 674 individus, pour un échantillon brut obtenu avant nettoyage de 3 839 apprentis.

Les deux questions pour lesquelles des taux de non réponse les plus importants ont été observés concernent le recours aux protections individuelles au travail (14 % de non réponses) et le recours aux dépistages anonymes (30 % de non réponse). Ces questions seront traitées et les résultats seront présentés malgré les forts taux de non réponse, mais une note en informera le lecteur.

4. Représentativité et redressements

a) Représentativité de l'échantillon

Avec des taux de participation très différents d'un département à l'autre, la représentativité de l'échantillon sur le département n'est pas assurée. Les tableaux ci-dessous montrent des écarts importants entre la répartition départementale de la population cible et celle de l'échantillon obtenu, notamment pour les départements de la Gironde et de la Charente-Maritime.

De même des écarts sont constatés sur la répartition des filières d'apprentissage. Afin d'avoir des effectifs suffisants, certaines filières ont été regroupées :

- GFE 1 et GFE 2 : Production agricole et sylvicole-élevage / Pêche-aquaculture-mer
- GFE 5, GFE 7, GFE 8, GFE 11 : Travail des métaux-structure métallique / Electricité-électrotechnique-électronique / Travail des métaux / Exploitation forestière-travail du bois
- GFE 10, GFE 12, GFE 13, GFE 18 à GFE 22 : Textile-habillement-cuir / Techniques graphiques-Impression / Nettoyage-assainissement-environnement-sécurité / Techniques de la communication-média / Arts appliqués-arts du spectacle / Formation générale-enseignement-Aménagement du territoire-Patrimoine-Développement / Formation aide à insertion sociale et professionnelle (DIMA)

Des écarts moins importants ont également été observés pour les critères de sexe et de niveau. Les données sont présentées dans le tableau ci-dessous.

b) Redressements

L'objectif de représentativité de l'échantillon sur les critères étudiés (sexe, département, filière, niveau) n'est pas rempli et a conduit à redresser l'échantillon sur ces caractéristiques. Les coefficients de pondération ont été calculés selon la méthode du calage sur marge.

Fig 4. Caractéristiques de la population cible, de l'échantillon brut et de l'échantillon redressé (%)

	Population cible	Echantillon brut	Echantillon redressé
Sexe			
Une femme	31,1	32,7	32,1
Un homme	68,9	67,3	67,9
Département			
Charente	5,7	7,3	5,9
Charente-Maritime	10,4	14,5	10,8
Corrèze	3,9	1,8	1,0
Creuse	0,9	2,0	1,9
Dordogne	6,9	8,7	7,5
Gironde	26,8	14,0	26,3
Landes	4,5	5,6	4,7
Lot-et-Garonne	5,1	7,9	5,4
Pyrénées-Atlantiques	9,9	10,2	10,2
Deux-Sèvres	4,9	4,8	4,8
Vienne	15,5	16,6	15,8
Haute-Vienne	5,6	6,6	5,7
Niveau			
1	8,6	6,8	8,2
2	4,8	3,5	4,4
3	15,9	16,2	14,9
4	24,2	27,1	24,4
5	44,5	45,8	46,5
6	2,0	0,7	1,7

	Population cible	Echantillon brut	Echantillon redressé
Filière (GFE)			
01/02 - Production agricole – Elevage/ Pêche – Mer	8,4	11,2	8,7
03 - Bâtiment : Gros œuvre - Génie Civil - Extraction	6,0	6,5	6,1
04 - Bâtiment : Equipement et finitions	6,0	6,5	6,2
06 - Mécanique - Automatismes	9,1	11,4	8,8
09 - Production alimentaire - Production culinaire	17,1	16,4	17,8
14 - Tertiaire de bureau - Tertiaire spé. - Informatiq.	6,7	7,4	6,1
15 - Commerce - Distribution	12,4	10,6	12,1
16 - Paramédical - Travail social - Soins personnels	9,1	10,0	9,4
17 - Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Loisirs	5,1	4,9	5,3
Autres Matériaux et Electricité (5-7-8-11)	13,9	8,1	12,8
Autres Tertiaire – transport – nettoyage – sécurité - environnement (10-12-13-18-19-20-21-22)	6,2	6,3	6,7

Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

c) Effets du redressement

Afin de mesurer l'impact du redressement sur les valeurs brutes obtenues sur quelques indicateurs, une comparaison a été réalisée. Les résultats, présentés dans le tableau ci-dessous montrent des écarts peu marqués entre les valeurs brutes et les valeurs redressées.

Fig 5. Comparaison des valeurs brutes et redressées pour quelques indicateurs (%)

	Pourcentage brut	Pourcentage redressé
Interne	22,4	20,5
Propre déclaration de revenu	27,9	28,4
Difficultés financières au moins ponctuelles	62,5	62,4
Vie plutôt satisfaisante	75,7	76,0
Santé ressentie mauvaise ou médiocre	10,2	10,8
Tentative de suicide	9,0	9,4
Satisfait de son activité professionnelle	89,6	89,3
Renoncement à des soins	10,4	10,3
Signes d'une symptomatologie dépressive	14,8	15,2
API régulières	10,6	10,2

Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

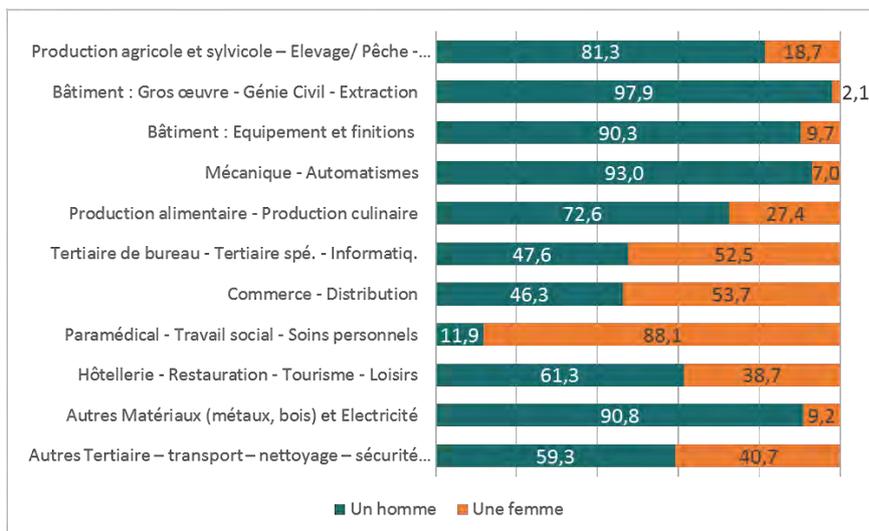
B. CARACTERISTIQUES DES APPRENTIS

1. Répartition des apprentis selon le sexe

Globalement, près de 68 % des apprentis de notre échantillon sont des hommes. Cette proportion varie très fortement selon la filière et selon le niveau.

Ainsi, les femmes sont très minoritaires dans la plupart des filières sauf dans le Paramédical-travail social-soins personnels où elles représentent 88 % des apprentis, et dans le Tertiaire de bureau et le Commerce-distribution où elles représentent un peu plus de la moitié d'entre eux.

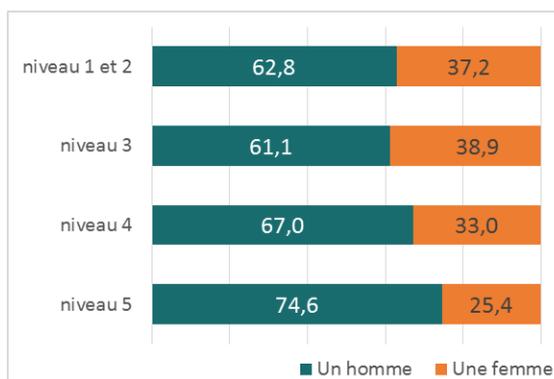
Fig 6. Répartition des apprentis selon le sexe par filière d'apprentissage (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

La proportion de femmes est moins importante au niveau 5 (25 %) puis au niveau 4 (33 %).

Fig 7. Répartition des apprentis selon le sexe par niveau d'apprentissage (%)

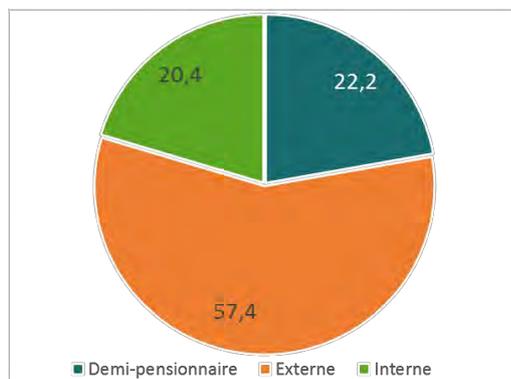


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

2. Statut des apprentis et composition du foyer

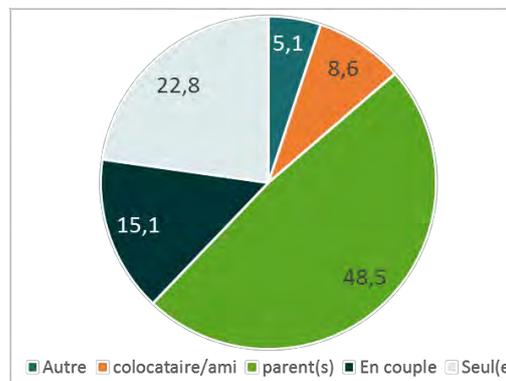
En période de formation au CFA, plus de la moitié des apprentis se déclarent externe tandis que 20 % d'entre eux sont interne et qu'une proportion comparable est demi-pensionnaire. Parmi les non internes (77,8 % d'entre eux), près de la moitié vit chez ses parents et un quart vit seul.

Fig 8. Statut des apprentis (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

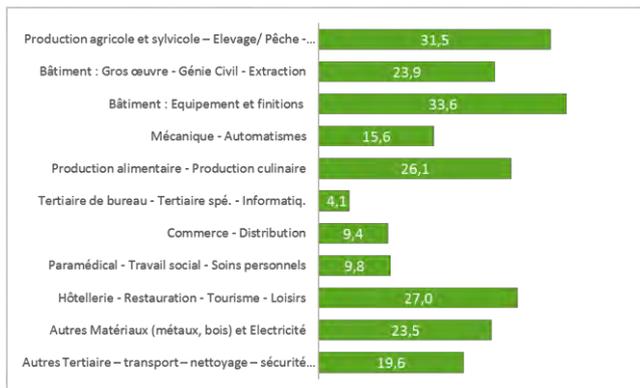
Fig 9. Avec qui vivent les apprentis non internes ?



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

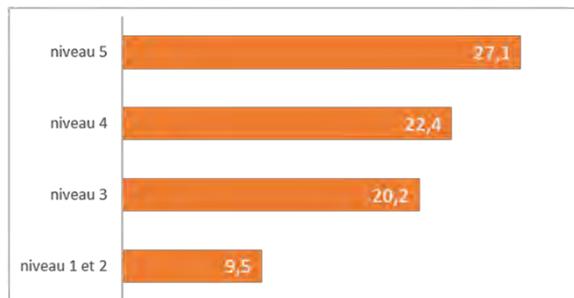
La proportion d'internes diffère assez sensiblement selon la filière, passant de près d'un tiers dans la filière Production agricole à moins de 5 % dans la filière Tertiaire de bureau. Elle est moins importante parmi les apprentis des niveaux plus élevés.

Fig 10. Proportion d'apprentis internes par filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

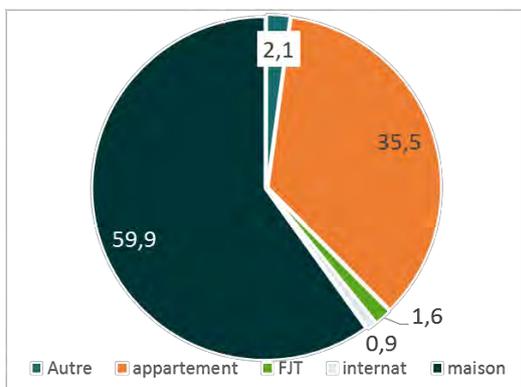
Fig 11. Proportion d'apprentis internes selon le niveau (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

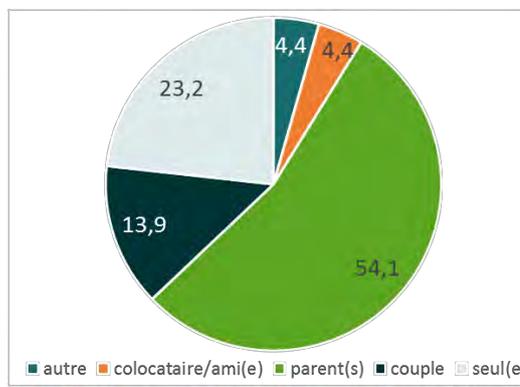
Pendant les périodes de travail en entreprise, plus de la moitié vit chez ses parents, un quart vit seul et près de 15 % vivent en couple. Plus de 9 apprentis sur 10 vivent dans un appartement ou une maison. Très peu vivent en foyer ou en internat.

Fig 12. Lieu de vie en période de travail en entreprise (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

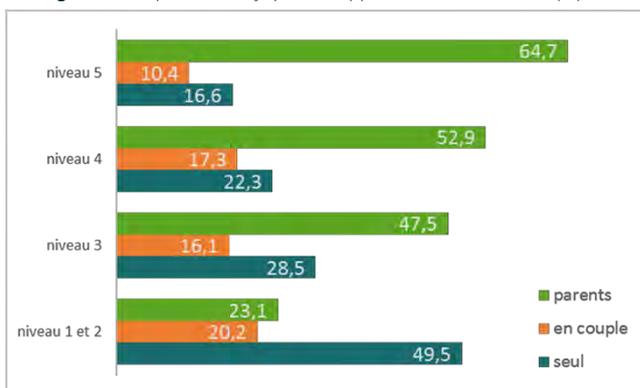
Fig 13. Composition du foyer en période d'entreprise (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Sur ces aspects, les situations sont comparables quelle que soit la filière. En revanche, les apprentis vivant seuls ou en couple sont plus nombreux aux niveaux les plus élevés, tandis que la proportion d'apprentis vivant avec ses parents diminue.

Fig 14. Composition du foyer des apprentis selon le niveau (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Moins de 5 % des apprentis ont des enfants à charge : moins de 2 % ont un enfant et moins de 1 % en ont deux.

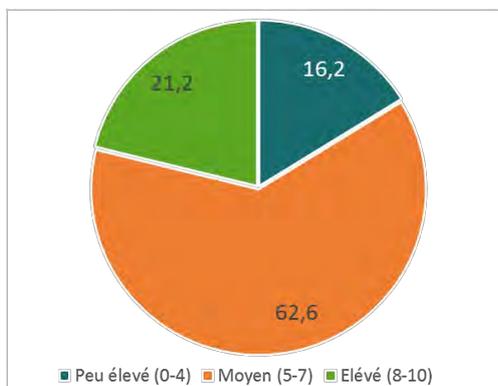
C. SITUATION SOCIO ECONOMIQUE

Pour décrire la situation socio-économique des apprentis, telle qu'ils la ressentent, deux indicateurs ont été utilisés.

Le premier indicateur consiste à situer sa famille sur une échelle allant de 0 à 10, 0 étant le **statut social** le plus faible et 10 le statut social le plus élevé.

A cette question, plus d'un sur cinq classe sa famille parmi les familles ayant un statut social élevé, tandis qu'une grande majorité la classe dans un statut social moyen, et qu'un peu plus de 16 % la classe dans un statut social faible.

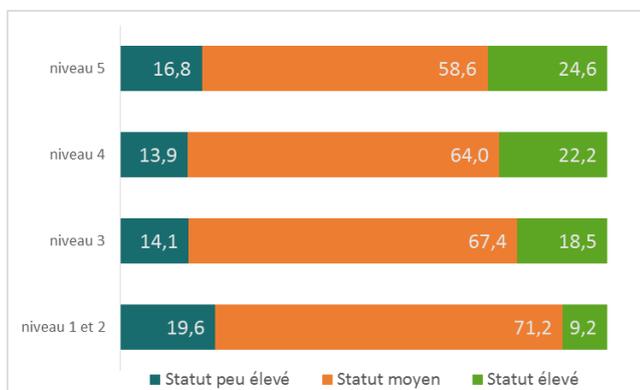
Fig 15. Statut social de sa famille estimée par l'apprenti (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Les différences mises en évidence selon la filière d'apprentissage sont peu marquées. Les apprentis des filières du bâtiment, gros œuvre ou finitions, ont plus souvent déclaré que leur famille avait un statut social élevé, tandis que la proportion d'apprentis ayant déclaré que leur famille a un statut social peu élevé est plus importante dans le commerce-distribution et le tertiaire de bureau. Cependant, des différences existent selon le niveau d'apprentissage, les niveaux les plus élevés classant moins fréquemment le statut social de leur famille parmi les statuts élevés.

Fig 16. Statut social de la famille selon le niveau d'apprentissage (%)

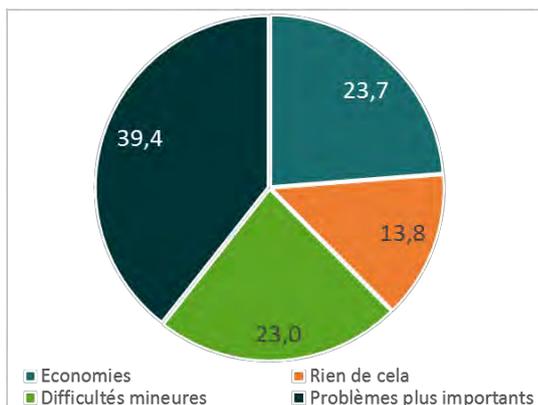


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Le deuxième indicateur aborde la **situation économique** de l'apprenti. Une série de dix questions permet de repérer les apprentis ayant eu des problèmes d'argent plus ou moins importants.

Ainsi, un quart des apprentis arrivent à faire des économies, un autre quart reconnaît quelques difficultés passagères (*devoir se restreindre, ou avoir emprunté à la banque, ou avoir eu un refus de prêt de la part de la banque, ou piocher dans ses économies, ou travailler davantage pour faire face à des imprévus*). Enfin, 40 % ont eu depuis la rentrée des problèmes plus importants* (*avoir un découvert, ou avoir demandé une aide sociale exceptionnelle, ou avoir demandé une aide exceptionnelle à la famille, ou avoir demandé une aide exceptionnelle à des amis*).

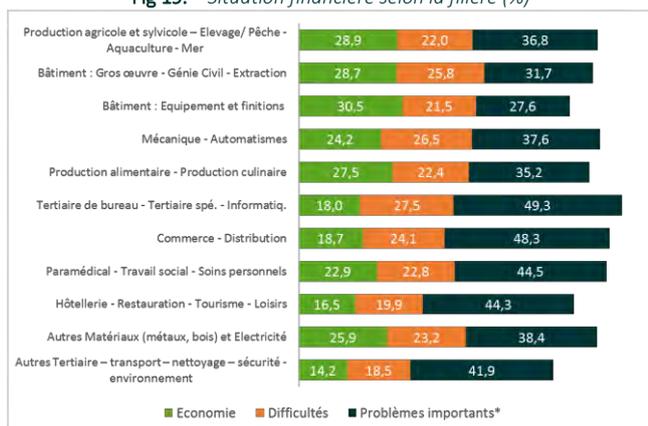
Fig 18. Situation financière depuis la rentrée (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

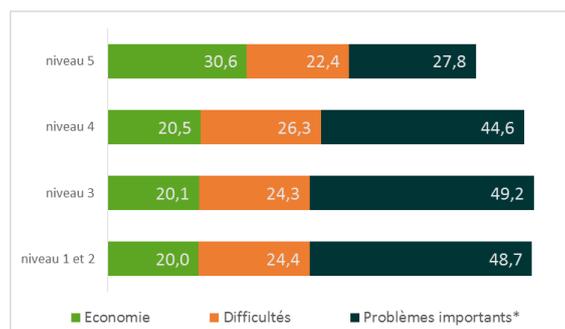
La situation financière des apprentis est jugée différemment selon la filière et selon le niveau d'apprentissage. C'est ainsi dans le tertiaire de bureau et dans le commerce-distribution que la fréquence des situations problématiques est la plus élevée. Cependant, quelle que soit la filière, la proportion d'apprentis ayant des difficultés financières plus ou moins importantes est très élevée et majoritaire. La filière la moins concernée semble être le Bâtiment – Equipement et finition. Les apprentis des niveaux les plus élevés sont plus souvent concernés par des situations financières compliquées que les apprentis du niveau 5 : ces derniers sont 30 % à pouvoir faire des économies contre 20 % aux autres niveaux et ils sont 28 % à avoir des problèmes importants contre près de 50 % des apprentis des niveaux les plus élevés.

Fig 19. Situation financière selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 20. Situation financière selon le niveau (%)

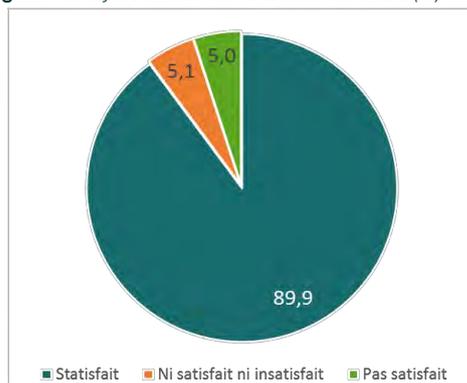


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

D. QUALITE DES RELATIONS FAMILIALES

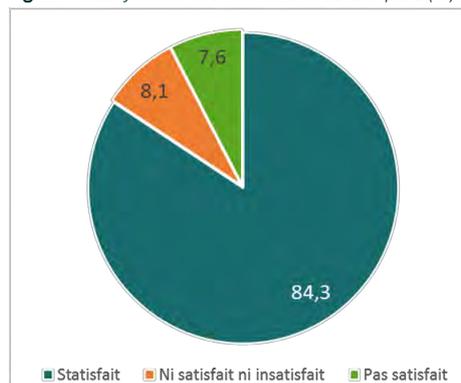
Neuf apprentis sur dix déclarent être satisfaits de ses relations avec leur mère. C'est un peu moins pour les relations avec leur père. L'insatisfaction ressentie par les apprentis est différente d'une filière à l'autre avec un maximum d'insatisfaction dans la filière Commerce-distribution, devant la filière Autre tertiaire-transport-nettoyage-sécurité-environnement pour les relations avec leur père, et loin devant la filière Paramédical-travail social-soins personnels pour les relations avec leur mère.

Fig 21. Satisfaction des relations avec leur mère (%)



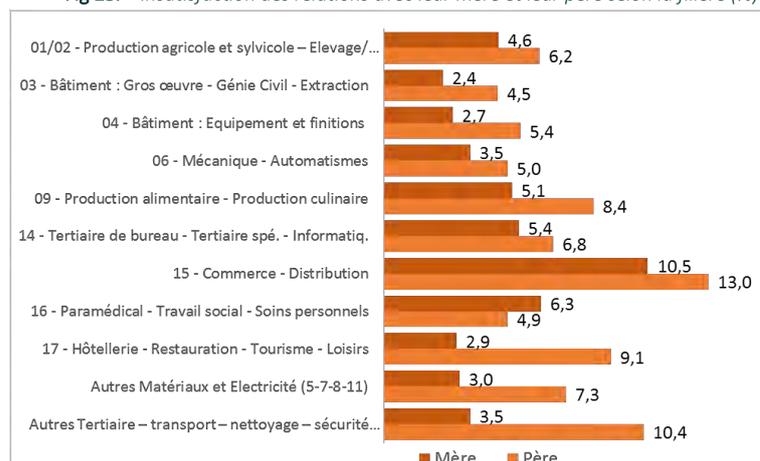
Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 22. Satisfaction des relations avec leur père (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 23. Insatisfaction des relations avec leur mère et leur père selon la filière (%)



La satisfaction des relations avec les parents ne diffère pas selon le niveau. C'est également le cas pour les relations avec les autres membres de la famille. Globalement, près de 85 % des apprentis en sont satisfaits et 4 % se déclarent insatisfaits.

Le regard des encadrants sur... les conditions de vie et les relations familiales

L'ensemble des acteurs rencontrés et ayant abordé la question des conditions de vie et des relations familiales ont mis en exergue « un environnement familial problématique » qui « s'ajoute à une précarité matérielle importante pour certains » : c'est-à-dire « des situations sociales et familiales complexes », des « situations conflictuelles entre les parents » avec « beaucoup de situations de séparation » et des « difficultés financières dans les familles avec le salaire de l'apprenti qui vient en appui ». « Les apprentis soutiennent parfois la famille. Des familles orientent le jeune vers l'apprentissage parfois pour ces raisons-là ».

Il est également observé des problèmes de souffrance psychique souvent associés à des problèmes familiaux, des « cas incestueux, l'alcoolisme des parents avec des comportements violents », des difficultés de relations familiales qui ont également des répercussions sur certains comportements, notamment en matière de comportements sexuels, notamment « un gros problème par rapport à la prise de la pilule liée à des situations familiales et sociales compliquées. Les familles ne remplissent pas leur rôle notamment vis-à-vis des filles ».

A l'opposé, les liens familiaux peuvent être un frein à l'apprentissage pour les plus jeunes, car « ça peut être dur de partir de chez soi. Certains arrêtent à cause de ça. »

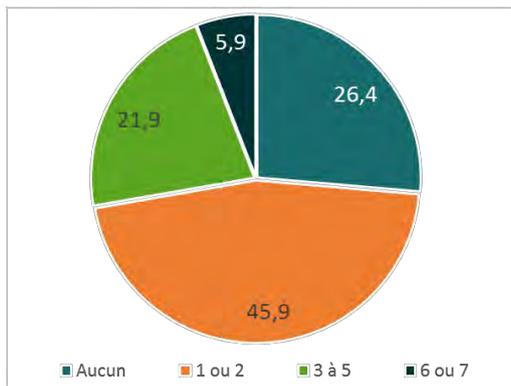
E. SORTIES LE SOIR

La fréquence des sorties le soir avec des amis est comparable en période de formation au CFA ou en période de travail en entreprise : dans les deux cas, un peu plus d'un quart des apprentis ont déclaré ne jamais sortir, mais la plus grande partie d'entre eux (46 %) sort une ou deux fois dans la semaine, tandis qu'un sur cinq sort entre trois et cinq fois.

La fréquence de sortie est plus importante dans les filières du bâtiment (Bâtiment-gros œuvre et Bâtiment-finition et équipement) et moins élevée dans les filières Paramédical-social-soins personnels, Autre tertiaire-transport-nettoyage, Agriculture-pêche en période de formation au CFA, et Tertiaire de bureau-spécialisé-informatique en période de travail en entreprise.

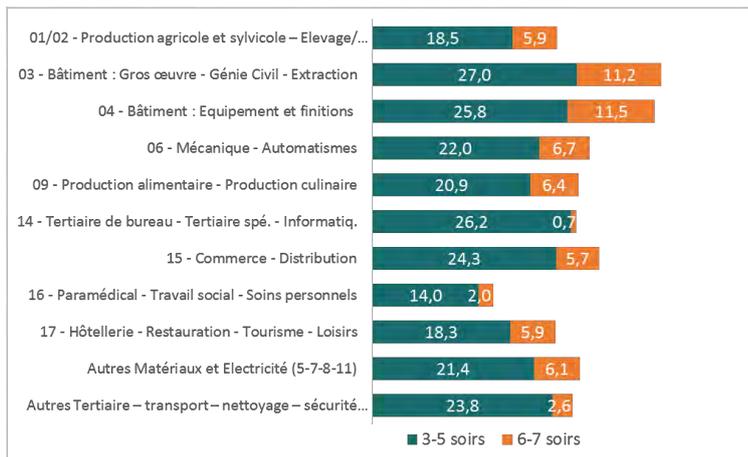
De même elles sont plus fréquentes dans les niveaux les moins élevés, sauf en périodes de formation au CFA durant lesquelles les apprentis des niveaux 1 et 2 sont plus de 35 % à sortir au moins trois fois dans la semaine.

Fig 24. Fréquence des sorties le soir (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 25. Fréquence des sorties le soir en période CFA selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Le regard des encadrants sur... les sorties le soir

Les nombreuses sorties en fin de semaine, « dès le jeudi soir » sont pointées par les encadrants. Leurs conséquences en termes d'attention en cours, mais surtout sur les comportements à risque, notamment les violences et les consommations de produits, ne sont pas anodines.

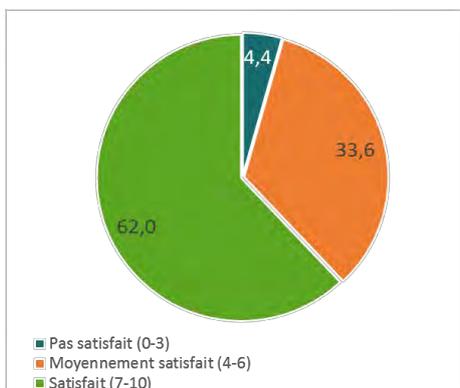
F. QUALITE DE VIE ET SANTE

1. Qualité de vie ressentie

Pour estimer la **qualité de vie** ressentie, l'échelle de Cantril a été proposée aux apprentis. Allant de 0 à 10, 0 étant la pire vie possible et 10 la meilleure vie possible, les apprentis se sont situés à au moins 6 pour 76 % d'entre eux, estimant ainsi être plutôt satisfaits de leur vie. Ils sont plus de 60 % à être satisfaits de leur vie (seuil à 8), et moins de 5 % à ne pas en être satisfaits, c'est-à-dire à s'être situés à moins de 4 sur l'échelle de Cantril.

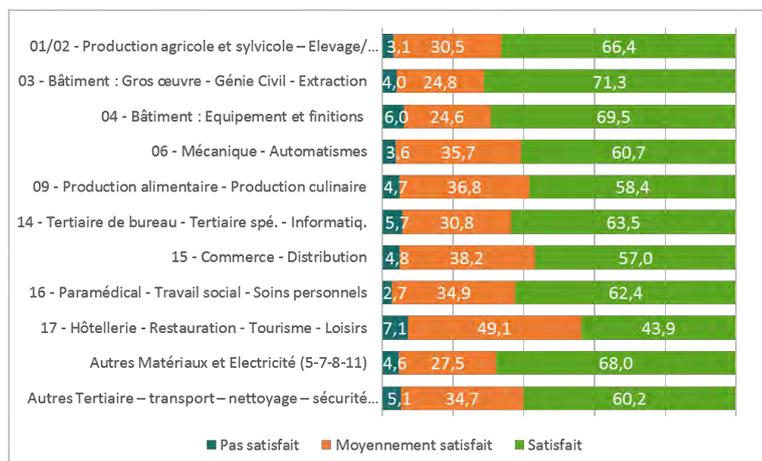
Des différences sont observées selon la filière d'apprentissage et selon le niveau. Ainsi, les ressentis dégradés concernent l'Hôtellerie-restauration-tourisme-loisir avec seulement 44 % d'apprentis satisfaits de leur vie, et 7 % insatisfaits de leur vie. Avec le niveau, la satisfaction augmente pour concerner plus de 68 % des apprentis du niveau 3 (82 % sont assez satisfaits-au moins 6 sur l'échelle de Cantril), contre moins de 60 % au niveau 5 (73 % sont assez satisfaits-au moins 6 sur l'échelle de Cantril). Pour les apprentis des niveaux 1 et 2, cette proportion atteint 64 %.

Fig 26. Qualité de vie ressentie (Echelle de Cantril) (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 27. Qualité de vie ressentie (Echelle de Cantril) selon la filière (%)

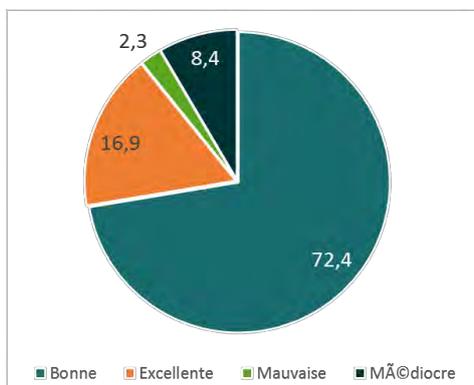


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

2. Santé globale ressentie

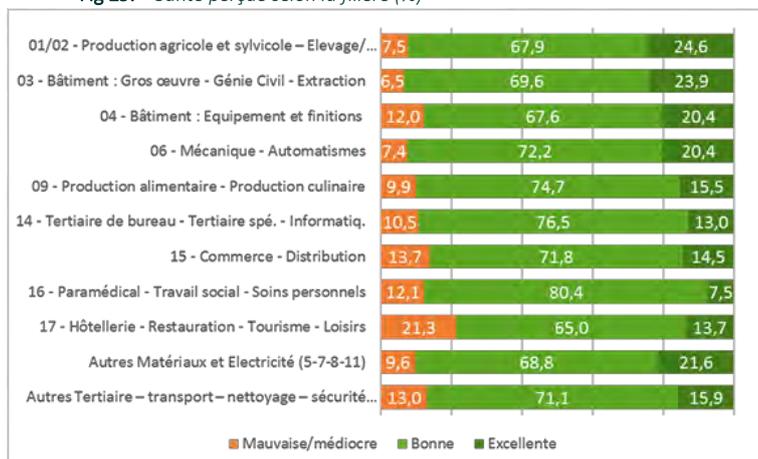
Près de neuf apprentis sur dix se déclarent en bonne ou en excellente santé. Ils sont plus nombreux dans ce cas dans les filières Bâtiment-gros œuvre, Mécanique-automatisme, et Agriculture-élevage-pêche. Les proportions sont comparables selon le niveau d'apprentissage.

Fig 28. Santé perçue (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 29. Santé perçue selon la filière (%)



Le regard des encadrants sur... la santé et la qualité de vie des apprentis

Les apprentis sont globalement en bonne santé, « ils sont jeunes et en bonne santé ». Cependant, « le passage à l'entreprise peut être compliqué donc il y a les soucis de fatigue liée au travail. Ils ont du travail difficile et des débuts de TMS et il y a surtout beaucoup de fatigue physique et puis des gestes répétitifs également ». Dans certaines filières les apprentis ont des « métiers physiques et à risque sur le port de charges lourdes, exposition à des produits et utilisation de machines dangereuses ».

La médecine préventive du travail repère plus particulièrement « des allergies en cuisine et en coiffure, avec la question de la reconversion possible pour les apprentis concernés », « les troubles Musculo Squelettiques en grande distribution liés à la manipulation de charges (manutentionnaire ou Employé Libre-Service), et dans le bâtiment. C'est parce qu'on prend l'apprenti pour un salarié comme les autres, il remplace un salarié, l'utilisation de machines dangereuses dans les secteurs comme la menuiserie, la boucherie. Il y également la question des horaires, par exemple dans la restauration qui ont des conséquences sur la santé des jeunes apprentis ».

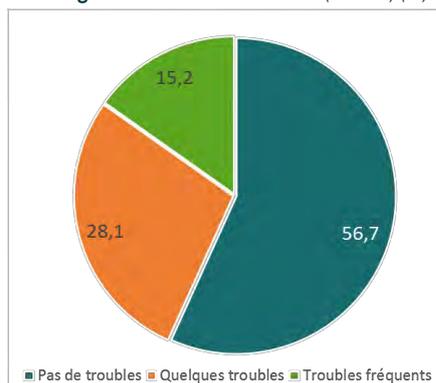
Les questions liées au handicap ont été également abordées dans certains CFA, notamment lorsqu'il existe un « référent handicap ». Les troubles « DYS » constituent par exemple une préoccupation majeure. « On a fait venir un intervenant pour notre équipe. L'idée est de trouver des moyens au quotidien pour faciliter l'apprentissage pour les personnes concernées. Il n'y a pas de solutions toutes faites. On a un référent handicap, l'objectif étant de repérer les troubles chez les apprentis, de faire connaître ces troubles à l'équipe pédagogique et voir ce qui peut être mis en place. On voit pour le CFA et par rapport à l'employeur également. Notamment pour les troubles DYS. » Les CFA sont souvent en difficulté par rapport au handicap et à la maladie mentale, même lorsque les encadrants sont formés. « Les troubles psychologiques et l'autisme c'est très lourd à gérer pour les formateurs, pour les apprentis bien sûr et pour les employeurs. On a un premier travail pour faire reconnaître le handicap et donc orienter vers les centres compétents. Les solutions sont éloignées et les délais sont longs. En attendant, la personne est chez nous et il faut gérer et mettre des choses en place. Il faut que l'entreprise accepte, que les camarades l'acceptent et que les formateurs l'acceptent. Mais le premier problème c'est qu'ils n'ont pas été repérés plus tôt. Ils arrivent à 18 ans et n'ont toujours pas été diagnostiqués.

3. Troubles de l'humeur, pensées et tentatives de suicide

Les troubles de l'humeur sont repérés par un indicateur synthétique (Score de Kandel) construit à partir d'une série de questions (réveil nocturne, difficulté pour s'endormir, inquiétude, nervosité, manque d'énergie, sentiment de déprime, confiance dans l'avenir). Un score est calculé selon la fréquence des troubles ressentis. Trois catégories ont été créées selon qu'il n'existe pas de troubles de l'humeur ou peu et rarement, quelques-uns au moins assez souvent, ou de nombreux au moins

assez souvent. Ainsi, 15 % ont des troubles de l'humeur nombreux et assez fréquemment, avec des proportions qui varient selon la filière et le niveau.

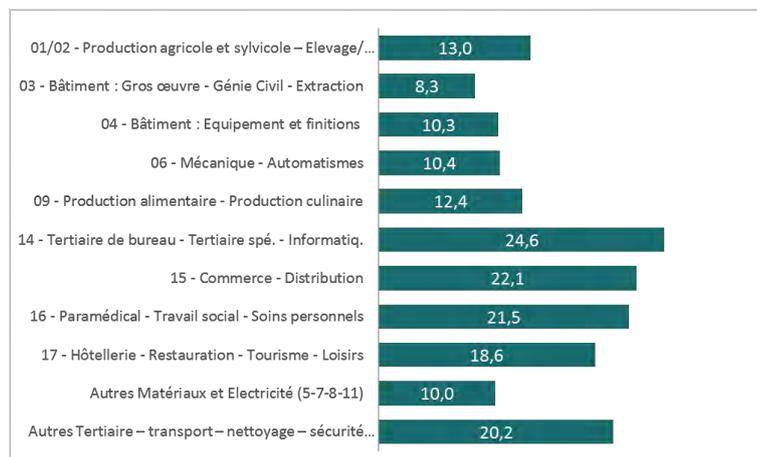
Fig 30. Troubles de l'humeur (Kandel) (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

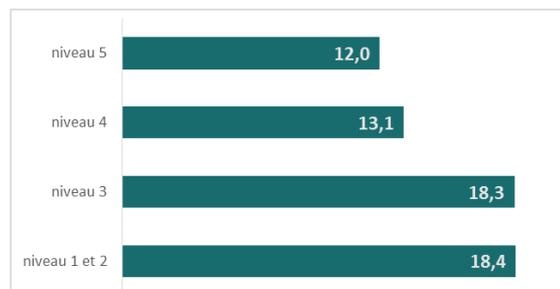
Ils sont au moins un apprenti sur cinq dans ce cas dans les filières Tertiaire de bureau, Commerce-distribution, Paramédical-travail social-soins personnels, et Autre tertiaire-transport-nettoyage-sécurité. Ces troubles sont plus fréquemment déclarés par les apprentis des niveaux plus élevés : ils sont près d'un sur cinq au niveau 3 et au niveau 1 et 2, contre 13 % au niveau 4 et 12 % au niveau 5.

Fig 31. Troubles de l'humeur (Kandel) selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

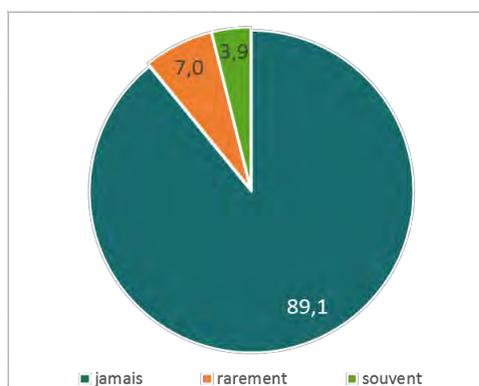
Fig 32. Troubles de l'humeur (Kandel) selon le niveau (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Plus d'un apprenti sur dix a **pensé au suicide** au cours des 12 derniers mois, et 4 % y ont pensé assez souvent ou très souvent.

Fig 33. Pensées suicidaires dans l'année (%)

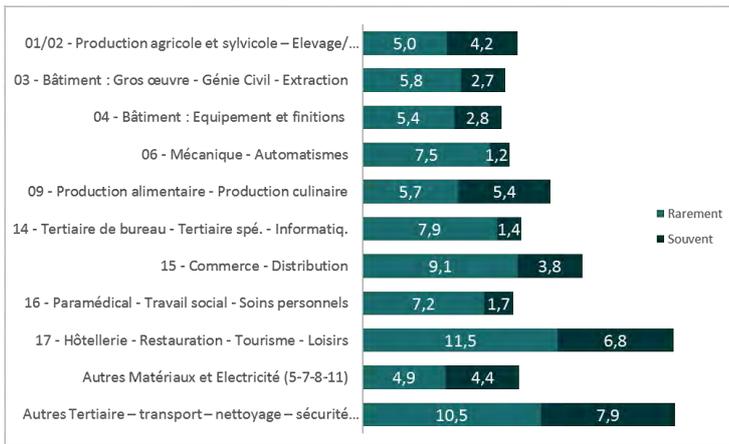


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Les pensées suicidaires sont plus fréquemment déclarées par les apprentis des filières Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs, et Autre tertiaire-transport-nettoyage, devant Commerce-distribution, puis Production alimentaire-production culinaire.

Ce sont les apprentis du niveau 5 qui déclarent plus fréquemment des pensées suicidaires, notamment des pensées assez fréquentes.

Fig 34. Pensées suicidaires dans l'année selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

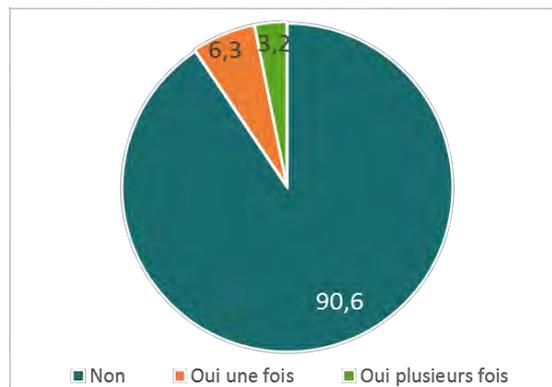
Fig 35. Pensées suicidaires dans l'année selon le niveau (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

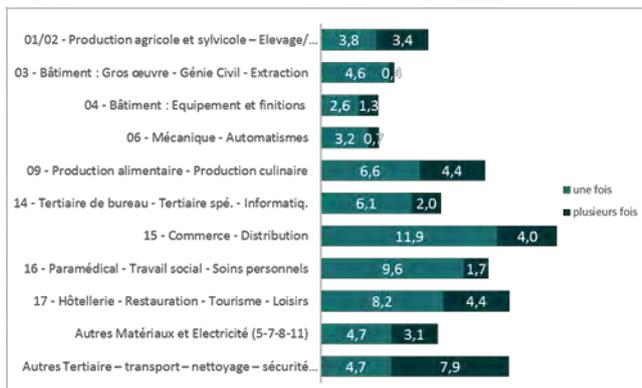
Les tentatives de suicide dans la vie concernent un peu moins d'un apprenti sur dix. Elles sont plus fréquemment déclarées par les apprentis du Commerce-distribution et Hôtellerie-restauration-loisirs. A l'opposé les filières les moins concernées sont le Bâtiment et Mécanique-automatismes. Les tentatives de suicide sont également plus nombreuses parmi les apprentis des niveaux les moins élevés.

Fig 36. Tentatives de suicide dans la vie (%)



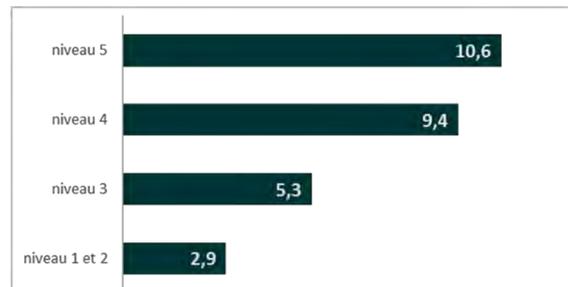
Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 37. Tentatives de suicide selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 38. Tentatives de suicide dans la vie selon le niveau (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Le regard des encadrants sur... la santé mentale des apprentis

Les problématiques liées à la santé mentale ont bien été repérées par les encadrants dans les CFA. De nombreuses situations ont été décrites, dans lesquelles se mêlent à la fois « des situations sociales et familiales compliquées », mais également souvent « une faible estime de soi et un manque de confiance ». Confrontés également « au passage à l'apprentissage et au monde du travail » qui a un impact important sur le stress, notamment celui lié à la capacité d'adaptation à un environnement différent pour les apprentis du niveau 5, voire au passage vers un « monde d'adultes », les conséquences en terme de santé mentale se déclinent et vont du mal-être jusqu'au suicide, en passant par des troubles du comportement et des addictions.

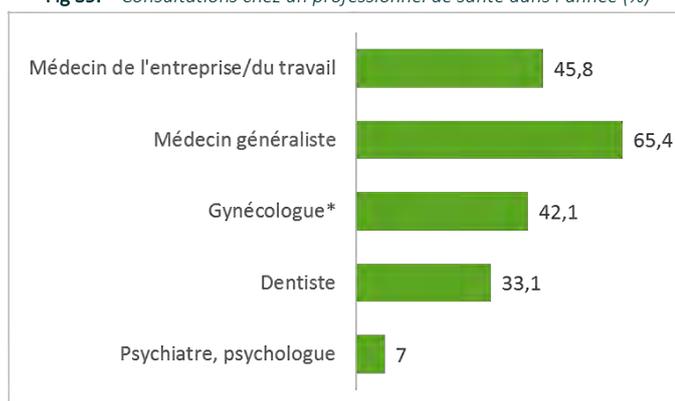
Certains encadrants ont également fait part de difficultés plus spécifiques « souvent liés à l'enfance » : « l'alcoolisme des parents avec des comportements violents », « des cas d'incestes ». « Beaucoup ont des difficultés psychologiques et de la souffrance mentale ». Pour certains, parmi les plus jeunes « qui ont 15 ou 16 ans, ça peut être dur de partir de chez soi, la rupture familiale ... certains arrêtent même à cause de ça ».

G. CONSULTATIONS ET RENONCEMENTS

1. Consultations d'un professionnel de santé dans l'année

Les deux-tiers des apprentis ont consulté le **médecin généraliste** au moins une fois dans l'année, soit deux fois plus fréquemment que le **dentiste** (33 %). Mais le professionnel le moins fréquemment consulté dans l'année est le **psychiatre**, psychologue ou psychothérapeute (7 %). Enfin, moins de la moitié des apprentis a eu une consultation chez le **médecin du travail**.

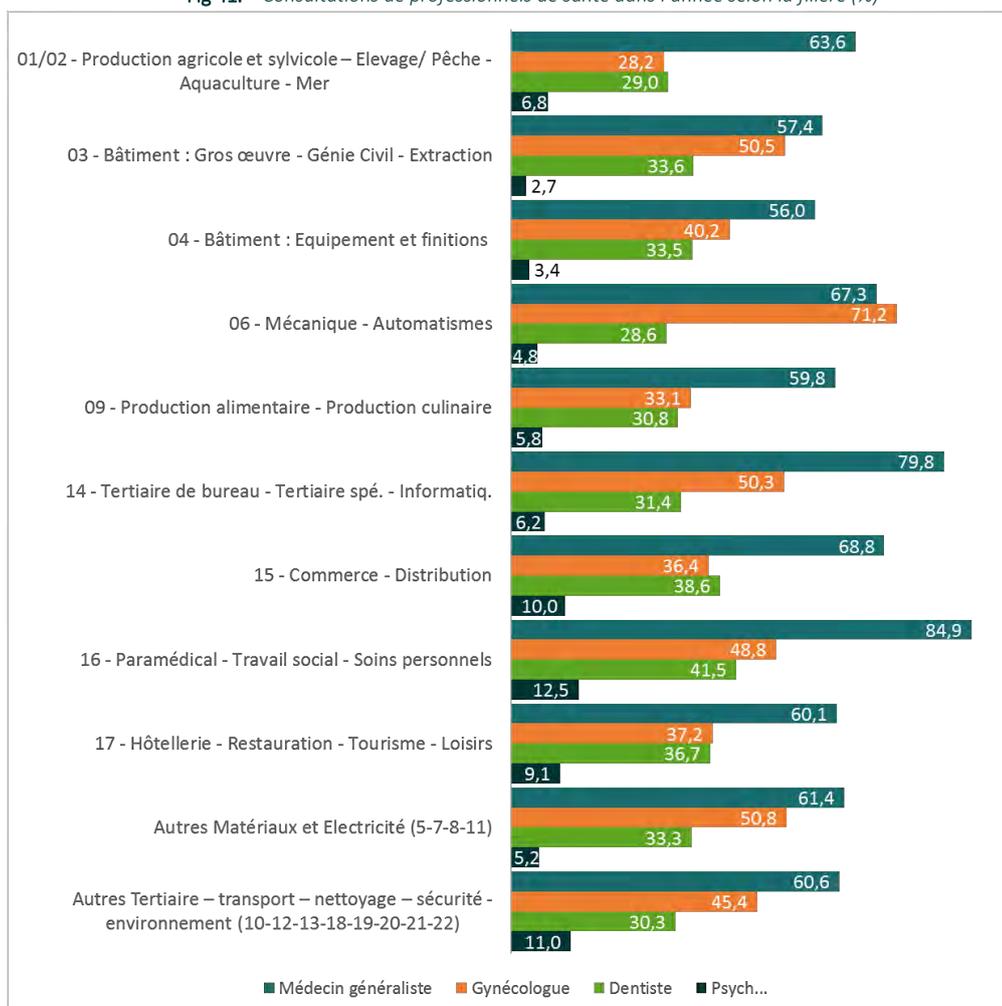
Fig 39. Consultations chez un professionnel de santé dans l'année (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Des différences de fréquence sont observées selon la filière d'apprentissage, pour les différents professionnels, à l'exception du médecin du travail, pour lequel les fréquences ne diffèrent pas. Les consultations annuelles sont plus fréquentes dans les filières Paramédical-travail social-soins et Tertiaire de bureau-informatique pour ce qui est du médecin généraliste. Les filières ayant eu le moins souvent recours au médecin généraliste dans l'année sont le Bâtiment : gros œuvre et le Bâtiment : équipement et finitions, devant Production alimentaire-production culinaire. Dans ces filières, moins de 60 % des apprentis ont consulté un médecin généraliste dans l'année. Les consultations chez le gynécologue, observées uniquement chez les femmes, sont plus fréquentes en Mécanique-automatismes, loin devant Autres matériaux et électricité, Bâtiment : gros œuvre, et Tertiaire de bureau-informatique. Dans les autres filières, les proportions d'apprenties ayant consulté un gynécologue n'atteignent pas 50 %. Les variations observées par rapport aux consultations chez le dentiste sont moindres, avec un pourcentage d'apprentis concerné dépassant à peine les 40 % (41,5 % en Paramédical-travail social-soins) et tombant à moins de 30 % (28,6 % en Mécanique-automatismes).

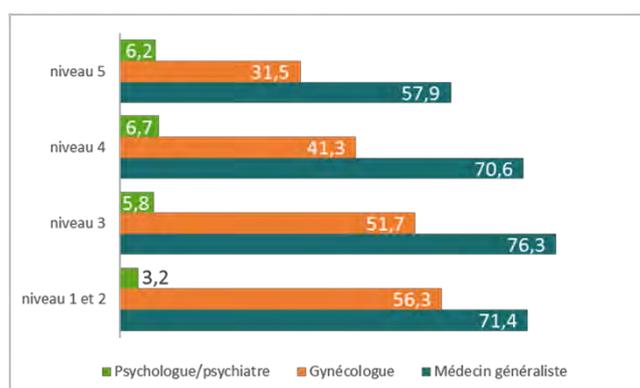
Fig 41. Consultations de professionnels de santé dans l'année selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Des différences marquées sont observées selon le niveau, avec des consultations annuelles chez le médecin généraliste qui concernent moins de 60 % des apprentis de niveau 5 contre plus de 75 % des apprentis de niveau 3. Une augmentation continue des consultations annuelles des apprentis chez le gynécologue est observée entre le niveau le plus faible et le plus élevé.

Fig 42. Consultations de professionnels de santé dans l'année selon le niveau (%)



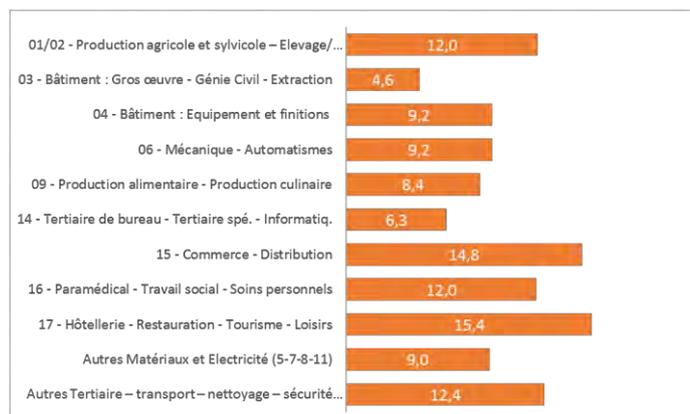
Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

2. Renoncements aux soins

Un apprenti sur dix a déclaré qu'il avait dû renoncer à des soins dans les 12 mois ayant précédé l'enquête, le plus souvent par rapport à une consultation chez les spécialiste (4,3 % des apprentis), puis chez le dentiste (3,8 %), le médecin généraliste (3,5 %) ou les soins optiques (2,4 %). La raison la plus fréquemment évoquée pour expliquer ce renoncement est le manque de moyens financiers (5,3 %), puis le manque de temps (5,2 %). La méconnaissance du professionnel à consulter (0,6 %) et l'éloignement géographique (0,5 %) sont évoqués par moins de 1 % des apprentis.

C'est dans l'Hôtellerie-restauration (15,4 %) et le Commerce-distribution (14,8 %) que les proportions d'apprentis ayant renoncé à des soins dans l'année sont les plus importantes, tandis les proportions les moins élevées sont observées auprès des apprentis du Bâtiment : gros œuvre (4,6 %).

Fig 43. Renoncement à des soins dans l'année selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 44. Renoncement à des soins dans l'année selon le niveau



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Le regard des encadrants sur... l'accès aux soins

Au-delà de l'accès aux soins, c'est la question de la couverture sociale qui est posée par les encadrants. Pour les nouveaux apprentis notamment, le passage du statut d'élève au statut d'apprenti a des conséquences sur leur couverture sociale. Or beaucoup d'entre eux ne connaissent pas leurs droits, et ne font pas les démarches administratives nécessaires : « ils ont des problèmes pour connaître les règles et leurs droits. Ils arrivent dans un nouvel environnement de travail. Ils doivent faire face à de nouvelles obligations et beaucoup d'entre eux ne sont pas aidés par les familles ». Les encadrants ont « besoin de vérifier les couvertures sécurité et mutuelles. C'est un problème pas marginal ». « Ils ne vont pas se soigner. C'est très difficile. En partenariat avec la CPAM, on a fait pour 2 classes pour lesquelles on a ouvert les droits à la CPAM. Ils n'étaient pas connus pour 80 % d'entre eux. Ils avaient une carte vitale mais leurs droits n'étaient pas ouverts. Ils n'allaient pas chez le médecin. Ils n'y vont pas car ils n'ont pas d'argent, parce qu'ils ne connaissent pas. J'adresse des jeunes au service social de la CPAM mais ils n'y vont pas toujours ». « La vie d'apprentis est compliquée, mais ils ont peu de temps pour eux donc pour aller chez le médecin et il y a le coût. »

La méconnaissance des professionnels de santé et des réponses disponibles sur les territoires constituent un autre frein important à l'accès aux soins, qu'il s'agisse des apprentis eux-mêmes et leur famille, ou des encadrants qui peinent à trouver une solution ou une orientation adéquate. En particulier, le manque de réponse par rapport aux problématiques psychologiques a souvent été mentionné.

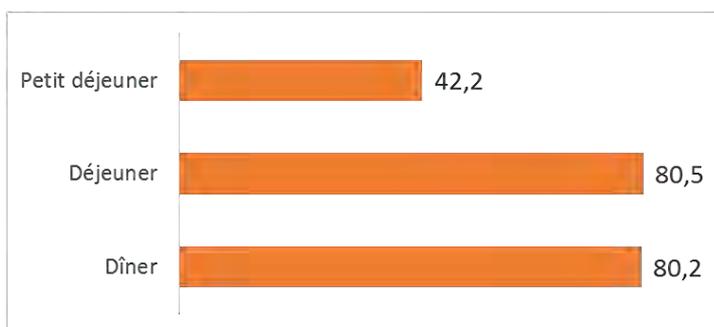
Outre la mauvaise connaissance des ressources, des problèmes de mobilité et un manque de disponibilité ne favorisent pas l'accès aux soins des apprentis.

Les conséquences sanitaires sont que « certaines pathologies ne sont pas traitées à temps », « certains apprentis finissent par renoncer à se soigner », et d'autres ont un « suivi sanitaire insuffisant » ce qui engendre des problèmes dentaires, une mauvaise observance du calendrier vaccinal, un faible recours au dépistage, voire des addictions.

H. ALIMENTATION

A 80 %, les apprentis déclarent **prendre quotidiennement un déjeuner** ou le **dîner** tous les jours. Moins de la moitié des apprentis prend un **petit-déjeuner** tous les jours. Ces proportions varient selon la filière et selon le niveau.

Fig 45. Fréquence de prises de repas quotidiennement (%)

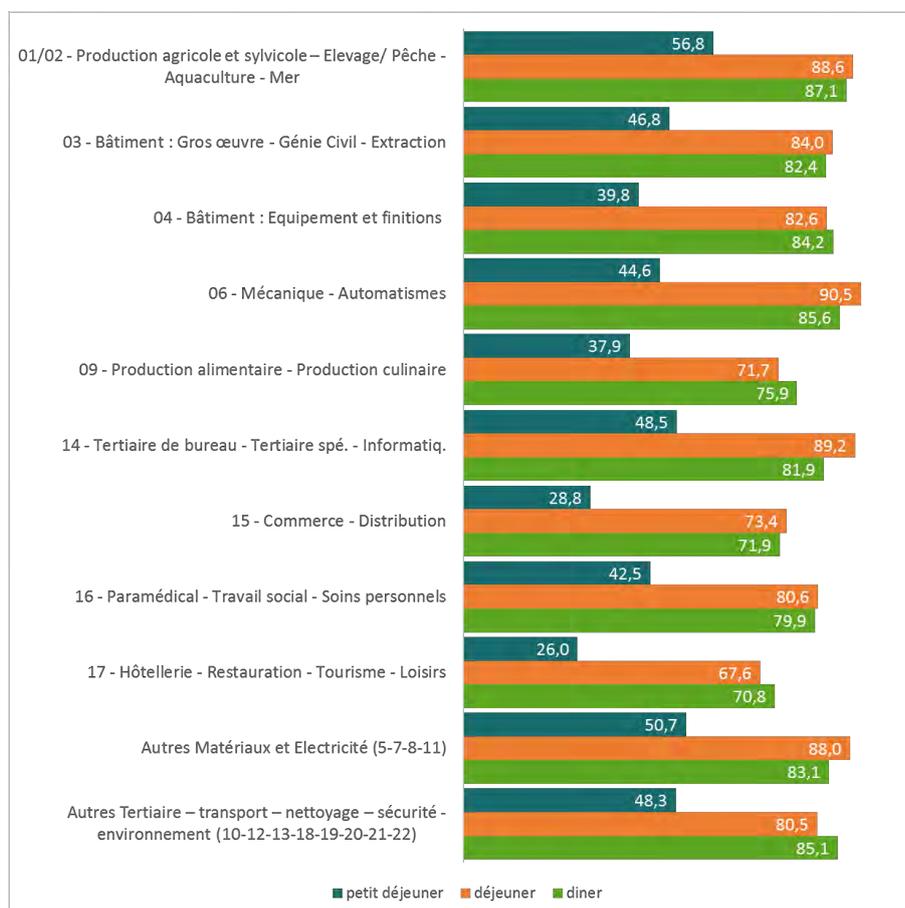


Ainsi, seuls les apprentis des filières Production agricole-élevage-pêche, et Autre tertiaire-transport-nettoyage-sécurité sont plus de la majorité à prendre un petit-déjeuner tous les jours. Cette proportion dépasse légèrement le quart dans l'Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs et dans le Commerce-distribution.

Le déjeuner quotidien est plus fréquent chez les apprentis en Mécanique-automatisme, en Tertiaire de bureau-informatique, en Production agricole-élevage-pêche et en Autres matériaux et électricité. Au contraire, les apprentis dans l'Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs, puis dans la production alimentaire, et dans le Commerce-distribution ont moins fréquemment déclaré prendre un déjeuner tous les jours. C'est également dans ces trois filières que la proportion d'apprentis prenant quotidiennement un dîner est la plus faible.

Ainsi quel que soit le repas, les apprentis en Commerce-distribution et en Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs ont moins souvent déclaré des prises quotidiennes.

Fig 46. Prises de repas quotidiens selon la filière (%)

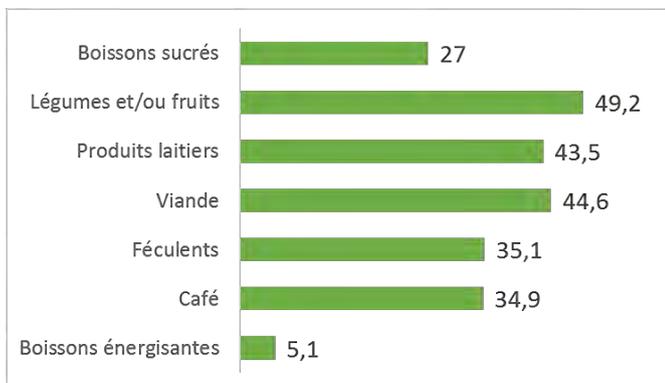


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Avec le niveau, les proportions d'apprentis déclarant des prises quotidiennes de repas sont plus importantes, qu'il s'agisse du petit-déjeuner, du déjeuner ou du dîner.

La viande et les produits laitiers sont les produits les plus souvent consommés quotidiennement. C'est le cas d'un peu moins de 45 % des apprentis. Ensuite un peu plus d'un tiers d'entre eux consomment quotidiennement des légumes et fruits, des féculents et du café. Enfin un quart consomme chaque jour des boissons sucrées.

Fig 47. Produits consommés quotidiennement (%)

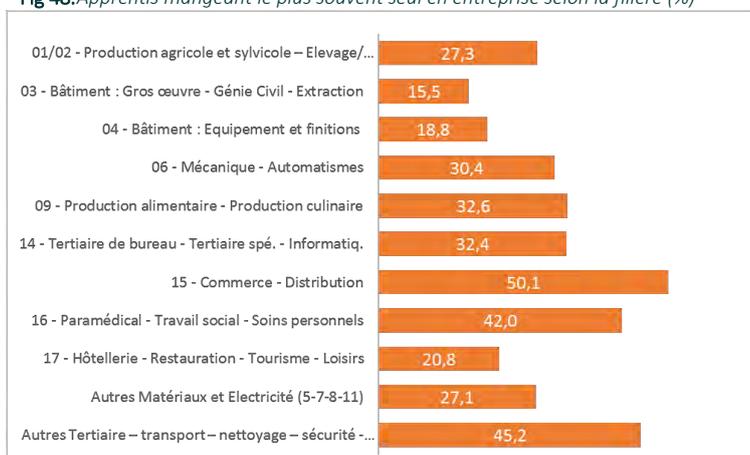


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Les conditions de prise de repas ont fait l'objet de quelques questions selon qu'il s'agisse de la période de formation au CFA ou la période de travail en entreprise.

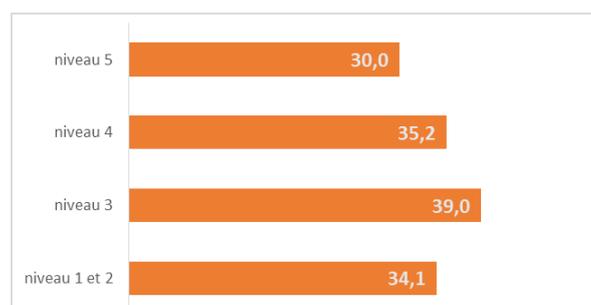
Environ un tiers des apprentis déclarent **manger seul** le plus souvent (32 %), en période de travail en entreprise. Ils sont la moitié dans ce cas en Commerce-distribution, 45 % dans la filière Autre tertiaire-transport-nettoyage-sécurité, et 42 % dans le Paramédical-travail social-soins personnels. Des différences moins marquées sont également observées selon le niveau avec une proportion maximale d'apprentis mangeant le plus souvent seul au niveau 3 (39 %) et minimal au niveau 5 (30 %).

Fig 48. Apprentis mangeant le plus souvent seul en entreprise selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 49. Apprentis mangeant le plus souvent seul en période de travail en entreprise selon le niveau (%)

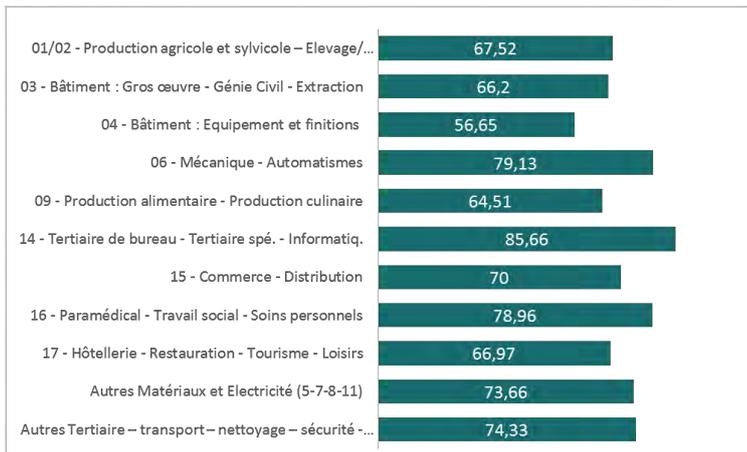


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Lors des périodes en entreprise, 71 % des apprentis bénéficient d'un **réfectoire** ou d'une salle dans laquelle est mis à disposition un moyen de réchauffer un plat et manger. Plus de 10 % des apprentis n'ont pas répondu à cette question (11 %).

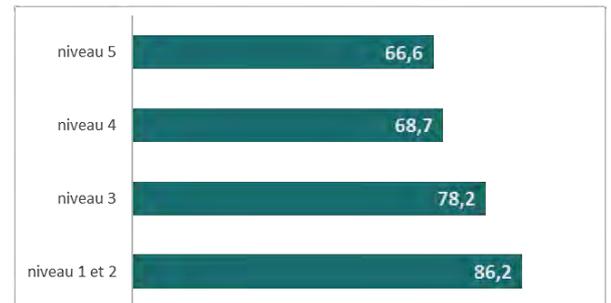
Des différences importantes sont notées selon la filière, avec des proportions d'apprentis bénéficiant d'un lieu qui atteignent 85 % dans le Tertiaire de bureau-informatique, mais beaucoup moins dans le Bâtiment : gros œuvre (56,7 %).

Fig 50. Apprentis bénéficiant d'un réfectoire en entreprise selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

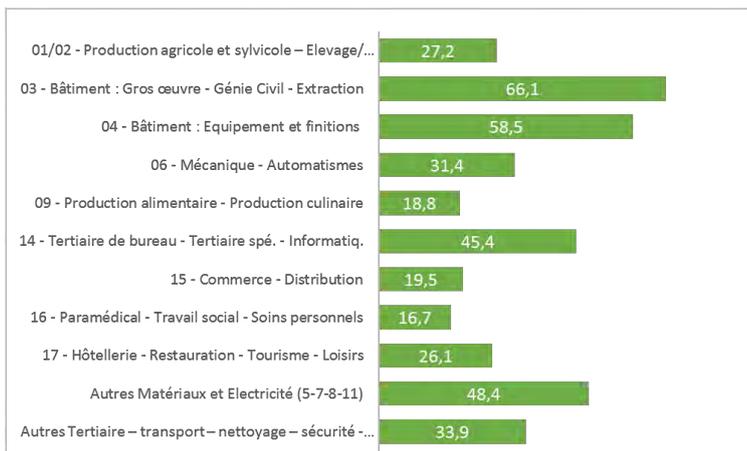
Fig 51. Apprentis bénéficiant d'un réfectoire en entreprise selon le niveau (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

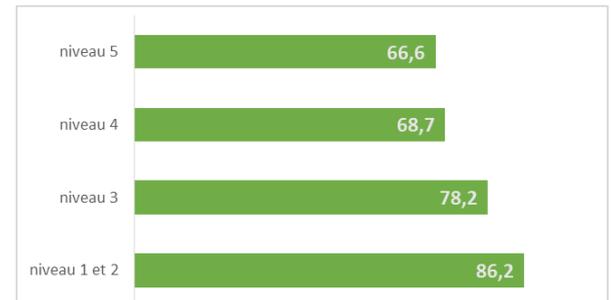
Un tiers des apprentis bénéficient d'une aide de l'employeur pour le repas du midi (ticket restaurant, remboursement de frais, prime panier ...). Cette proportion est plus importante dans certaines filières, avec une proportion qui va jusqu'à 66,1 % dans le Bâtiment : gros œuvre, tandis que la plus faible proportion est observée dans la filière Paramédical-travail social-soins personnels avec 16,7 %.

Fig 52. Apprentis bénéficiant d'une aide de l'employeur pour le midi selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 53. Apprentis bénéficiant d'une aide de l'employeur pour le midi selon le niveau (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Le regard des encadrants sur... l'alimentation

Les encadrants des CFA ont souvent mentionné des comportements alimentaires problématiques : « grosse problématique sur l'alimentation depuis surtout 2 ou 3 ans : beaucoup de sodas, tacos, kebab, Mac Do, chips, ... ». La « connaissance [des critères pour un équilibre alimentaire], l'équilibre nutritionnel et la fréquence des prises de repas, notamment le petit déj [posent problème]. L'attention fléchit. » En parallèle, une tendance à l'amélioration est notée dans certains CFA : « ça tend à s'améliorer même si c'est fragile ». Des efforts importants ont été déployés dans les CFA par rapport à la cantine pour offrir des repas équilibrés tout en conciliant des tarifs abordables : « Ils mangent tous à midi ». Les conditions de prise de repas ont été améliorées et de nombreuses actions de sensibilisation ont été mises en place.

Dans certains CFA, la tolérance est de mise par rapport à la « débauche d'énergie quotidienne nécessaire dans leur activité professionnelle », notamment dans les filières masculines : « ils ont une grosse activité toute la journée. Ils ont des métiers physiques. Ils ont des besoins supplémentaires ... ».

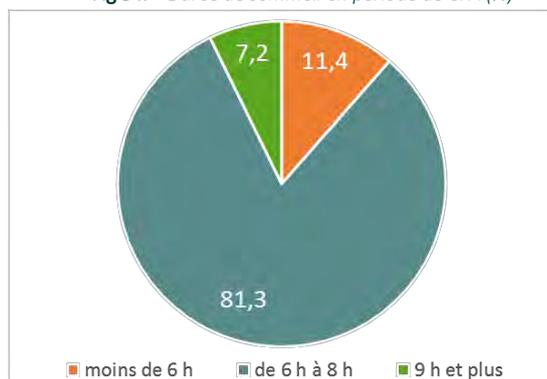
D'autres ont repérés des « mauvaises habitudes [qu'ils tentent] de combattre : « ce sont des ados garçons donc vive les chips et soda ! Mais la plus grande partie mange chez nous donc c'est équilibré »

Enfin, « des situations économiques difficiles » peuvent avoir des conséquences importantes sur les capacités des apprentis à « manger ce qu'ils devraient manger ».

I. SOMMEIL

En période de formation au CFA, plus de huit apprentis sur dix dorment entre six et huit heures par nuit. Ils sont 7 % à dormir moins de six heures par nuit et plus d'un sur dix déclare dormir au moins neuf heures par nuit.

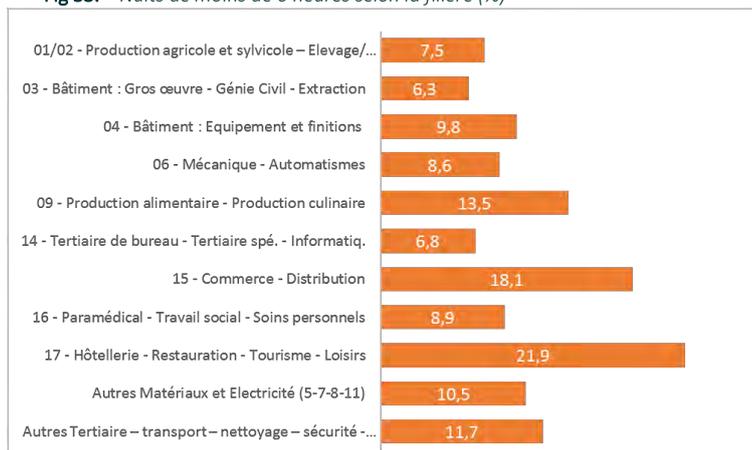
Fig 54. Durée de sommeil en période de CFA (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

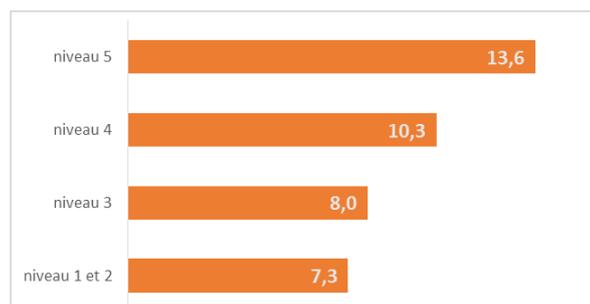
Ce sont les apprentis des filières Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs (21,9 %) et Commerce-distribution (18,1 %) qui sont les plus concernés par des durées de sommeil inférieur à six heures par nuit. Les apprentis de niveau 5 sont près de 14 % dans ce cas. Cette proportion diminue quand le niveau s'élève, pour être deux fois moins importante chez les apprentis de niveau 1 et 2.

Fig 55. Nuits de moins de 6 heures selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

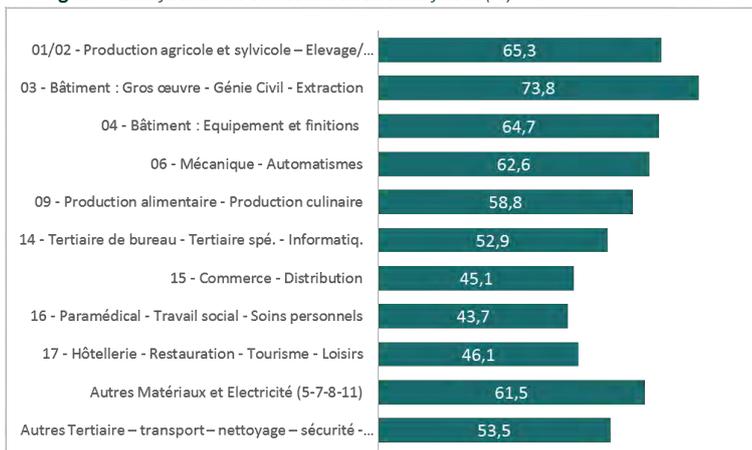
Fig 56. Nuits de moins de 6 heures selon le niveau (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Un peu plus de la moitié des apprentis se disent satisfaits de leur sommeil (57 % des répondants). Cette proportion diffère selon la filière et le niveau. Les apprentis des filières Paramédical-travail social-soins personnels, Commerce-distribution, et Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs, sont majoritairement peu ou pas satisfaits de leur sommeil. A l'opposé, les trois quarts des apprentis de la filière Bâtiment : gros œuvre sont satisfaits de leur sommeil.

Fig 57. Satisfaction de son sommeil selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 58. Satisfaction de son sommeil selon le niveau (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Le regard des encadrants sur... le sommeil

La question du sommeil est largement abordée dans les entretiens, et souvent mis en lien avec l'exposition aux écrans. Par rapport à cela, les encadrants voient des comportements différenciés entre les hommes et les femmes, avec une attirance vers les jeux vidéo plutôt masculine et un recours aux réseaux sociaux plus spécifiquement féminins. Les sorties jugées fréquentes « qui commencent dès le jeudi soir », constituent également une cause majeure d'un manque de sommeil.

Les conséquences sont visibles sur l'attention des apprentis en cours, « Ils dorment en cours. Ça touche les niveaux 4 et 5 ». Ce problème est également source de prise de risque dans l'entreprise car certains ont des métiers qui demandent un haut niveau d'attention (prises de risque, utilisations de machines dangereuses ...).

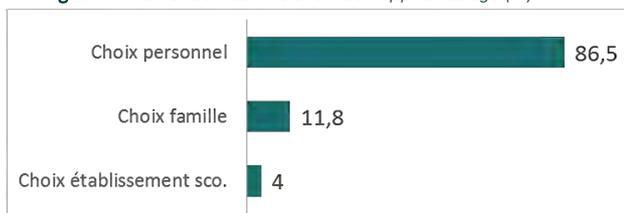
Dans certains CFA, cette problématique n'est pas perçue : « ils utilisent des écrans ... mais pas forcément plus que les adultes ... Ce n'est pas ce qui ressort en tout cas comme un problème majeur ».

J. APPRENTISSAGE : CHOIX, SATISFACTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

1. Choix de l'apprentissage et satisfaction

Un peu moins de neuf apprentis sur dix ont fait lui-même le **choix de l'apprentissage**. Ils sont plus d'un sur dix à avoir suivi le choix des parents et une petite proportion a écouté l'orientation proposée par l'établissement scolaire.

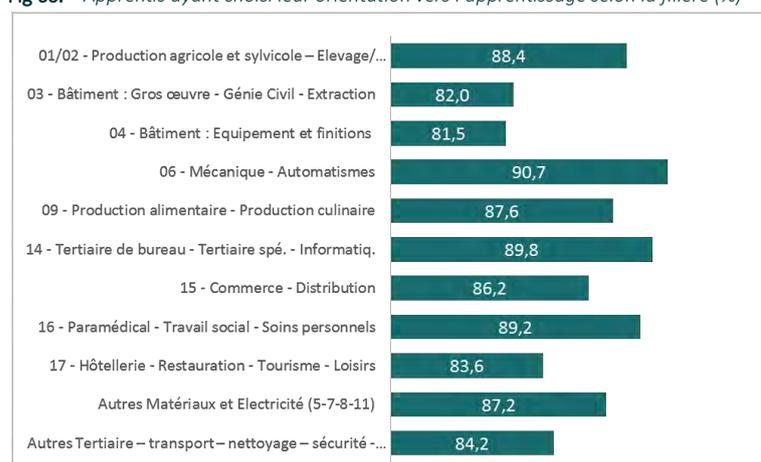
Fig 59. Intervention dans le choix de l'apprentissage (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Ce choix diffère selon la filière. Bien que des écarts de près de dix points sont observés entre les filières du bâtiment et la filière Mécanique-automatisme, qui enregistre la proportion la plus élevée d'apprentis ayant eux-mêmes choisi d'entrer en apprentissage, cette proportion est très élevée et dépasse 80 %, quelle que soit la filière.

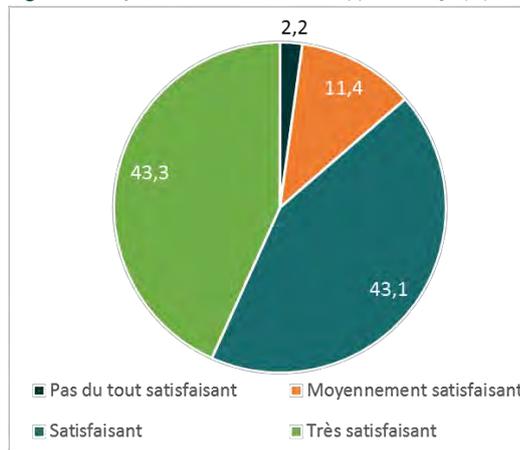
Fig 60. Apprentis ayant choisi leur orientation vers l'apprentissage selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Une faible proportion d'apprentis n'est pas **satisfaite d'avoir fait le choix de l'apprentissage** et plus d'un sur dix est moyennement satisfait. Près de neuf apprentis sur dix sont satisfaits (43 %) ou très satisfaits (43 %).

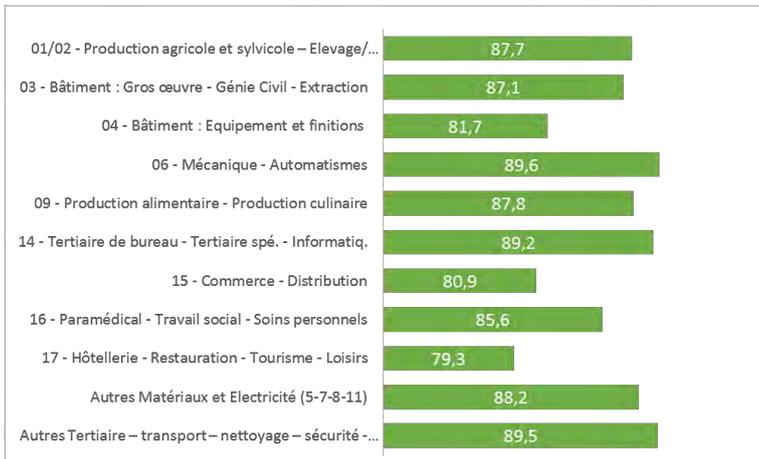
Fig 62. Satisfaction liée au choix de l'apprentissage (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

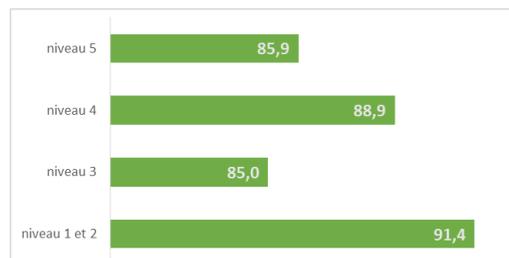
Des écarts maximum de dix points sont également observés selon la filière. Ainsi, les apprentis sont près de 90 % à être satisfaits d'avoir fait le choix de l'apprentissage en Mécanique-automatisme (89,6 %), voire Tertiaire de bureau-informatique (89,2 %), contre 80 % dans l'Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs (79,3 %) ou Commerce-distribution (80,9 %). Ces niveaux de satisfaction sont également différents selon le niveau, avec des proportions plus importantes aux niveaux 1 et 2 (plus de 91 % d'apprentis satisfaits) et plus faible au niveau 3 (85 %).

Fig 63. Satisfaction liée au choix de l'apprentissage selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 64. Satisfaction liée au choix de l'apprentissage selon le niveau (%)

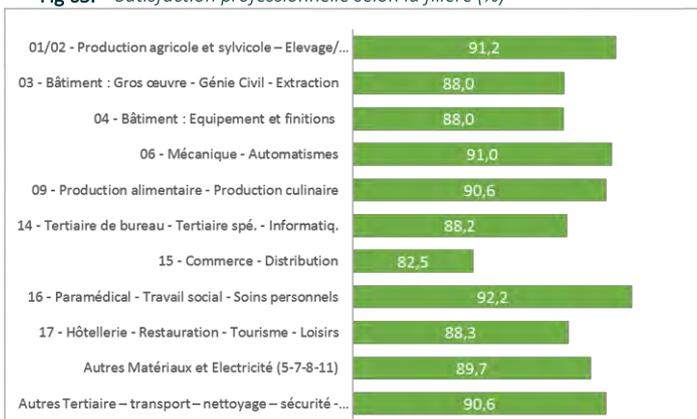


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

2. Satisfaction professionnelle

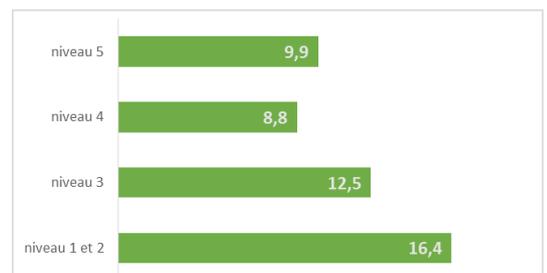
Près de neuf apprentis sur dix sont satisfaits de leur activité professionnelle (89,3 %). Quelle que soit la filière cette proportion se situe aux alentours de cette, à plus ou moins deux points d'écart, sauf dans le Commerce-distribution qui enregistre la plus faible proportion d'apprentis satisfaits de son activité professionnelle : 82,5 %. De plus, la satisfaction est la plus élevée chez les apprentis des niveaux 1 et 2 et la moins élevée chez les apprentis du niveau 5.

Fig 65. Satisfaction professionnelle selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 66. Insatisfaction professionnelle selon le niveau (%)

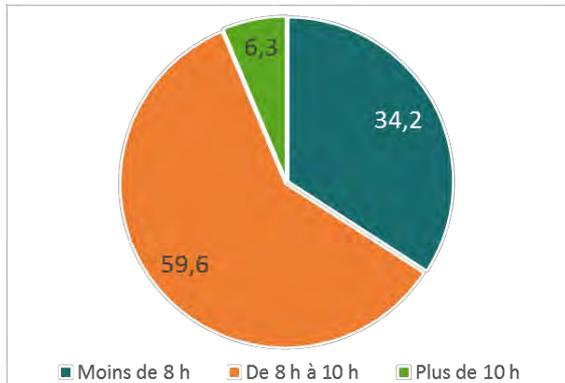


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

3. Temps de travail

La plus grande partie des apprentis a des **temps de travail quotidiens** compris entre huit et dix heures par jour. Ils sont 60 % dans ce cas, tandis qu'un tiers travaillent moins de huit heures par jour. Enfin une petite proportion travaille plus de dix heures par jour (6 %).

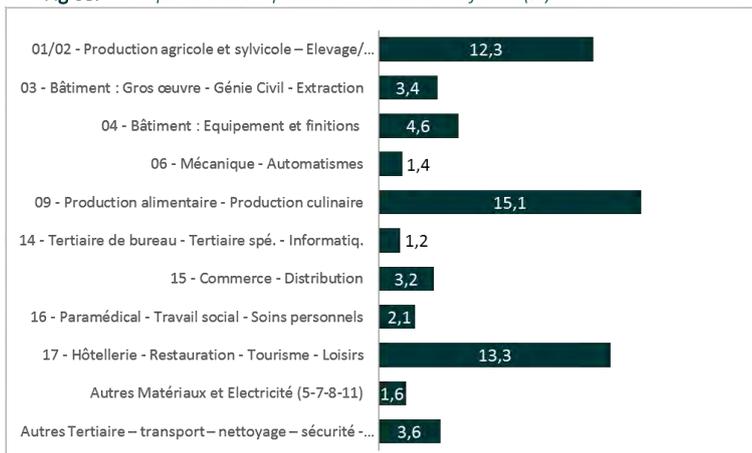
Fig 67. Temps de travail quotidien (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

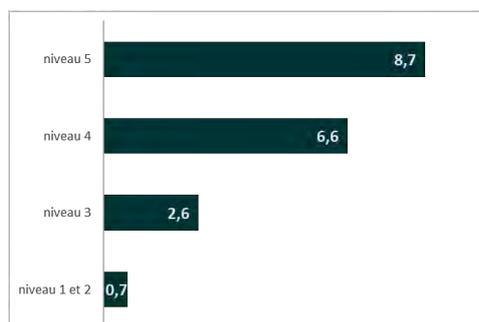
Les temps de travail quotidien diffèrent de façon assez marquée selon la filière. Ainsi, trois filières se détachent des autres par des proportions d'apprentis déclarant travailler au moins dix heures par jour, plus élevées : Production alimentaire (15,1 %), Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs (13,3 %) et Production agricole-élevage-pêche (12,3 %). Les temps de travail quotidiens supérieurs à dix heures concernent 8,7 % des apprentis du niveau 5 contre moins de 1 % des apprentis des niveaux 1 et 2.

Fig 68. Temps de travail quotidien >10h selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

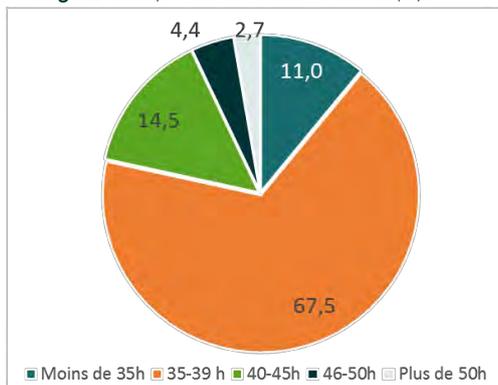
Fig 69. Temps de travail quotidien >10h selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Plus des deux tiers des apprentis ont des **temps de travail hebdomadaires** compris entre 35 et 39 heures. Ils sont 15 % à travailler entre 40 et 45 heures par semaine. Un peu plus de 10 % d'entre eux travaillent moins de 35 heures quand 7 % travaillent plus de 46 heures par semaine.

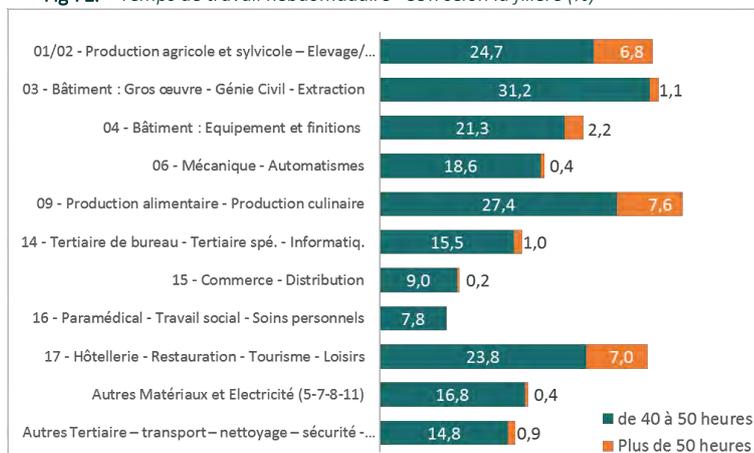
Fig 70. Temps de travail hebdomadaire (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

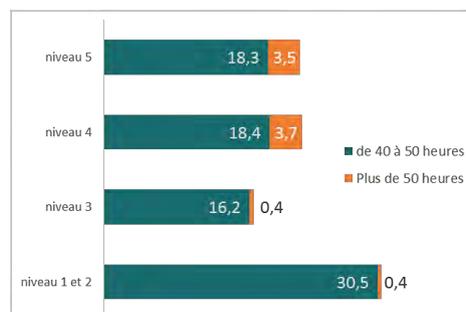
Certaines filières sont plus concernées par des temps de travail excédant 40 heures. Il s'agit de la filière Production alimentaire qui voit plus d'un tiers de ses apprentis travailler plus de 39 heures par semaine, dont 8 % travaillent plus de 50 heures par semaine. Viennent ensuite l'Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs (30,8 % dont 7 % à plus de 50 heures par semaine), la Production agricole-élevage-pêche (31,5 % dont 6,8 % à plus de 50 heures), et le Bâtiment : gros œuvre (32,3 % dont 1,1 % à plus de 50 heures par semaine). Les filières les plus préservées vis-à-vis des temps de travail hebdomadaires importants sont le Commerce-distribution (9,2 % déclarent des temps de travail supérieurs à 39 heures par semaine) et les Paramédical-travail social-soins personnels (7,8 % déclarent des temps de travail compris entre 40 et 50 heures par semaine).

Fig 71. Temps de travail hebdomadaire >39h selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

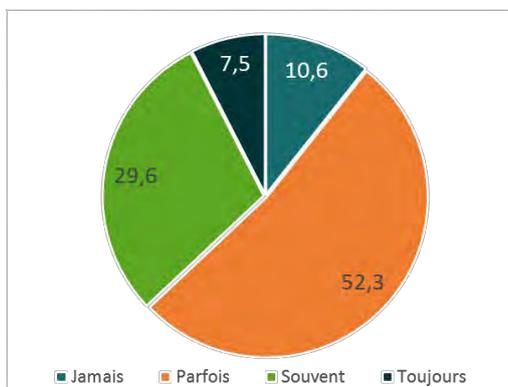
Fig 72. Temps de travail hebdomadaires >39h selon le niveau (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Un gros tiers des apprentis travaillent souvent ou toujours plus de temps que prévu (37,1 %). La plus grande partie d'entre eux (52,3 %) déclare travailler plus que prévu parfois et un sur dix ne jamais travailler plus longtemps que prévu.

Fig 73. Temps de travail plus long que prévu (%)

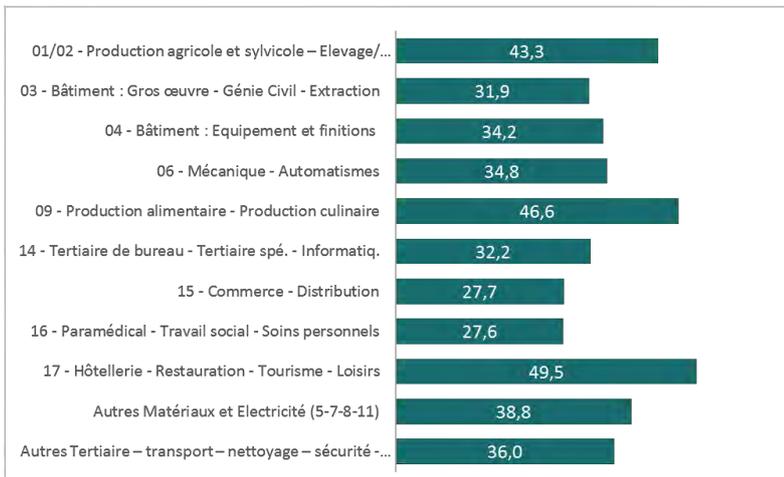


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Dans certaines filières, la proportion d'apprentis déclarant travail souvent ou toujours plus longtemps que prévu concerne presque la moitié d'entre eux : ils sont 49,5 % dans ce cas dans l'Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs, 46,6 % dans la production alimentaire et 43,3 % dans la production agricole-élevage-pêche. A l'opposé les filières les moins concernées sont le Commerce-distribution et le Paramédical-travail social-soins.

Les écarts observés selon le niveau sont peu marqués.

Fig 74. Travail souvent ou toujours plus long que prévu selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 75. Travail souvent ou toujours plus que prévu selon le niveau (%)

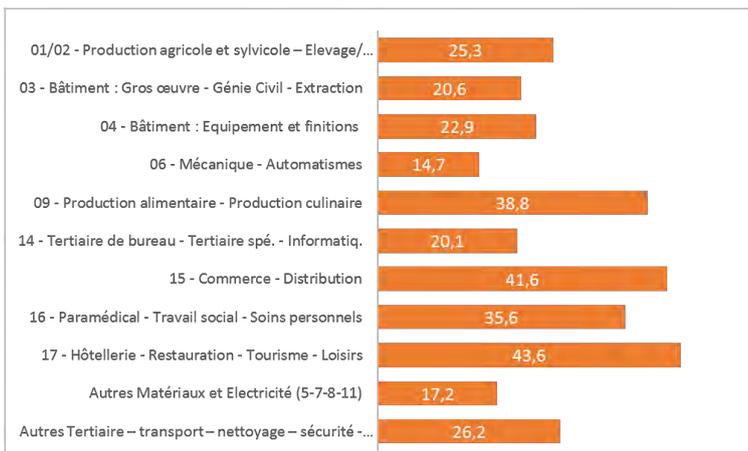


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

4. Temps de repos hebdomadaire

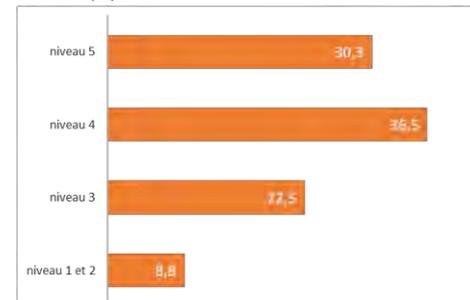
Plus d'un quart des apprentis ne bénéficient pas d'un repos hebdomadaire d'au moins 48 heures de suite (28,9 %). Cette proportion atteint jusqu'à 43,6 % dans l'Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs, puis 41,6 % dans le Commerce-distribution et 38,8 % dans la Production alimentaire. Les filières les moins concernées sont Mécanique-automatismes et Autres matériaux et électricité.

Fig 76. Temps de repos hebdomadaire inférieur à 48h de suite selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 77. Temps de repos hebdomadaire inférieur à 48h de suite selon le niveau (%)

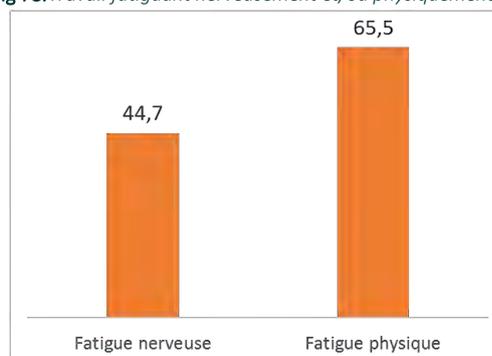


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

5. Fatigue liée au travail

La fatigue au travail a été abordée pour les dimensions physique et nerveuse. Les apprentis de la région sont 65 % à déclarer que leur travail est fatiguant physiquement et 45 % déclarent qu'il fatiguant nerveusement.

Fig 78. Travail fatiguant nerveusement et/ou physiquement (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

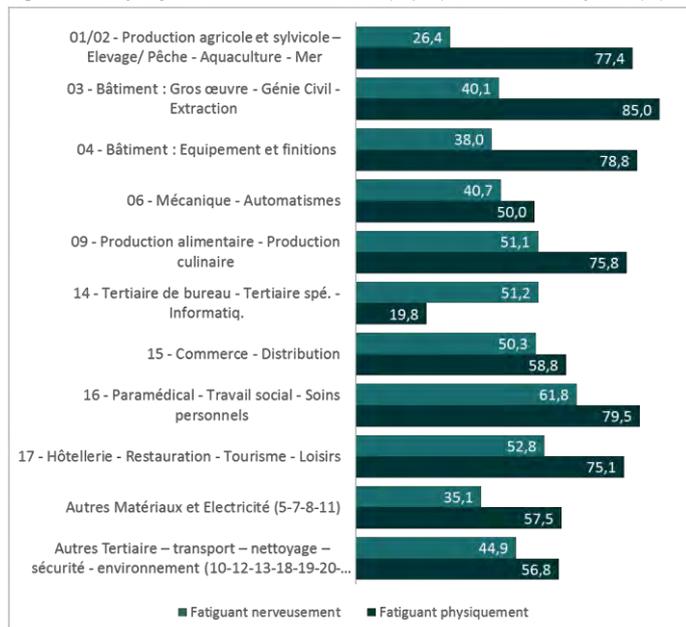
La fatigue physique est plus fréquemment déclarée que la fatigue nerveuse dans l'ensemble des filières sauf dans le tertiaire de bureau-informatique : la fatigue physique y concerne un apprenti sur cinq contre un apprenti sur deux pour la fatigue nerveuse.

Les filières les plus concernées par la fatigue nerveuse sont le Paramédical-travail social-soins (61,8 %), loin devant l'Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs (52,8 %), le Tertiaire de bureau-informatique (51,2 %) et la Production alimentaire (51,1 %).

La fatigue physique touche plus fréquemment les apprentis du Bâtiment : gros œuvre (85 %), devant ceux du Paramédical-travail social-soins (79,5 %), puis ceux du Bâtiment : équipement et finitions (78,8 %), et ceux de la Production agricole-élevage-pêche (77,4 %). La filière Paramédical-travail social-soins cumulent des fréquences élevées à la fois de fatigue nerveuse et de fatigue physique.

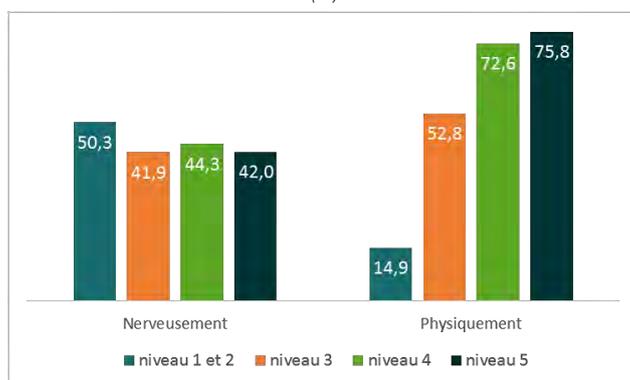
Selon le niveau, la fatigue nerveuse liée au travail ne diffère pas fortement. La proportion d'apprentis concernés est plus importante aux niveaux 1 et 2, où elle atteint 50 % contre environ 42 % aux niveaux inférieurs. Les différences sont plus marquées pour ce qui concerne la fatigue physique qui concerne moins de 15 % des apprentis des niveaux 1 et 2 contre plus de 75 % des apprentis de niveau 5.

Fig 79. Travail fatiguant nerveusement et/ou physiquement selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 80. Travail fatiguant nerveusement et/ou physiquement selon le niveau (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

6. Qualité des relations au travail et en formation

a) Les relations au travail

Près de neuf apprentis sur dix jugent ses relations avec ses collègues comme étant excellentes ou bonnes, tandis que 2 % d'entre eux les jugent mauvaises.

Le jugement est un peu moins favorable pour les relations avec le maître d'apprentissage : 84 % jugent ses relations avec lui excellentes ou bonnes et près de 5 % les jugent mauvaises.

Ce sont les relations avec le patron, le chef d'entreprise ou le directeur qui sont les moins favorablement jugées. Ils sont 81 % à les juger bonnes ou excellentes tandis que 4,5 % les jugent mauvaises.

b) Les relations au CFA

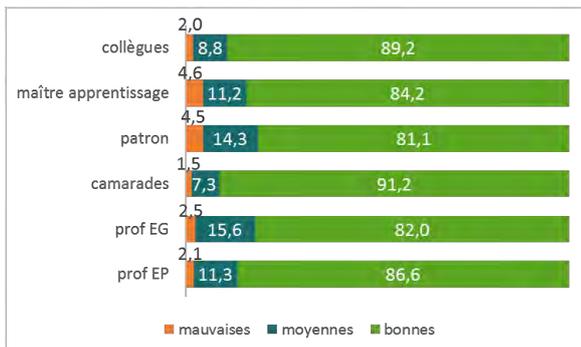
Ont été abordées les relations avec les camarades de CFA, avec les professeurs d'enseignement général et les professeurs d'enseignement professionnel.

Ce sont les relations avec les camarades qui sont les plus favorablement jugées avec plus de neuf apprentis sur dix qui les disent excellentes ou bonnes, devant les relations avec le professeur d'enseignement professionnel (82 % les jugent bonnes ou excellentes).

La figure ci-dessous montre qu'entre huit et dix apprentis sur dix jugent favorablement leurs relations avec les différents acteurs de l'apprentissage, du côté entreprise comme du côté CFA. Les relations avec le patron, puis avec le professeur d'enseignement général sont les moins favorablement ressenties bien que les niveaux de satisfaction restent élevés.

Bien que des différences existent selon la filière, les tendances sont assez proches. Quelle que soit la filière et les personnes considérées, la proportion d'apprentis jugeant les relations bonnes ou excellentes ne descend jamais en dessous de 74 %, ce qui est observé dans le Paramédical-travail social-soins, pour les relations avec le patron.

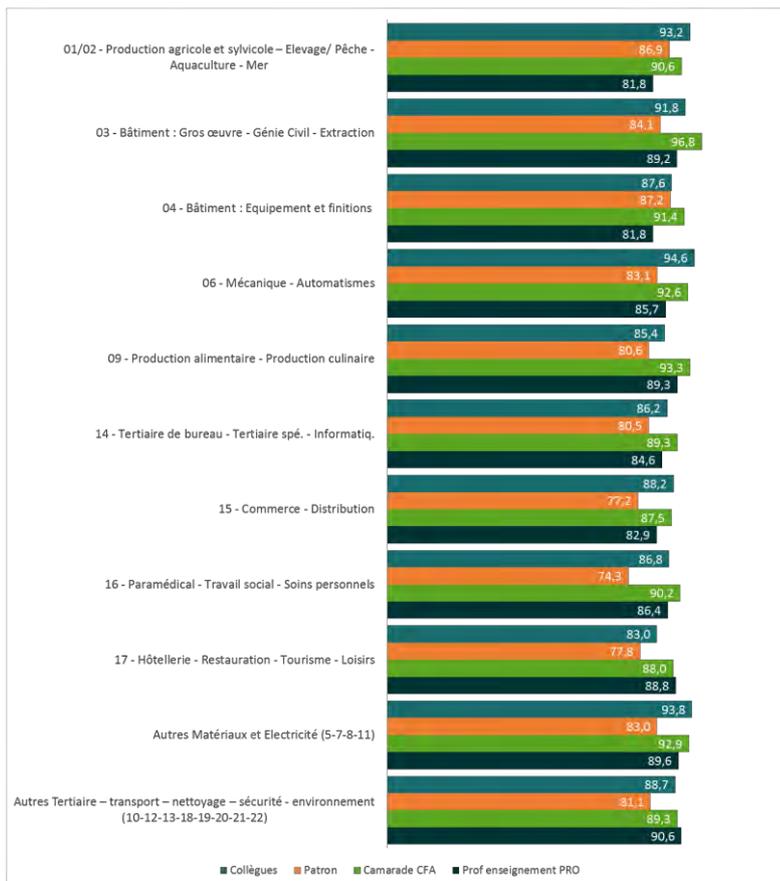
Fig 81. Jugement des relations avec ... (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Selon le niveau, seules les relations avec les collègues de travail sont perçues différemment. Les apprentis de niveau 5 sont 87 % à juger ses relations avec les collègues bonnes ou excellentes. Cette proportion est d'environ 91 % chez les apprentis des autres niveaux.

Fig 82. Bonnes et excellents relations par personne selon la filière (%)

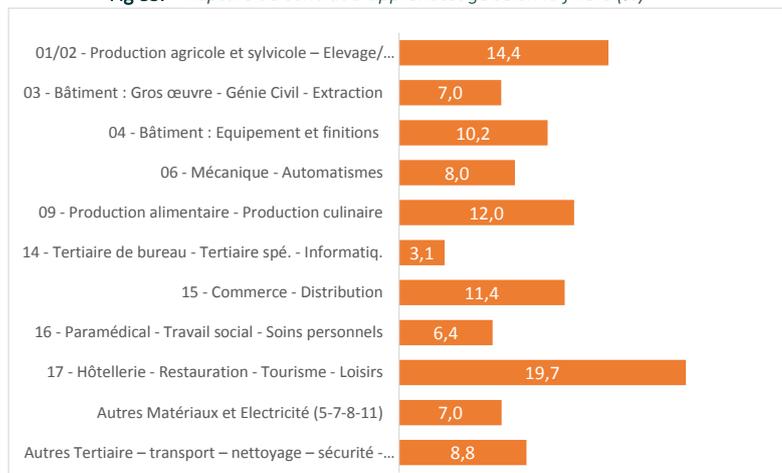


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

7. Rupture du contrat d'apprentissage

Plus d'un apprenti sur dix a déjà subi une rupture de contrat d'apprentissage¹. Cette proportion diminue avec le niveau : elle dépasse 10 % chez les apprentis de niveau 5 (11,2 %) et de niveau 4 (11,5 %), contre 6,2 % au niveau 3 et 3,5 % au niveau 1 et 2. Des écarts sont observés selon la filière, avec des proportions d'apprentis ayant subi des ruptures de contrats plus élevées dans l'Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs, dans la Production agricole-élevage-pêche, dans la Production alimentaire ou dans le Commerce-distribution. Dans l'Hôtellerie-restauration près d'un apprenti sur cinq a subi une rupture de contrat d'apprentissage.

Fig 83. Rupture de contrat d'apprentissage selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

¹ Il s'agit de apprentis actuellement en cours d'apprentissage. Cette proportion ne prend pas en compte les apprentis qui ont dû renoncer à l'apprentissage suite à une rupture de contrat.

8. Risques et expositions professionnelles : information et protections

a) Informations sur les risques

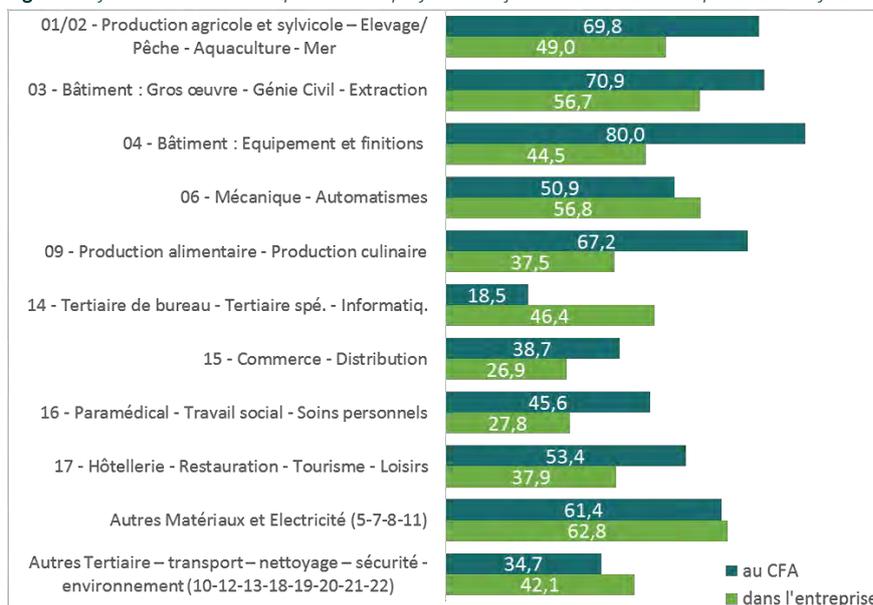
Au CFA, un peu plus d'un apprenti sur deux (55,3 %) se rappelle avoir eu une information sur les risques pour la santé liés à sa profession. Ils sont moins nombreux à en avoir eu une dans l'entreprise (44 %). A noter sur ces deux questions un taux de non réponse de 14 %.

Selon la filière, les données sont très différentes. Dans la plupart des cas, les apprentis se rappellent plus fréquemment des informations dispensées au CFA qu'en entreprise. Ce n'est pas le cas en Mécanique-automatisme, dans le Tertiaire de bureau-informatique et Autre tertiaire-transport-nettoyage-sécurité.

Pour les informations délivrées au CFA, les niveaux d'information les plus faibles observés concernent le Tertiaire de bureau-Informatique, (18,5 % des apprentis se rappellent avoir eu une information), puis dans Autre tertiaire-transport-nettoyage (34,7 %), Commerce-distribution (38,7 %) et Paramédical-travail social-soins personnels (45,6 %). Pour les informations dans l'entreprise, les plus faibles niveaux d'information concernent Commerce-distribution (26,9 %), puis Paramédical-travail social-soins personnels (27,8 %), puis Production alimentaire (37,5 %) et Hôtellerie-Restauration-tourisme-loisirs (37,9 %).

Les filières pour lesquelles sont observées les plus grandes fréquences de diffusion d'une information sur les risques de la profession sont les filières du bâtiment et la filière agricole et pêche, même si la moitié des apprentis de ces filières n'a pas toujours reçu une information dans l'entreprise. Les apprentis des filières Bâtiment : gros œuvre, Autres matériaux et électricité, et Mécanique-automatisme sont les seuls à être plus de la moitié à se rappeler avoir eu une information aussi bien au CFA que dans l'entreprise.

Fig 84. Informations sur les risques liés à la profession reçues au CFA et en entreprise selon la filière

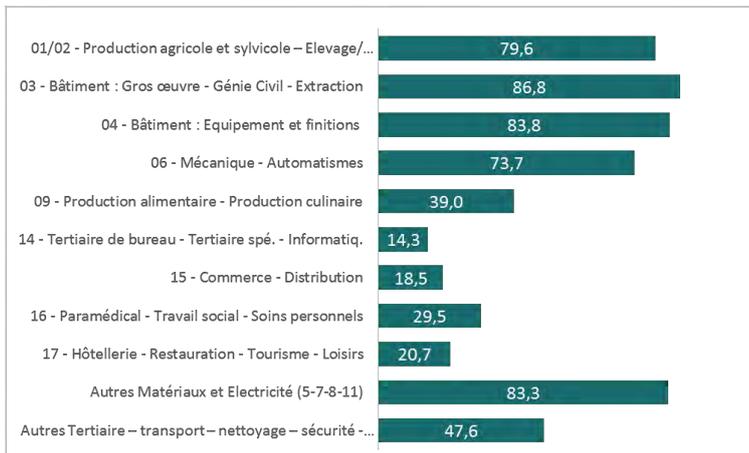


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

b) Protections individuelles : besoin et utilisation

Un peu plus de la moitié des apprentis (52 %) ont besoin de protections individuelles pour l'exercice de leur profession. Cette proportion varie avec la filière. Une nette différence est également observée entre les apprentis des niveaux moins élevés et les apprentis de niveaux 1 et 2, qui déclarent plus fréquemment ne pas avoir besoin de protections individuelles.

Fig 85. Besoin de protections individuelles selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 86. Besoin de protections individuelles selon le niveau (%)

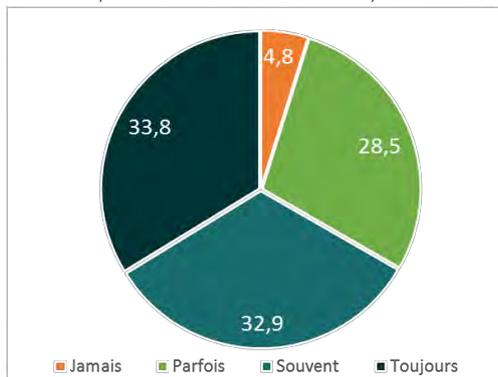


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

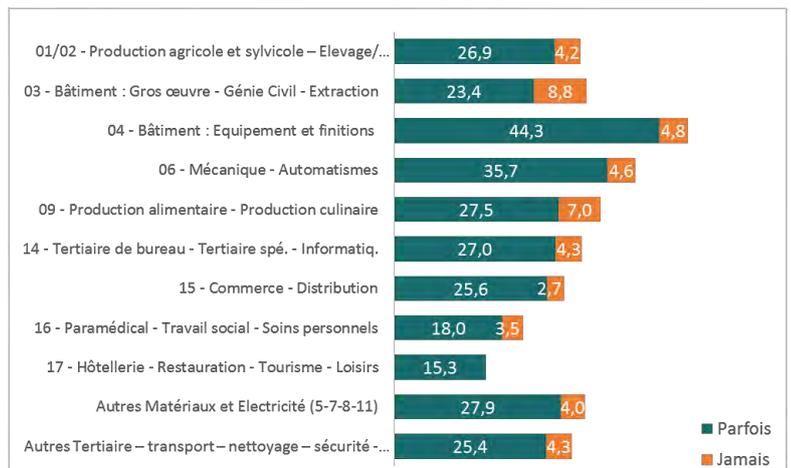
Parmi les apprentis ayant répondu avoir besoin de protections individuelles, un tiers déclare les utiliser toujours, un autre tiers les utilisent souvent, et le dernier tiers les utilisent parfois (28,5 %) ou jamais (4,8 %). Selon la filière et parmi les apprentis ayant déclaré en avoir besoin, la proportion d'apprentis n'utilisant jamais de protections individuelles ou les utilisant parfois, sont en proportion plus nombreux dans le Bâtiment : équipement et finitions, puis en Mécanique-automatisme. A l'opposé, c'est dans l'Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs que cette proportion est la plus faible, devant Paramédical-travail social-soins.

Fig 87. N'utilise jamais ou parfois des protections individuelles (parmi ceux qui déclarent en avoir besoin - %)

Fig 88. Utilisation des protections individuelles (parmi ceux qui déclarent en avoir besoin - %)

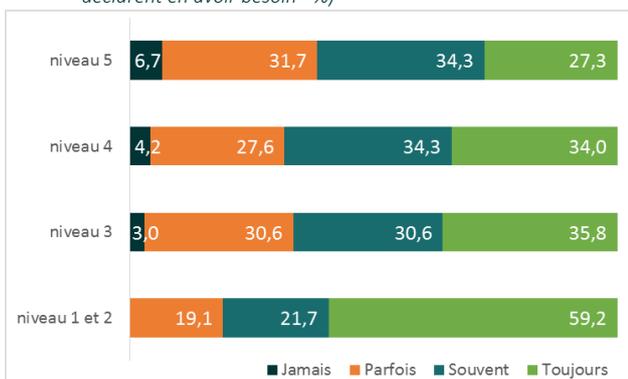


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 89. Utilisation des protections individuelles (parmi ceux qui déclarent en avoir besoin - %)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Les apprentis sont plus nombreux à utiliser toujours une protection individuelle, lorsque c'est nécessaire lorsque le niveau augmente. Ainsi, cette proportion est deux fois plus élevée chez les niveaux 1 et 2 par rapport aux apprentis du niveau 5.

Le regard des encadrants sur... les conditions d'apprentissage

Les conditions d'apprentissage dans l'entreprise ont peu été abordées par les encadrants des CFA qui semblent en avoir une vision très partielle, à travers néanmoins des visites et des rencontres effectuées auprès des apprentis dans les périodes de travail en entreprise. Selon l'établissement, les méthodes ne sont pas les mêmes.

Cependant, beaucoup ont mentionné la fatigue physique liée « à des travaux fatigants ». « Le passage à l'entreprise peut être compliqué donc il y a les soucis de fatigue liée au travail. Ils ont du travail difficile et des débuts de TMS et il y a surtout beaucoup de fatigue physique et puis des gestes répétitifs également » même si « ce n'est quand même pas fréquents à leur âge ».

« C'est vrai qu'ils ont des métiers physiques et à risque sur le port de charges lourdes ». Ce constat est confirmé par le service de médecine préventive du travail. Ont également été mentionnées « les expositions à des produits » et les « prises de risque liées à l'utilisation de machines dangereuses », également confirmés par la médecine du travail.

Les risques dépendent effectivement des filières. Ainsi, certains CFA observent « peu de maladie professionnelle car on a plus de métier de bouche et de métier de farine, plus de coiffure non plus, donc on a plus les problèmes d'allergie ». D'autres sont plutôt confrontés aux « accidents qui sont le problème majeur ». « On a des accidents : coupure, chutes et sur les exploitations et parfois des charges lourdes qui tombent sur les pieds ... »

Enfin, a été souvent mentionné le « stress notamment pour les jeunes apprentis qui sont confrontés au monde du travail pour la première fois ».

Le service de médecine préventive du travail, par les cas qu'il suit dans le cadre de l'apprentissage qui ne représentent pas la totalité des filières disponibles, présente une catégorisation des expositions professionnelles des apprentis. Il mentionne ainsi, les troubles allergiques dans les filières de bouche et la coiffure-esthétique ; les TMS en grande distribution liés à la manipulation de charges (manutentionnaire ou Employé de Libre-Service) et bâtiment ; l'utilisation de machines dangereuses et tout ce que cela induit comme prise de risque dans la menuiserie, la boucherie ... ; les horaires dans la restauration ... Les problèmes de santé liés à l'apprentissage viennent également du fait « qu'on prend l'apprenti pour un salarié comme les autres, ils remplacent un salarié ». Or « un apprenti n'est pas là pour remplacer une personne, il est là pour apprendre ! En ce moment je pense qu'il faut vraiment le rappeler. Pour faire ces travaux [port des charges lourdes avant 18 ans (maximum 20 % de leur poids), travailler en hauteur, travailler de nuit, de week-end, les heures supplémentaires, travailler sur des machines dangereuses], il faut une dérogation et donc un avis médical d'aptitude délivré à l'apprenti, ce que je n'ai jamais fait ! Je ne pense pas que cela soit fait très souvent... ». Se pose ainsi la question du niveau de connaissance de ces restrictions dans les CFA et dans les entreprises ?

Ces questions n'ont pas fait l'objet d'observations de la part des encadrants des CFA. De même, la question du respect des horaires, qui ressort comme un problème pour une partie importante des apprentis, n'est pas ressortie dans les entretiens.

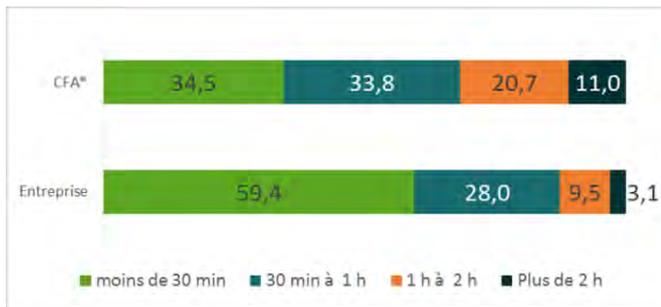
Enfin, pour les encadrants, « si les CFA insistent sur les protections à utiliser, les précautions et les règles à respecter, on ne sait pas trop comment c'est fait dans les entreprises ». Des manquements ont parfois été repérés mais « le plus souvent, ce n'est pas volontaire et cela s'arrange rapidement ». c'est notamment le cas pour la mise à disposition de protections individuelles (bottes renforcées, gants, maques, lunettes ...) qui manquent parfois dans certaines entreprises.

9. Transports : temps de trajets et moyens

Les temps de trajets aller-retour vers le CFA (* les réponses des internes ne sont pas prises en compte) sont divisés en trois tiers : un premier concernant les apprentis à moins de 30 minutes aller-retour du CFA, le deuxième ceux à au moins 30 minutes et jusqu'à une heure aller-retour, et un dernier à plus d'une heure aller-retour.

Les temps de trajet pour aller à l'entreprise sont moins longs. Près de 60 % des apprentis ont trouvé une entreprise à moins de 30 minutes aller-retour. Moins de 15 % d'entre eux sont à une heure et plus de leur entreprise.

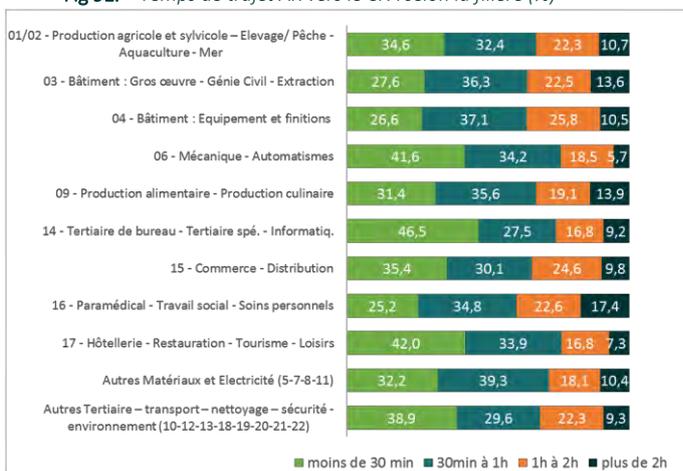
Fig 90. Temps de trajet AR vers le CFA et vers l'entreprise (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

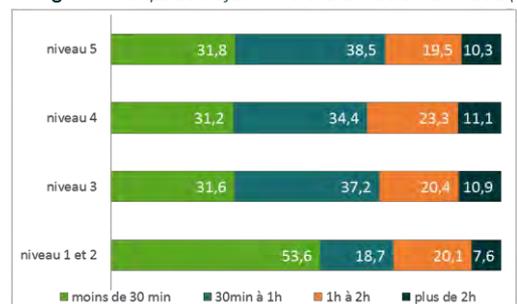
Pour les trajets vers le CFA, les apprentis non internes des filières Tertiaire de bureau-informatique (46,5 %), Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs (42 %) et Mécanique-automatisme (41,6 %) ont plus fréquemment des temps de trajets aller-retour inférieurs à 30 minutes. A l’opposé, les apprentis non internes de Paramédical-travail social-soins (40 %), du Bâtiment : finition et équipement (36,3 %), du Bâtiment : gros œuvre (36,1 %), et du Commerce-distribution (34,4 %) ont plus fréquemment des temps de trajet aller-retour d’au moins une heure. Les temps de trajet diffèrent peu entre les niveaux d’apprentissage. Seuls les apprentis des niveaux 1 et 2 se distinguent avec une proportion à moins de 30 minutes du CFA aller-retour beaucoup plus importante que ce qui est observé aux autres niveaux : plus de la moitié contre un petit tiers.

Fig 91. Temps de trajet AR vers le CFA selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

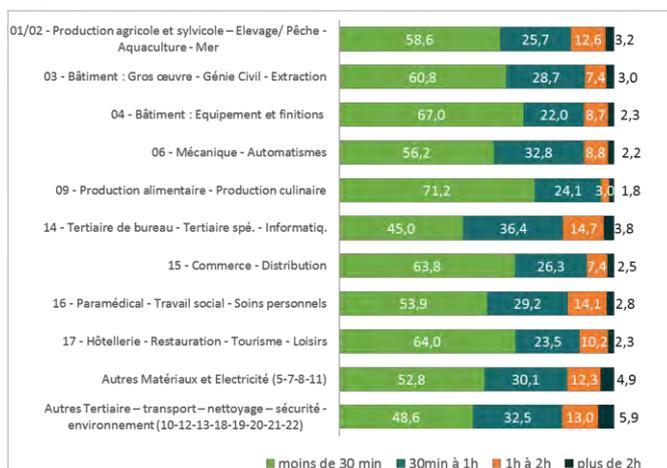
Fig 92. Temps de trajet AR vers le CFA selon le niveau (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

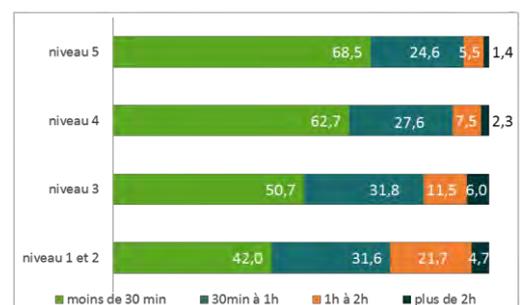
Pour les trajets vers l’entreprise, les apprentis déclarent des temps aller-retours qui diffère sensiblement selon la filière : 45 % des apprentis du Tertiaire de bureau sont à moins de 30 minutes aller-retour de leur entreprise, contre 71 % des apprentis de Production alimentaire. A l’opposé, près d’un apprenti sur cinq a un temps de trajet aller-retour dépassant l’heure dans la filière Autre tertiaire-transport-nettoyage-sécurité. Ils sont moins de 5 % dans la filière Production alimentaire. Ces temps augmentent avec le niveau. Ils sont près de 70 % à déclarer des temps inférieurs à la demi-heure au niveau 5, contre une proportion de 42 % dans les niveaux 1 et 2.

Fig 93. Temps de trajet AR vers l'entreprise selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 94. Temps de trajet AR vers l'entreprise selon le niveau (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Pour aller à l'entreprise ou au CFA, le **moyen de transport** le plus utilisé est la voiture, notamment en tant que conducteur, ou en tant que passager. Les transports en commun sont utilisés par plus d'un quart des apprentis pour aller au CFA mais ils sont beaucoup moins utilisés pour aller à l'entreprise.

Fig 95. Moyens de transport utilisés pour aller au CFA et à l'entreprise (%)

	CFA	Entreprise
voiture/conducteur	42,5	42,6
transport commun	28,1	12,1
voiture/passager	25,6	17,6
vélo	9,2	14,4
2 roues à moteur	7,2	17,5
marche	2,3	7,1
collègue, patron ...	0,2	0,9
véhicule entreprise	0,1	0,2

Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Le regard des encadrants sur... la mobilité

La mobilité et la question des transports est une préoccupation importante au sein des CFA, notamment par rapport aux déplacements vers les entreprises. En effet, en période de CFA, les difficultés sont moins importantes, car ils sont souvent bien desservis et/ou ont souvent des internats qui constituent une solution face à l'éloignement et aux difficultés de mobilité.

Ainsi, il existe des « problèmes de mobilité surtout pour les entreprises en milieu rural et des problèmes liés à la sécurité routière et des prises de risque pour ceux qui ont le permis ».

A cause du manque de moyens économiques des familles, les apprentis majeurs n'ont « pas les moyens ni d'avoir le permis, ni d'avoir une voiture », quand pour les mineurs, il manque des moyens pour « acheter un billet de train ». Les « soucis [sont encore plus importants] pour les mineurs en milieu rural ». Pour ces apprentis, il reste à « trouver des entreprises à proximité ou dans des villes car alors il y a des moyens de transport ... mais c'est un peu difficile ».

Certains identifient des problèmes de mobilité liés aux consommations de produits qui engendrent des pertes de permis : « On le sait parce qu'on reçoit de très nombreuses convocations au tribunal par les contrôles alcool et cannabis. Donc ils perdent leur permis et ils ont des soucis pour aller au travail donc pour leur apprentissage. Parfois on les héberge mais c'est pour aller à l'entreprise [que c'est compliqué] »

La question de la mobilité est aussi en lien avec l'accès à l'apprentissage : « ces problèmes de mobilité chez nous, c'est surtout par rapport à ceux qui n'arrivent pas à entrer dans la formation apprentis car ceux qui entrent dans la formation c'est qu'ils ont déjà trouvé l'entreprise donc il n'y a plus de problème. Non le problème est pour ceux qui ne sont pas mobiles et qui ne trouvent pas l'entreprise leur permettant de faire un apprentissage. [Cela pose] des difficultés d'accès à l'apprentissage. Il n'y a pas de problème pour suivre la formation car on offre possibilités de logement sur place mais il faut trouver une entreprise à proximité. »

Enfin, à la question de la mobilité, les encadrants des CFA lient souvent la question du logement. En effet, plus particulièrement pour les apprentis des niveaux élevés, trouver une entreprise peut être compliqué et s'accompagne souvent de la nécessité de s'éloigner de son domicile. La question d'un second logement pour se rapprocher de l'entreprise se pose alors.

K. ACCIDENTS : FREQUENCE ET CONTEXTE

Un apprenti sur cinq a subi au moins un accident ayant entraîné une consultation chez un médecin ou à l'hôpital, au cours des 12 derniers mois.

Les accidents sont le plus fréquemment des accidents de travail, qui ont lieu au cours du travail ou dans l'entreprise (6,2 %), ou pendant le trajet vers l'entreprise (5,2 %). Les accidents « autre » peuvent avoir lieu au domicile ou lors d'activités non professionnelles (loisir, sport, déplacement personnel ...).

Fig 96. Accidents dans l'année (%)

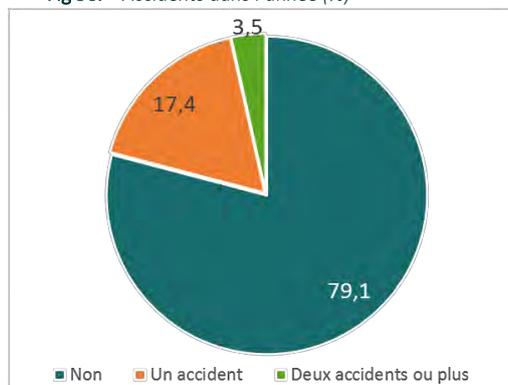
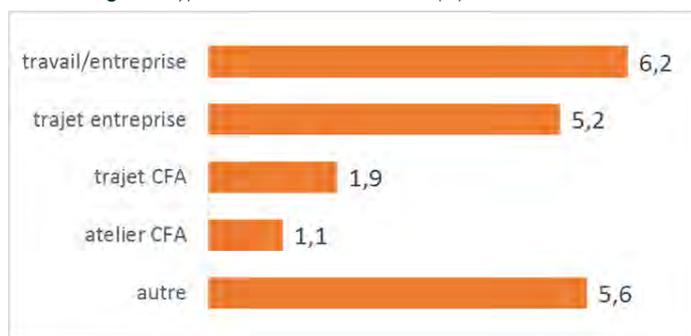


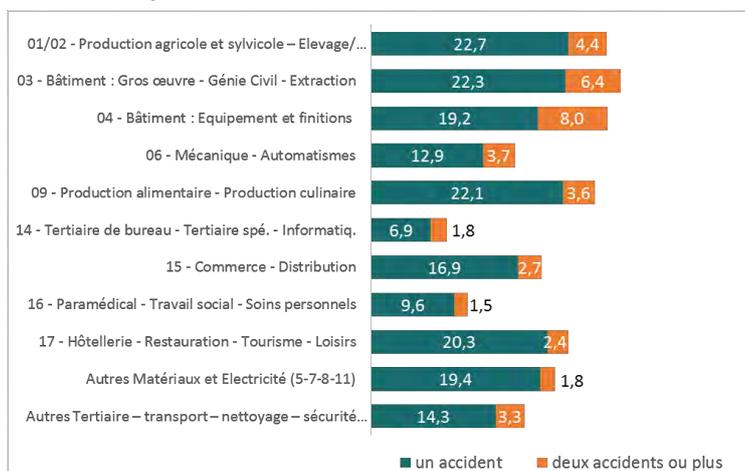
Fig 97. Types d'accidents dans l'année (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

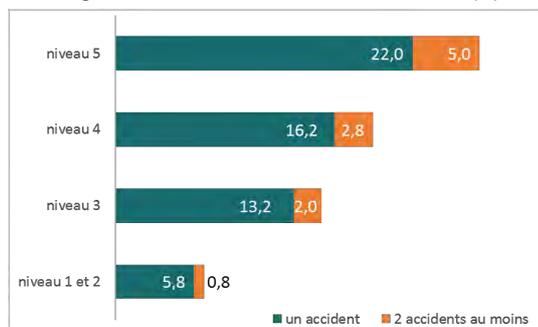
Les accidents, en lien ou non avec l'apprentissage, ont plus fréquemment été déclarés par des apprentis suivant une formation dans les filières Bâtiment : gros œuvre, Bâtiment : équipement et finition, Production agricole-élevage-pêche. Les accidents dans l'année sont plus fréquemment déclarés par les apprentis du niveau 5. Ils diminuent lorsque le niveau augmente pour concerner à peine 7 % des apprentis de niveau 1 et 2.

Fig 98. Accidents dans l'année selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 99. Accidents dans l'année selon le niveau (%)

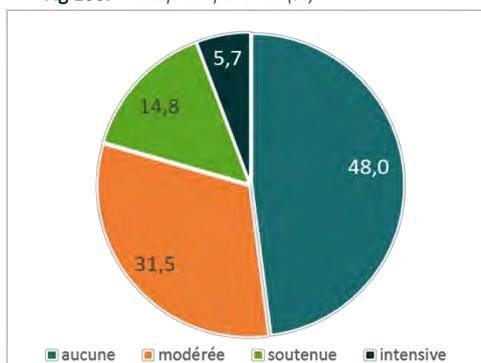


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

L. PRATIQUES SPORTIVES

Près de la moitié des apprentis ne font pas de sport en dehors des heures dispensées au CFA. Ils sont un peu moins d'un tiers à avoir une pratique modérée (moins de 4 heures par semaine), tandis que 15 % ont une pratique soutenue (de 4 à 8 heures par semaine, et 6 % une pratique intensive (plus de 8 heures par semaine).

Fig 100. Pratiques sportives (%)

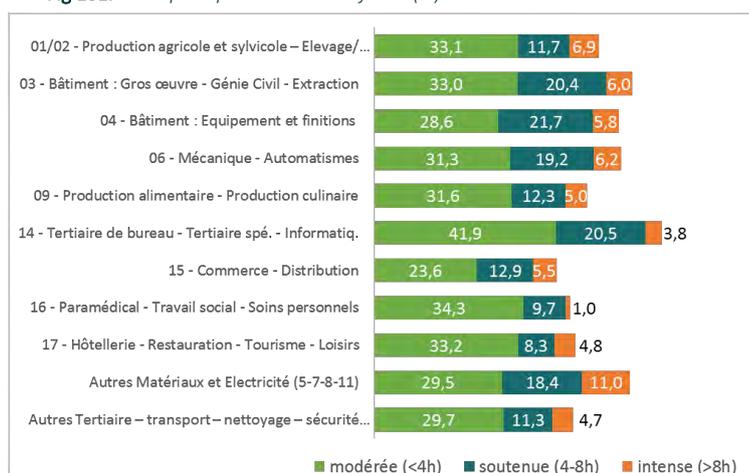


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Les différences selon la filière ne sont pas très marquées. Une proportion de sportifs modérés plus importante est observée dans la filière Tertiaire de bureau-informatique. A noter également une plus forte proportion d'apprentis ayant une pratique intense dans la filière Autres matériaux et électricité.

La pratique sportive augmente avec le niveau, passant de 47 % au niveau 5 à 65 % au niveau 1 et 2.

Fig 101. Pratiques sportives selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 102. Pratiques sportives selon le niveau (%)



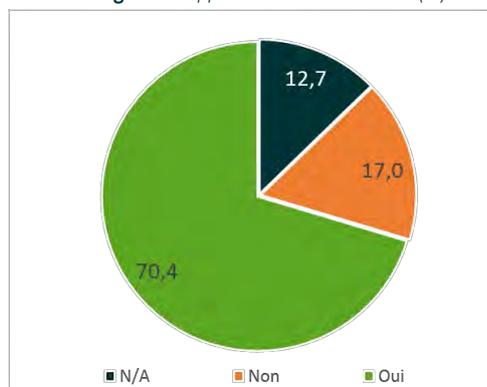
Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

M. COMPORTEMENTS SEXUELS

1. Rapports sexuels dans la vie

Sept apprentis sur dix ont déjà eu un rapport sexuel dans la vie. Une forte proportion n'a pas répondu à cette question (12,6 %). La plus faible proportion d'apprentis ayant eu des rapports sexuels dans la vie est observée pour la filière Production alimentaire (66,5 %) et auprès des niveaux 5 (63,7 %).

Fig 103. Rapports sexuels dans la vie (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 104. Rapports sexuels dans la vie selon la filière (%)

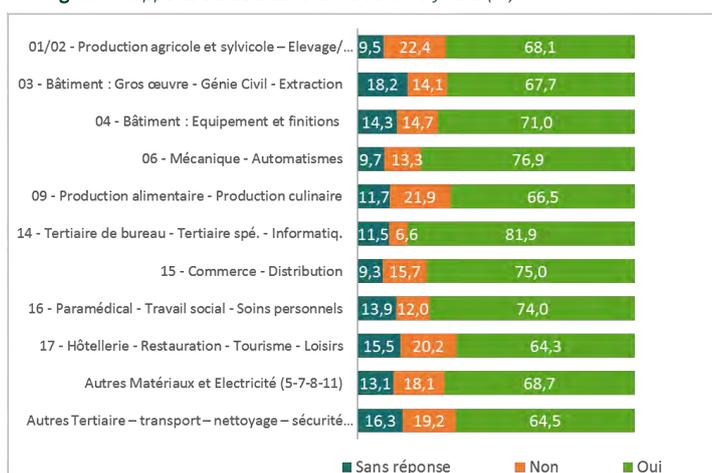
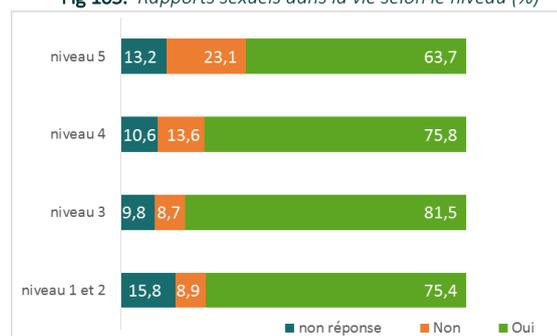


Fig 105. Rapports sexuels dans la vie selon le niveau (%)



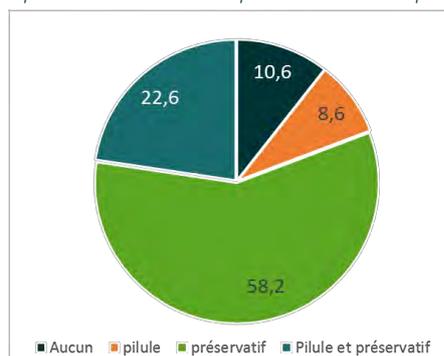
2. Moyens de protection et de contraception

Sur les questions des moyens de contraception et de protection, **femmes et hommes devaient répondre pour eux-mêmes ou/et leur partenaire**. Ainsi, à titre d'illustration, une femme répondait pour son partenaire masculin pour ce qui concerne le préservatif masculin tandis qu'un homme devait répondre pour son partenaire féminin pour ce qui concerne la pilule contraceptive ou la pilule du lendemain. Les variations observées notamment selon la filière sont donc à prendre avec précaution en fonction de la distribution des apprentis par sexe.

a) La première fois

Lors de leur premier rapport sexuel, près d'un apprenti sur cinq n'a pas utilisé de protection. Plus d'un apprenti sur dix n'a utilisé ni moyen de protection ni moyen de contraception.

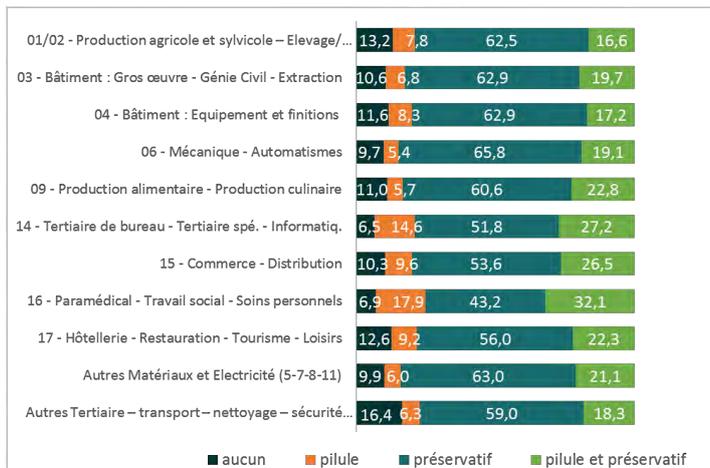
Fig 106. Moyens de protection et de contraception utilisés lors du premier rapport sexuels (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Un quart des apprentis de la filière Paramédical-travail social-soins n'ont pas utilisé un moyen de protection lors du premier rapport. Ils sont un petit moins nombreux dans ce cas dans les filières Autre tertiaire-transport-nettoyage, Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs, tertiaire de bureau-informatique, et Production agricole-élevage-pêche.

Fig 107. Protections et contraception utilisées lors du 1^{er} rapport selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 108. Protections et contraception utilisées lors du 1^{er} rapport selon le niveau (%)

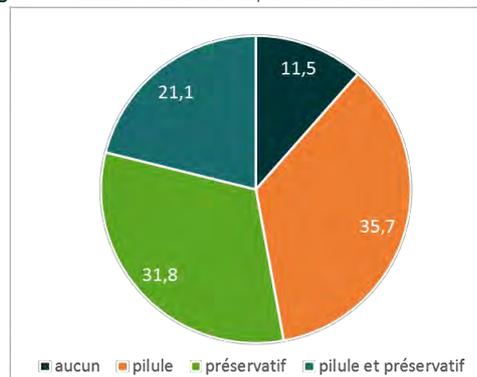


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

b) Moyens utilisés habituellement

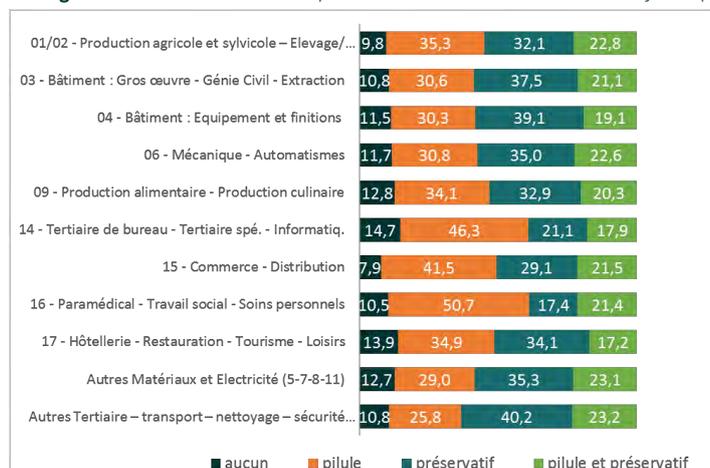
Habituellement les moyens de protection et de contraception utilisés par les apprentis sont le plus fréquemment la pilule, avec ou sans un préservatif. Un peu plus d'un apprenti sur dix n'utilise ni moyen de protection, ni moyen de contraception.

Fig 109. Protections et contraception utilisées habituellement (%)



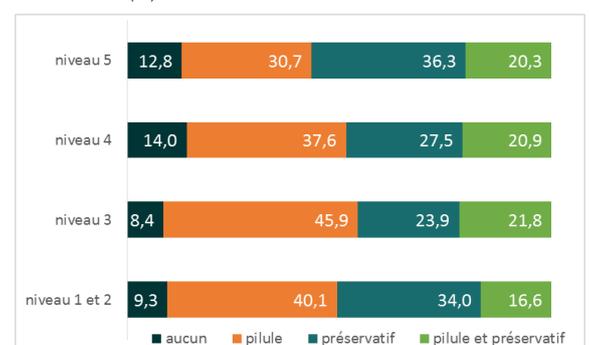
Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 110. Protections et contraception utilisées habituellement selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 111. Protections et contraception utilisées habituellement selon le niveau (%)

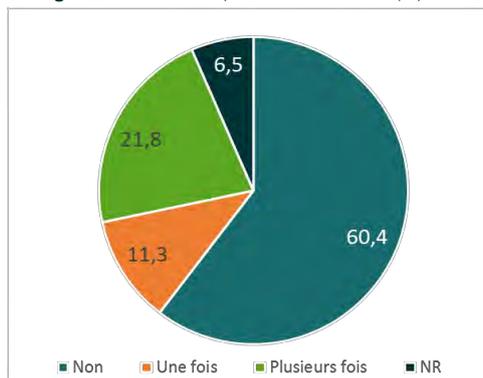


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

3. Recours à la pilule du lendemain

Environ un tiers des apprentis ont eu recours au moins une fois à la pilule du lendemain.

Fig 112. Recours à la pilule du lendemain (%)

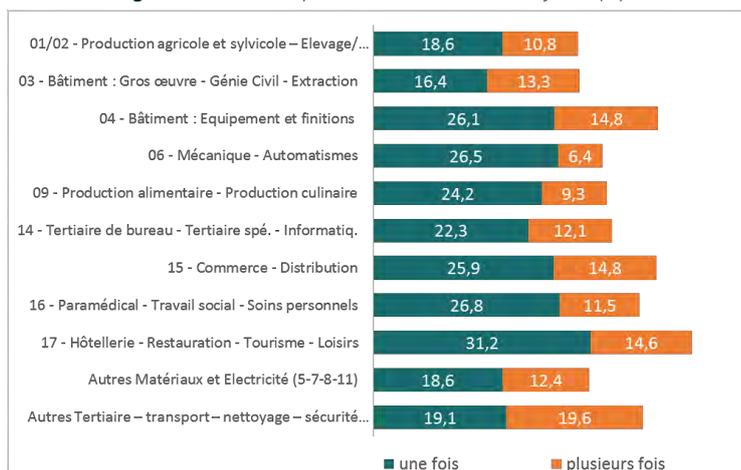


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Des filières sont plus fréquemment concernées par le recours à la pilule du lendemain : l'Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs (45,8 %), le Bâtiment : équipement et finitions (40,9 %), le Commerce-distribution (40,7 %).

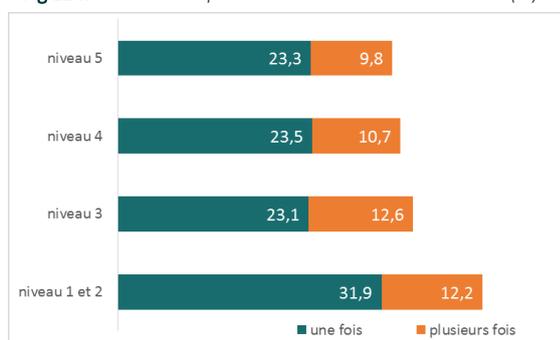
Le recours à la pilule du lendemain est plus souvent déclaré par les apprentis du niveau 1 et 2.

Fig 113. Recours à la pilule du lendemain selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 114. Recours à la pilule du lendemain selon le niveau (%)



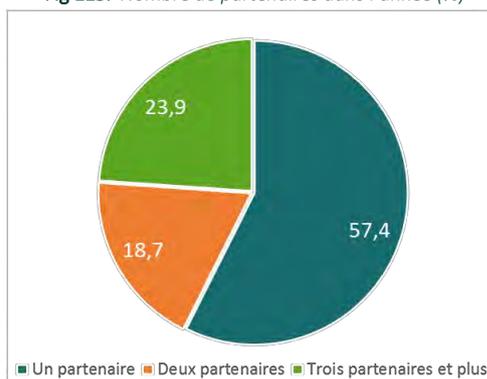
Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

4. Nombre de partenaires et utilisation du préservatif avec un nouveau partenaire

Plus de la moitié des apprentis ayant eu des rapports sexuels dans l'année ont eu un partenaire. Moins d'un sur cinq en a eu deux et un quart en a eu au moins trois.

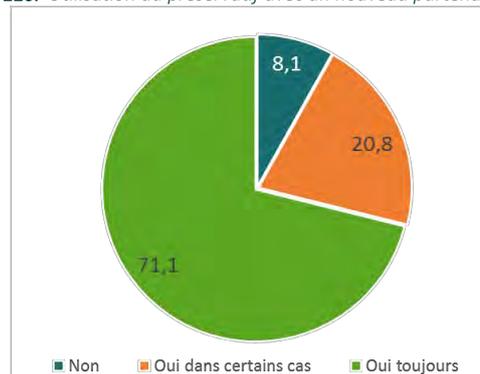
Ils sont plus de sept sur dix à toujours utiliser un préservatif avec un nouveau partenaire tandis qu'un sur cinq n'en utilise que dans certains cas, et que moins d'un sur dix n'en utilise jamais.

Fig 115. Nombre de partenaires dans l'année (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 116. Utilisation du préservatif avec un nouveau partenaire (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Selon la filière l'utilisation du préservatif avec un nouveau partenaire est plus ou moins fréquente. Ainsi, plus d'un apprenti de la filière agricole sur dix déclare ne pas en utiliser avec un nouveau partenaire et un sur cinq n'en utilise que dans certains cas, soit un tiers qui n'y ont pas recours systématiquement avec un nouveau partenaire. Une proportion comparable est observée dans la filière Production alimentaire (32,6 %).

Ils sont 75 % au niveau 1 et 2, et au niveau 3 à toujours utiliser un préservatif avec un nouveau partenaire, contre 67 % au niveau 5.

Fig 117. Utilisation non systématique du préservatif avec un nouveau partenaire selon la filière (%)

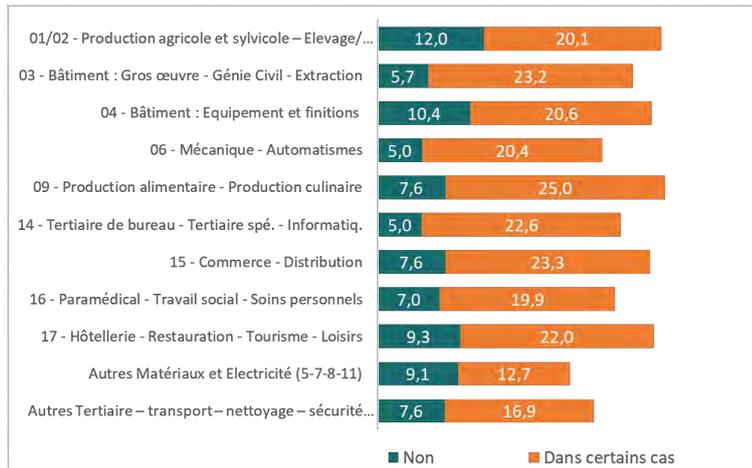


Fig 118. Utilisation systématique du préservatif avec un nouveau partenaire selon le niveau (%)



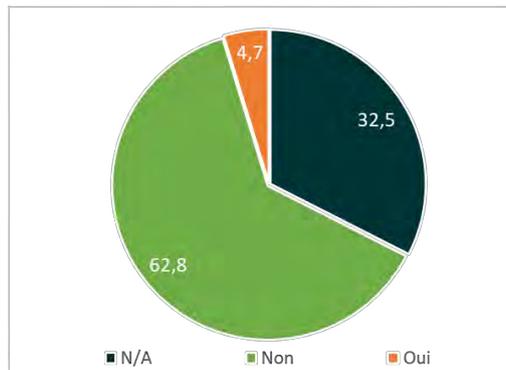
Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

5. Recours à l’interruption volontaire de grossesse (IVG)

Plus d’un tiers des apprentis interrogés n’ont pas répondu à cette question. Moins de 5 % ont déclaré avoir eu recours à une IVG.

Fig 119. Recours à l’IVG (%)

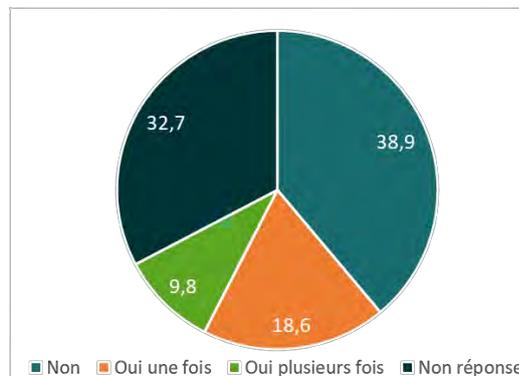


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

6. Dépistage du VIH et des IST

Un tiers des apprentis concernés n’ont pas répondu à la question. Seuls 28,6 % d’entre eux ont procédé à un dépistage du VIH ou d’une IST.

Fig 120. Réalisation d’un dépistage VIH ou IST (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Le regard des encadrants sur... les comportements sexuels

Les comportements sexuels sont difficilement abordés par les encadrants des CFA. C'est un sujet « trop personnel pour pouvoir l'aborder directement ». Cependant, la plupart d'entre eux ont mentionné des prises de risque et des comportements sexuels. Ainsi, « rien de précis sur les comportements sexuels mais on entend des discours assez hallucinant et tous les ans, on a des apprentis qui demandent à s'absenter pour accompagner leur copine pour avorter ». « Du côté des filles on a des situations compliquées, des grossesses ... Elles ne sont pas toujours accompagnées par leur famille, c'est lié à un environnement familial compliqué, elles sont livrées à elle-même. » Sont observées « des carences au niveau de l'information pour les protections ». Il existe « de gros problèmes par rapport à la prise de la pilule liée à des situations familiales et sociales compliquées. Les familles ne remplissent pas leur rôle notamment vis-à-vis des filles. ». Même pour les « femmes de 20 ans qui ont connaissance des problématiques contraceptives et de protection, mais elles ont maintenant l'âge d'avoir des enfants et on doit faire face à des grossesses pas vraiment subies mais pas vraiment voulues non plus, qui tombent mal ... ». De fait « des apprentis deviennent assez tôt parents. En une dizaine d'années je trouve que ce n'est pas si rare que ça. »

Il s'agit donc d'une problématique identifiée notamment dans les filières plus féminines donnant lieu à la mise en place d'actions d'éducation, souvent par le biais des plannings familiaux.

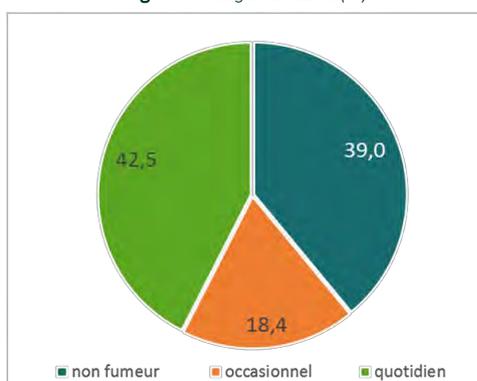
N. CONSOMMATION DE PRODUITS PSYCHOACTIFS

1. Usages du tabac et dépendance

a) Usages du tabac

Le tabagisme quotidien (régulier) concerne un peu plus de 40 % des apprentis avec des niveaux qui varient fortement en fonction de la filière et du niveau.

Fig 121. Usage du tabac (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Les proportions de fumeurs réguliers vont de 30 % dans le Tertiaire de bureau-informatique à 48 % dans le Commerce-distribution. Les proportions sont moins importantes chez les apprentis du niveau 1 et 2, par rapport aux niveaux moins élevés. La proportion de fumeurs occasionnels reste stable.

Fig 122. Usages du tabac selon la filière (%)

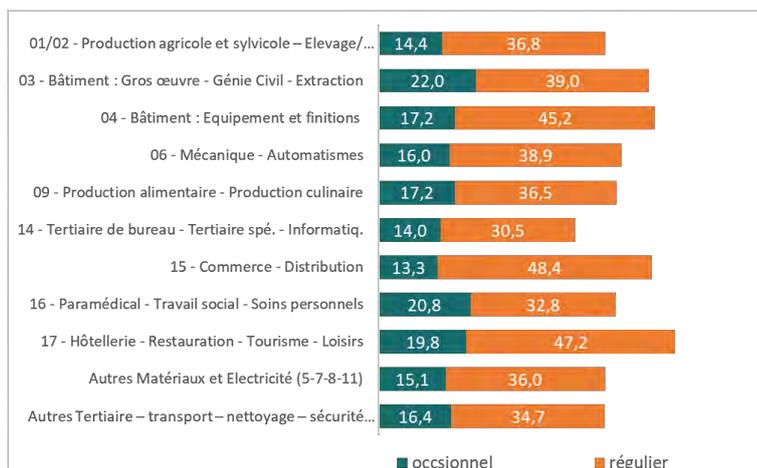
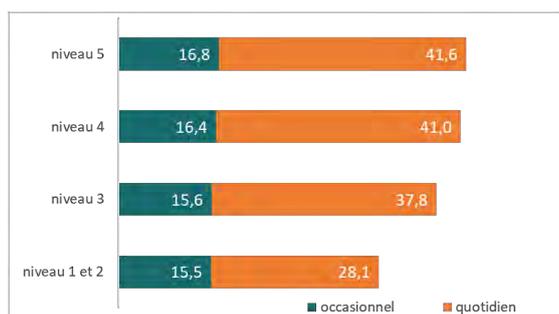


Fig 123. Usages du tabac selon le niveau (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

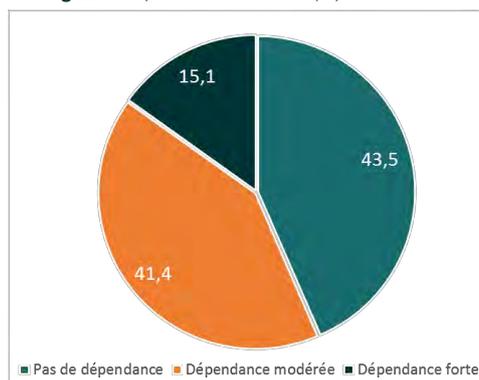
Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

b) Dépendance

Le test de Fagerström simplifié permet d'identifier la dépendance au tabac des fumeurs réguliers (quotidiens) à partir de deux questions. Trois catégories sont ainsi construites, de l'absence de dépendance à la forte dépendance en passant par une dépendance modérée.

Parmi les fumeurs réguliers, ils sont ainsi une majorité à être considérés comme dépendants : Plus de 40 % ont une dépendance modérée et 15 % une forte dépendance.

Fig 124. Dépendance au tabac (%)



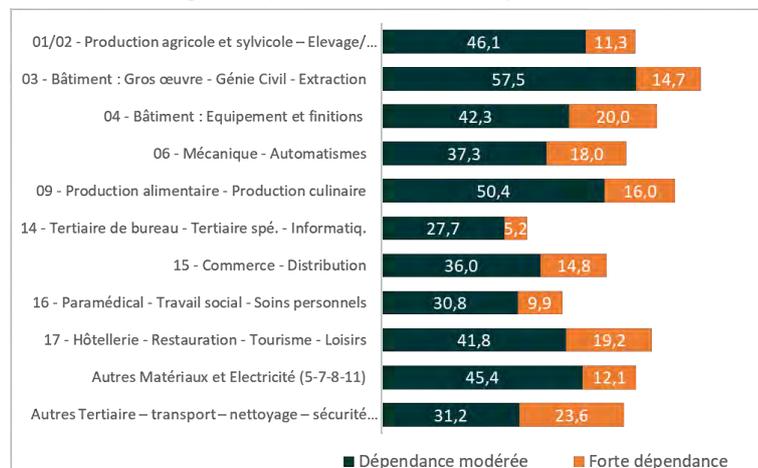
Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Test de dépendance de Fagerström simplifié

- Combien fumez-vous de cigarettes par jour ? 10 ou moins (0), 11 à 20 (1), 21 à 30 (2), plus de 30 (3)
- Dans quel délai après le réveil fumez-vous votre première cigarette ? Moins de 5 min (3), 6 à 30 min (2), 31 à 1h (1), plus d'1 h (0)

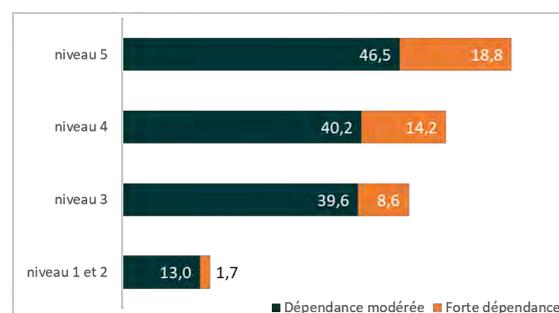
Score : 0 à 1 = pas de dépendance / 2 à 3 = dépendance modérée / 4 à 6 = forte dépendance

Fig 125. Dépendance au tabac selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 126. Dépendance au tabac selon le niveau (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

2. Usages de l'alcool

Seront étudiées dans cette partie les fréquences de consommation d'alcool (usage régulier et usage quotidien), leurs intensités par le biais des Alcoolisations Ponctuelles Importantes (API), et les ivresses qu'elles soient répétées ou régulières. L'encadré ci-dessous précise les critères permettant de catégoriser ces différents usages.

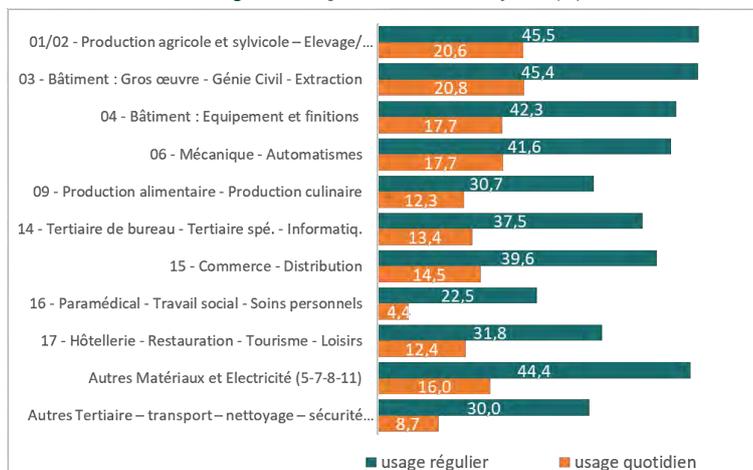
Définitions

- **Usage régulier** : au moins 10 fois dans le mois
- **Usage répété** : au moins 3 fois dans le mois
- **API** : alcoolisations Ponctuelles Importantes (au moins 5 verres au cours d'un même événement)

a) Fréquences

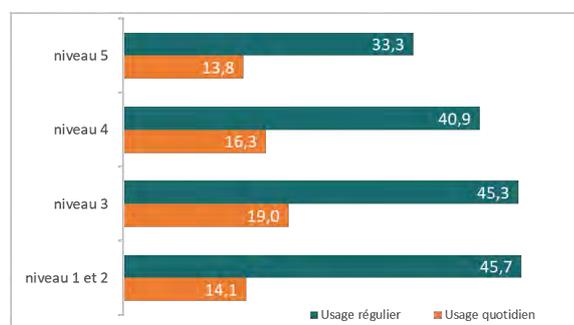
Plus du tiers des apprentis (37 %) sont des consommateurs réguliers d'alcool, quand 14,3 % en boivent quotidiennement. Cinq filières sont plus concernées par l'usage régulier d'alcool avec des proportions d'apprentis concernés dépassant 40 % : La filière agricole, les deux filières du bâtiment, Mécanique-automatisme et Autres matériaux et électricité. Ce sont les mêmes filières pour lesquelles sont observées les plus fortes proportions de consommateurs quotidiennes. Les filières Commerce-distribution et Tertiaire de bureau-informatique ont des niveaux de consommation qui sont également élevés.

Fig 127. Usages d'alcool selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 128. Usages d'alcool selon le niveau (%)

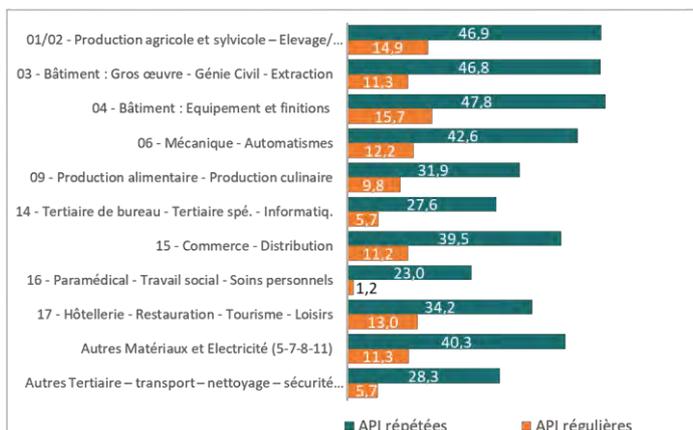


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

b) Intensités

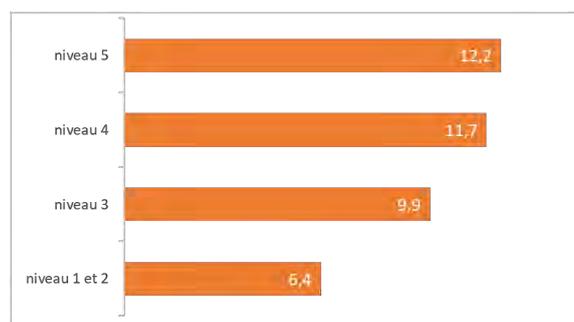
Les Alcoolisations Ponctuelles Importantes (API) désignent les événements au cours desquels ont été consommés au moins 5 verres d'alcool. Plus d'un tiers des apprentis (37,1 %) ont déclaré des API répétées (c'est-à-dire au moins trois API au cours des 30 derniers jours), et un sur dix (10,2 %) des API régulières (au moins dix API au cours des 30 derniers mois). La fréquence des API répétées concernent plus fréquemment les mêmes filières que l'usage régulier d'alcool, avec des niveaux dépassant 40 % voire 45 % : La filière agricole, les deux filières du bâtiment, Mécanique-automatisme et Autres matériaux et électricité. La filière Commerce-distribution pourrait également être ajoutée à cette liste. Avec le niveau, des différences significatives sont observées uniquement pour les API régulières. La fréquence des API répétées ne varie pas selon le niveau. Dès le niveau 3, la fréquence des API régulière est moins importante qu'aux niveaux 3 et 4. Elles ne concernent que 6 % des apprentis du niveau 1 et 2, soit deux fois moins qu'au niveau 5.

Fig 129. API répétées et régulières selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 130. API régulières selon le niveau (%)



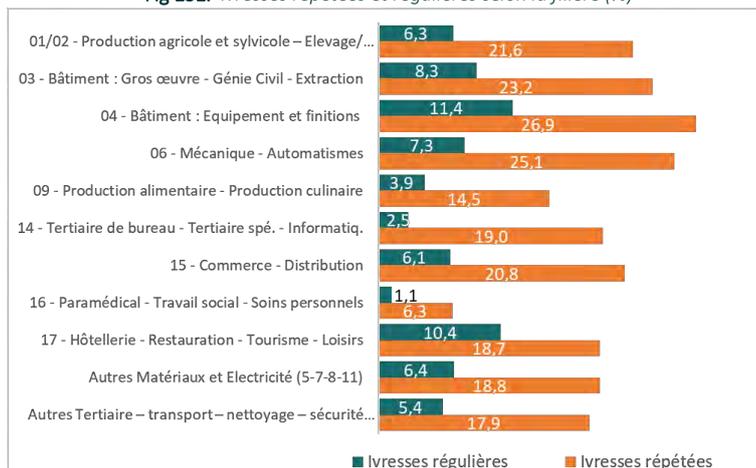
Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

c) Ivresses

Comme les API, les ivresses se déclinent selon leur fréquence entre ivresses répétées (au moins trois dans les 30 derniers jours) et ivresses régulières (au moins 10 dans les 30 derniers jours). Elles concernent respectivement 18,6 % et 5,8 % des apprentis. Comme pour les usages réguliers et les API répétées ou régulières, les filières agricoles, du bâtiment et Mécanique-automatisme sont plus particulièrement concernées par les ivresses répétées, avec des proportions d'apprentis concernés supérieures à 20 %. Les ivresses régulières concernent un apprenti sur dix dans l'Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs, et un peu plus dans la filière Bâtiment : équipement et finitions.

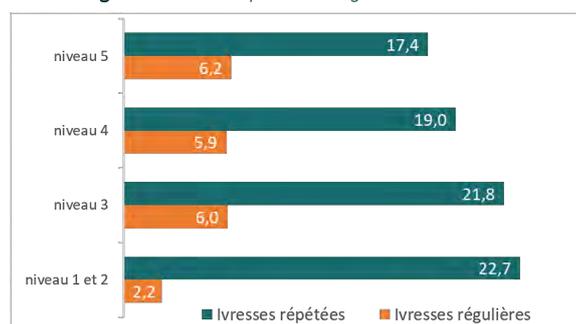
Si les ivresses répétées augmentent avec le niveau pour concerner près d'un quart des apprentis au niveau 1 et 2, les ivresses régulières sont constantes du niveau 5 au niveau 3 pour diminuer au niveau 1 et 2, passant ainsi d'environ 6 % à 2 %.

Fig 131. Ivresses répétées et régulières selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 132. Ivresses répétées et régulières selon le niveau

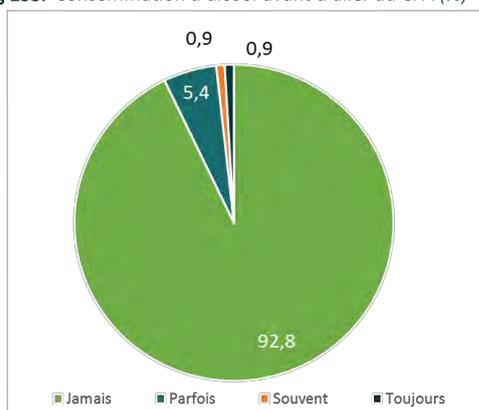


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

d) Consommation d'alcool avant d'aller au CFA ou en entreprise

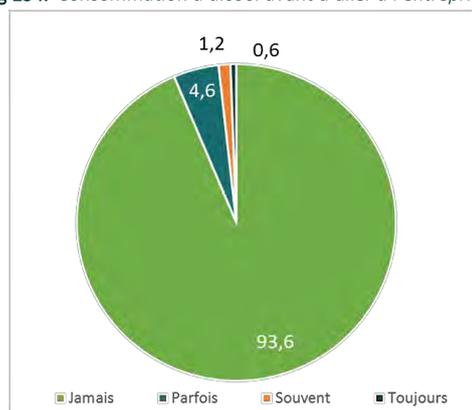
Environ 7 % des apprentis déclarent boire au moins parfois de l'alcool avant d'aller au CFA ou à l'entreprise. Moins de 2 % en boivent souvent ou toujours.

Fig 133. Consommation d'alcool avant d'aller au CFA (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Fig 134. Consommation d'alcool avant d'aller à l'entreprise (%)

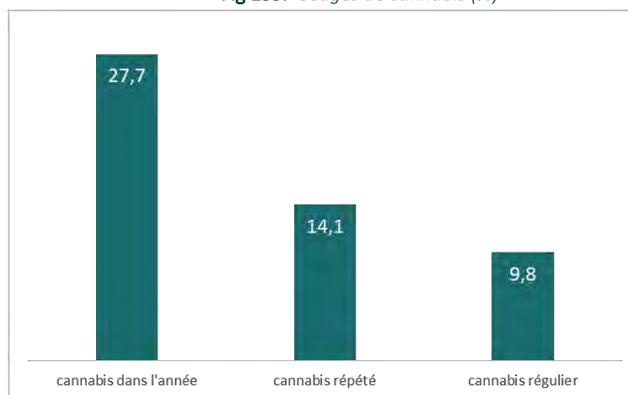


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

4. Usages du cannabis

Plus d'un quart des apprentis ont consommé du cannabis dans l'année, 14 % en ont un usage répété (au moins trois fois dans les 30 derniers jours), et 10 % un usage régulier (au moins dix fois dans les 30 derniers jours).

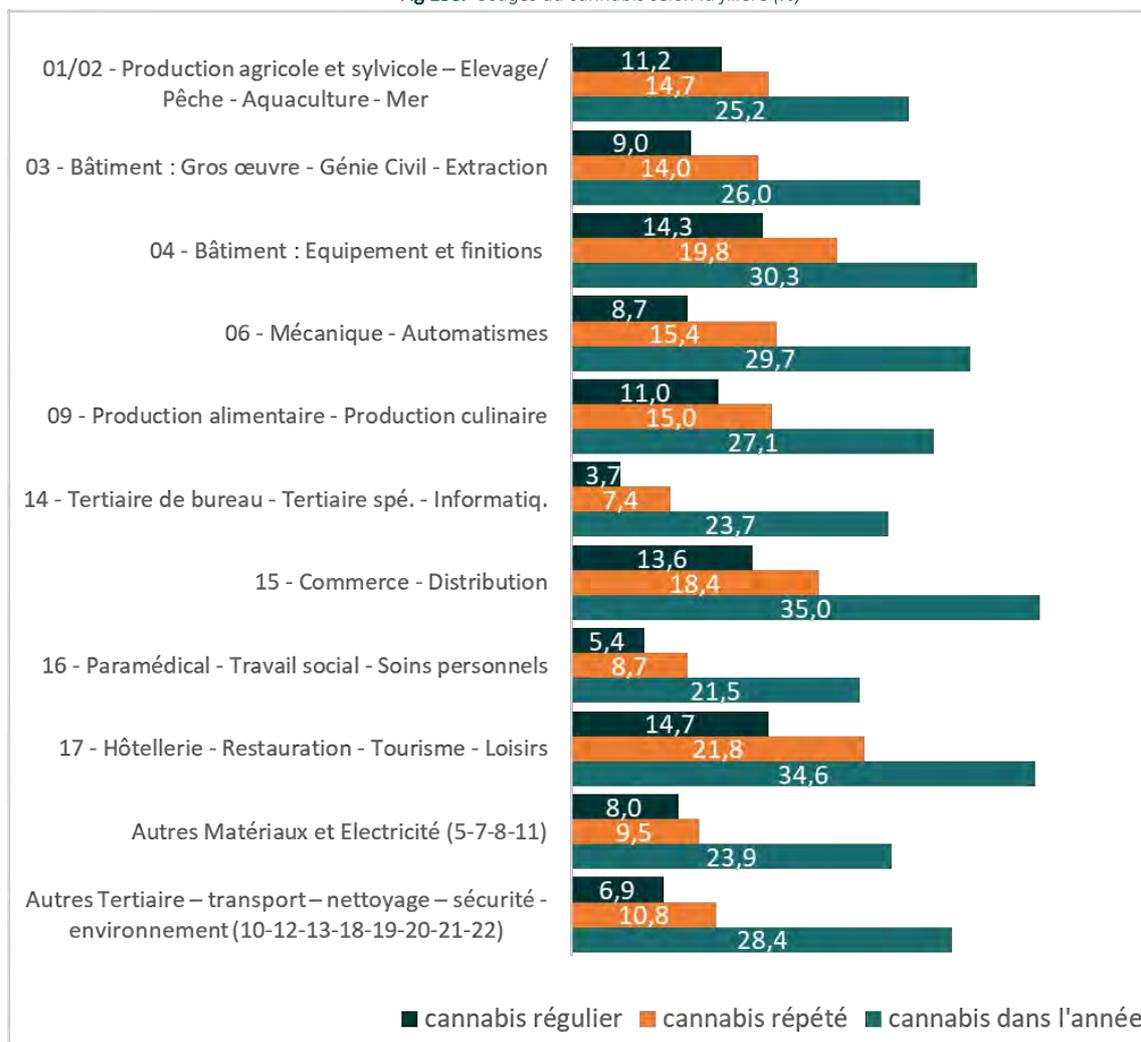
Fig 135. Usages de cannabis (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Les filières pour lesquelles sont observées les plus fortes proportions de consommations répétées et régulières sont l'Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs, le Bâtiment : équipement et finitions, et le Commerce-distribution. Production agricole-élevage-pêche et Production alimentaire viennent ensuite avec des proportions de consommateurs réguliers au-delà de 10 %.

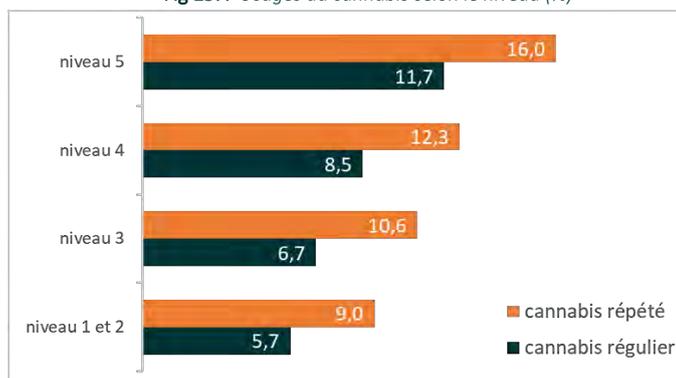
Fig 136. Usages du cannabis selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Les niveaux de consommation de cannabis baissent quand le niveau augmente, passant de 16 % pour l'usage répété au niveau 5, à 9 % au niveau 1 et 2. La même tendance est observée pour l'usage régulier : de 12 % à 6 %.

Fig 137. Usages du cannabis selon le niveau (%)

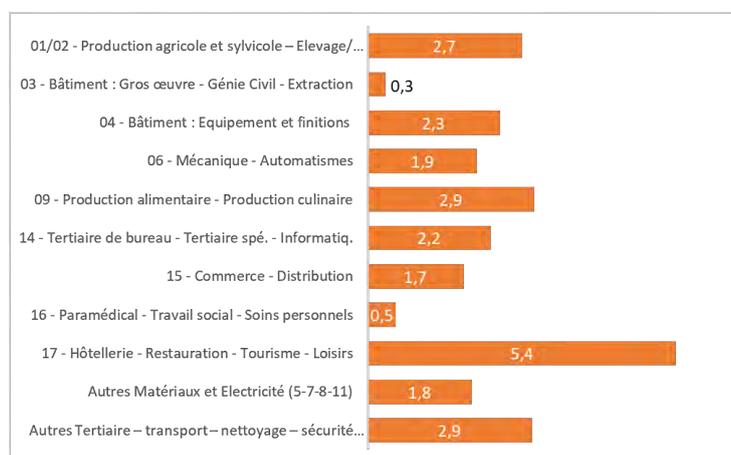


Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

5. Usages de l'ecstasy

Ils sont 8,2 % à avoir expérimenté (au une fois dans la vie) l'ecstasy, et 2 % en ont un usage mensuel. Les proportions observées selon la filière montrent des niveaux plus importants d'usage mensuel dans l'Hôtellerie-restauration-tourisme-loisirs. Les proportions sont comparables selon le niveau.

Fig 138. Usage mensuel de l'ecstasy selon la filière (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

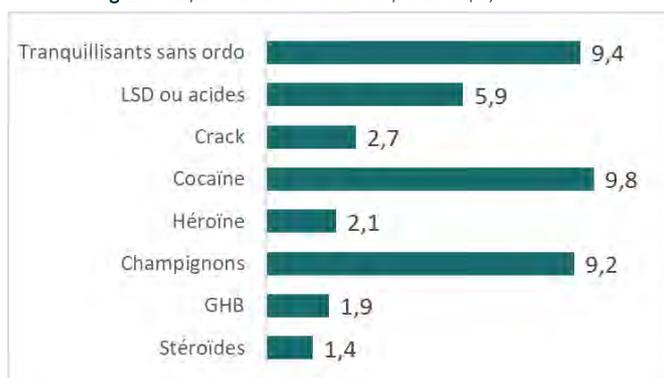
6. Usages des produits à inhaler

Un peu plus d'un apprenti sur dix a déclaré avoir expérimenté un produit à inhaler (11,9 %). Ils sont 3,7 % à en avoir un usage mensuel, sans différence ni selon la filière ni selon le niveau.

7. Expérimentation d'autres produits

La cocaïne (9,8 %), les tranquillisants sans ordonnance (9,4 %) et les champignons hallucinogènes (9,2 %) sont les autres produits les plus fréquemment expérimentés et concernent environ un apprenti sur dix.

Fig 139. Expérimentation d'autres produits (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

Le regard des encadrants sur... les consommations de produits

Les consommations de drogues sont identifiées comme une problématique de santé prioritaire par l'ensemble des encadrants des CFA. L'alcool est encore très présent, notamment dans les filières masculines. Cependant, il y a eu « une grosse prise de conscience notamment dans les entreprises donc il y a moins de cas ». Cependant, s'il est vrai qu'il y a moins « de retour des entreprises car ils [les apprentis] sont isolés, il n'y a pas l'effet de groupes, on est confronté à ça au CFA en fin de semaine ».

Et puis, « l'alcool est « culturel » dans certains métiers. Ça aide à supporter la pénibilité du travail, parfois à surpasser la peur du travail en hauteur par exemple ». « Il y en a qu'on décèle comme étant alcoolique, d'autres qui ne se disent pas alcoolique mais qui boivent tous les jours ».

Les encadrants notent une banalisation de l'alcool mais également du cannabis. Dans certains CFA, « la problématique est plus liée au cannabis [qu'à l'alcool]. On est confronté aux jeunes qui consomment dans la journée et qui ne sont pas attentifs en cours, après le déjeuner ou les pauses ». C'est une problématique « contre laquelle on mène une lutte importante. Ils ne peuvent pas se permettre, ils ont des travaux dangereux. Notre discours est clair sur le sujet ... Si on en trouve un il est viré ... On ne peut pas se permettre ».

Pour la plupart, les CFA sont conscients de l'importance de ces phénomènes, ils reçoivent « de très nombreuses convocations au tribunal par les contrôles alcool et cannabis ».

Enfin, pour la Médecine du travail, les addictions sont problématiques par rapport à l'attention pour la conduite et l'utilisation de machines dangereuses. C'est le cas du cannabis, » y compris dans ses formes dérivées avec le CBD », ainsi que « les prises d'alcool aiguës qui peuvent avoir lieu les veilles du travail mais aussi sur le lieu du travail. »

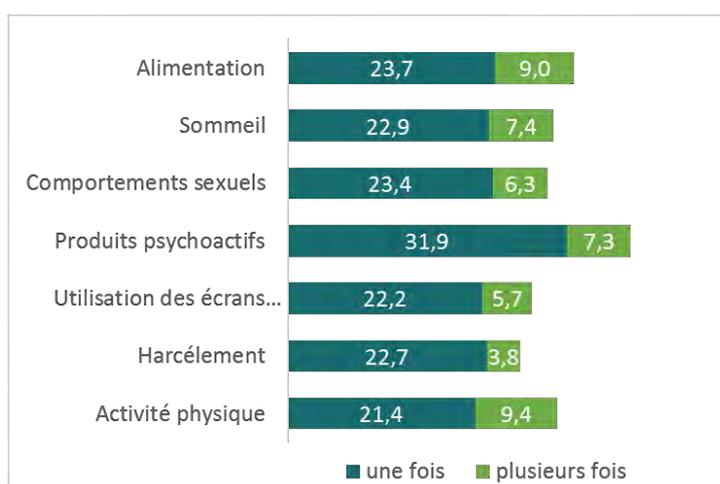
O. INFORMATION ET EDUCATION A LA SANTE

Une question a demandé aux apprentis de citer les actions d'information ou d'éducation à la santé auxquelles ils ont participé au CFA, parmi une liste thématique.

Une proportion importante de l'échantillon (15 %) n'a pas répondu à ces questions.

Selon les réponses obtenues, les séances d'information ou d'éducation à la santé les plus fréquentes concernent les produits psychoactifs : ils sont prêts de 40 % à en avoir bénéficié au moins une fois. Viennent ensuite les séances sur l'alimentation (33 %) puis l'activité physique (31 %).

Fig 140. Apprentis ayant participé à une séance d'information et d'éducation à la santé au CFA (%)



Source : Santé des apprentis en Nouvelle-Aquitaine 2018

P. ELEMENTS DE COMPARAISON

Cette partie propose de comparer quelques résultats globaux de l'enquête avec des résultats issus d'autres enquêtes menées auprès de jeunes. Ces comparaisons sont à prendre avec précaution et constituent des éléments de cadrage permettant de situer grossièrement les situations, comportements et ressentis des apprentis par rapport à des populations d'âge comparable. D'une part car les données auxquelles ont été confrontés les résultats de cette enquête ne sont pas totalement comparables quant aux critères d'âge et de sexe, de territoire, ou encore de méthode de recueil, et d'autre part, car, comme l'ont montré les résultats présentés dans ce rapport, les apprentis ne constituent pas une population homogène de par la diversité des niveaux et des filières qui jouent un rôle important sur les ressentis, comportements et conditions de vie.

1. Comparaison avec des données de 2013 selon le sexe

En 2013, le Conseil régional avait financé une première enquête menée auprès des apprentis de la région Poitou-Charentes. Bien que suivant un protocole d'enquête identique, la population était donc différente que la population cible de l'enquête 2018 menée sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine². Les différences entre ces deux populations est donc à prendre en compte et constituent les principales limites de cette comparaison. Les constats et différences mises en évidence sont donc à prendre avec beaucoup de précaution.

En effet les résultats donnent à voir une dégradation des conditions d'apprentissage, avec des apprentis qui subissent plus souvent des temps de travail hebdomadaire au-delà de 40 heures par semaine, des repos hebdomadaires plus souvent inférieurs à 48 heures de suite, une fatigue nerveuse plus fréquemment ressentie, notamment chez les hommes, et une fatigue physique plus souvent ressentie notamment chez les femmes. Parallèlement la comparaison sur les indicateurs de santé sont plutôt défavorables, sur l'état de santé global ressenti, sur la qualité de vie et sur certains indicateurs de santé mentale. Les consultations dans l'année d'un professionnel de santé sont assez fortement moins fréquentes en 2018, par rapport à 2013, notamment pour ce qui concerne le médecin généraliste, le dentiste et le médecin du travail. Enfin, globalement, les niveaux de consommation observés en 2018 sont un peu inférieurs aux niveaux de 2013, particulièrement chez les hommes.

Fig 141. Comparaison avec les données de l'enquête Santé des apprentis de Poitou-Charentes 2013 (%)

	Santé des apprentis de Poitou-Charentes 2013		Santé des apprentis Nouvelle-Aquitaine 2018	
	Hommes n = 2 110	Femmes n = 990	Hommes n = 2 461	Femmes n = 1 196
Bonne et excellente santé	94,3	89,5	91,5	84,5
Vie satisfaisante	84,5	78,0	77,1	74,0
Se sentir déprimé souvent	15,7	32,7	18,7	37,9
Etre souvent inquiet	35,0	60,7	37,1	69,6
Penser souvent au suicide	3,5	4,9	3,3	5,3
Tentative de suicide	6,7	16,0	6,7	15,0
Consultation médecin du travail dans l'année	67,8	65,7	45,3	47,1
Consultation médecin généraliste dans l'année	76,8	87,5	59,4	78,0
Consultation dentiste dans l'année	47,8	53,5	29,5	40,8
Consultation psychiatre, psychologue dans l'année	6,1	9,0	5,0	11,5
Sommeil satisfaisant	68,1	50,1	56,9	42,9
Satisfaction professionnelle	91,3	89,0	89,9	88,0
Apprentissage satisfaisant	88,0	87,0	86,9	85,4
Temps de travail + de 40 h/sem	20,5	12,9	25,6	13,6
Repos hebdomadaire d'au moins 48h de suite	73,9	68,3	73,8	65,4
Fatigue physique liée au travail	62,7	57,1	66,1	64,2
Fatigue nerveuse liée au travail	33,3	48,8	41,2	51,5
Préservatif systématique avec nouveau partenaire	73,0	73,5	69,7	74,2
Utilisation pilule du lendemain	27,3	38,5	31,5	42,5
Fumeur quotidien	53,0	45,3	43,1	42,3
Usage régulier d'alcool	48,6	25,2	41,3	27,6
API répétées	56,6	30,7	42,3	26,3
API régulières	20,1	4,5	13,1	4,2
Usage régulier de cannabis	16,3	6,3	11,1	7,0

² S. Robin, V. Bounaud, J. Debarre. La santé des apprentis de Poitou-Charentes. Diagnostic santé. Juin 2013. Rapport n°151. 147 pages. Téléchargeable sur le site de l'ORS Nouvelle-Aquitaine.



2. Autres éléments de comparaison

Deux autres enquêtes ont été utilisées pour établir des comparaisons. Des limites importantes doivent toutefois être précisées, les méthodes de recueil n'étant pas les mêmes et les populations différentes en termes d'âge, de répartition selon le sexe, ou encore de territoires. Ainsi, l'enquête 2016 de l'Observatoire de la Vie des Etudiants s'intéresse à une population plus âgée et plus féminine, et au niveau national. L'enquête ESCAPAD Nouvelle-Aquitaine 2017 a pour population cible les jeunes de 17 ans lors de la Journée Défense et Citoyens.

Par rapport aux étudiants, les apprentis de Nouvelle-Aquitaine ont une appréciation de leur santé plus favorable, mais ont déclaré plus fréquemment une tentative de suicide dans la vie. Les étudiants ont plus souvent consulté un médecin généraliste dans l'année et ont des niveaux de consommation de tabac beaucoup moins importants mais des niveaux de consommation de cannabis comparables. Par rapport aux jeunes de 17 ans, quelle que soit leur activité, les apprentis ont des consommations de produits bien plus importants de tabac et d'alcool notamment.

III. ENSEIGNEMENTS GENERAUX

●● Des CFA dans des situations très hétérogènes

Globalement les CFA ont des modes de fonctionnement différents, avec des capacités mobilisables sur les questions de santé très variables. Cette hétérogénéité est fonction de plusieurs critères, dont la « culture » d'établissement n'est pas étrangère.

D'autres critères semblent jouer, au premier dès quels la filière d'apprentissage, selon laquelle les expositions et les risques professionnelles ont conduit à des prises en compte de la santé plus ou moins spécifiques.

La taille de l'établissement pourrait également changer les conditions de prise en compte de la problématique santé, avec des organisations identifiant plus facilement des « référents » chargés de la question de la santé.

Le lieu d'implantation et l'environnement de l'établissement peut être plus ou moins facilitateur pour nouer des partenariats, trouver des ressources à proximité, bénéficier des services de santé.

Enfin, c'est également pour partie fonction de la sensibilité des établissements et des réseaux/branches d'apprentissage, de leur encadrement pour les questions de santé, des dimensions prises en compte derrière le terme Santé.

Ainsi, les apprentis ne bénéficient pas des mêmes conditions d'accès à la prévention et à l'éducation à la santé, et parfois d'accès aux soins, en fonction de son CFA.

●● Des comportements de santé très variables selon les filières d'apprentissage.

Les données recueillies par le biais des questionnaires et les entretiens avec les encadrants des CFA montrent des comportements de santé très différents selon la filière d'apprentissage. Ces différences sont liées à des expositions, des prises de risque, des aspects culturels très différents selon le métier appris. Au-delà, le caractère plus ou moins masculin ou féminin de la filière joue un rôle très important, notamment sur les niveaux de consommation, sur les notions de bien-être et de ressenti.

●● Des situations et des problématiques différentes selon le niveau d'apprentissage

L'apprentissage rassemble des profils très divers au niveau des filières et métiers, mais également par rapport à ces « bénéficiaires ». Il s'adresse à des mineurs de 15 ans comme à des adultes de 30 ans, du CAP aux diplômes d'ingénieur. Les problématiques, attentes et besoins sont donc différentes et attendent des prises en compte différenciées. Les résultats présentés au long de ce rapport le montrent.

IV. PRIORITES DE SANTE

●● Satisfaction par rapport à la vie

- 4 apprentis sur 10 pas totalement satisfaits de la vie qu'ils mènent
- L'hôtellerie-restauration-loisirs plus concernée par une satisfaction moindre

●● Santé mentale : mal-être, troubles de l'humeur, suicide

- Des troubles de l'humeur qui concernent 15 % des apprentis
- Des tentatives de suicide par un apprenti sur dix
- Des filières plus particulièrement concernées dont hôtellerie-restauration, commerce et distribution, mais également le Tertiaire de bureau-informatique et le Paramédical-social-soins
- Des troubles de l'humeur plus fréquents aux niveaux plus élevés et des TS plus fréquentes aux niveaux les moins élevés

●● Consommation de soins et accès aux soins

- Moins de 7 apprentis sur 10 ont consulté un médecin généraliste dans l'année
- Moins de la moitié a bénéficié d'une visite chez le médecin du travail
- 10 % ont renoncé à un soin au moins une fois dans l'année
- Des renoncements plus fréquents dans le Tertiaire de bureau-informatique et le Paramédical-social-soins
- Des consultations annuelles de professionnels de santé qui ont tendance à augmenter avec le niveau

●● Le sommeil et la problématique « écrans »

- Un apprenti sur 10 dort moins de 6 heures par nuit
- Près de la moitié pas satisfait de son sommeil
- L'utilisation des écrans (jeux, Internet, réseaux sociaux) impliqué dans le manque de sommeil (fatigue, manque d'attention en cours, mise en danger au travail ...)

●● Les conditions d'apprentissage

- Le respect du temps de travail et des rythmes (heures supplémentaires, temps de repos hebdomadaire, gestion des imprévus ...)
- L'utilisation des protections individuelles à renforcer
- La fatigue physique ou/et mentale
- Un statut d'apprenti à ne pas confondre avec un statut de salarié

●● Mobilité/logement

- Des difficultés notamment pour les trajets vers l'entreprise
- Des problèmes plus spécifiquement en milieu rural
- Un manque de mobilité qui compromet parfois l'accès à l'apprentissage
- Une problématique logement notamment pour les niveaux les plus élevés selon le lieu d'implantation de l'entreprise

●● Les comportements sexuels

- Une utilisation des préservatifs avec un nouveau partenaire loin d'être systématique
- Un fort recours à la contraception d'urgence
- Des grossesses et des apprentis parents qui ne sont pas rares



●● Les consommations

- Une forte proportion de fumeurs
- L'alcool comme addiction importante dans certaines filières, plutôt masculines
- Une attention particulière sur le cannabis par rapport au risque routier, aux difficultés de concentration au travail, et au sommeil. Des filières plus particulièrement exposées.

V. PISTES DE REFLEXION ET D' ACTIONS

- **Diffuser largement les connaissances** sur l'état de santé, les comportements de santé, les conditions de vie et de travail des apprentis auprès des CFA, et des filières professionnelles. Certains encadrants ont mentionné les apports très importants de l'enquête menée en 2013 dans l'ex-Poitou-Charentes, et la dynamique créée autour des résultats obtenus et leur diffusion.
- **Faciliter les échanges entre les professionnels partie prenante de l'apprentissage** pour susciter des intérêts, partager des pratiques et créer des dynamiques. Organiser des journées d'échanges au niveau local. Des initiatives locales sont à recenser pour être éventuellement reproduites de façon plus globale.
- **Créer/partager/co-construire un annuaire des ressources** disponibles par territoire et par thématique en termes d'actions d'éducation et de promotion de la santé, d'orientation et de prise en charge. L'absence de ressources ou de connaissance des ressources locales par les encadrants dans certains CFA limitent les perspectives, et ne facilite pas les orientations et les prises en charge.
- **Communiquer/faire connaître au CFA les dispositifs de financement et d'accompagnement** pour la mise en place de programmes et d'actions de santé. Utiliser les relais existants : filières professionnelles, ARDIR, association régionale des CPE de CFA, médecine préventive du travail. Une meilleure connaissance des dispositifs existants en faveur des apprentis permettrait de développer les programmes et actions de prévention et d'éducation à la santé, mais aussi de trouver des réponses à certaines problématiques auxquelles sont confrontés les apprentis.
- **Développer/encourager l'existence de personnes « référentes santé »** qui constitueraient un relais pour le repérage des problématiques et la mise en place de programme de santé. Ces « référents santé » et autres dénominations existent dans de nombreux CFA et ont un apport essentiel dans la prise en compte des problématiques santé dans leur établissement.
- **Encourager les partenariats.** Beaucoup de CFA ont construit des partenariats et réseaux informels dont certains pourraient être reproduits : avec la CPAM sur la question de la couverture sociale et accès aux soins ; avec la médecine préventive du travail pour des interventions sur les expositions, les gestes et postures, la sécurité ; avec les CSAPA et/ou l'ANPAA pour les problématiques liées aux addictions ; avec les centres de planification familiale pour les comportements sexuels ; avec les CEGIDD pour les questions de dépistage ; avec des associations sur les questions du mal-être, de la dépression et du suicide ...
- **Inciter les actions visant à développer les compétences psycho sociales** des apprentis et repérer les acteurs compétents par territoire



Observatoire Régional de la Santé

NOUVELLE-AQUITAINE

RÉSUMÉ DU RAPPORT

Les données recueillies par le biais des questionnaires et des entretiens avec les encadrants des CFA montrent des comportements de santé très différents selon la filière et le niveau d'apprentissage. Ces différences sont liées à des expositions, des prises de risque, des aspects culturels spécifiques selon le métier appris. Au-delà, le caractère plus ou moins masculin ou féminin de la filière joue un rôle très important, notamment sur les niveaux de consommation, sur les notions de bien-être et de ressentis. L'apprentissage rassemble des profils très divers au niveau des filières et des métiers. De plus, il concerne aussi bien des mineurs de 15 ans que des adultes de 30 ans, et prépare à des diplômes allant du CAP aux diplômes d'ingénieur. Les problématiques, attentes et besoins sont donc différentes et attendent des prises en compte différenciées. Les résultats présentés au long de ce rapport le montrent.

POUR NOUS CITER :

ROBIN S, GIRAUD J. Santé des apprentis de Nouvelle-Aquitaine 2018. Ressentis, comportements et attitudes. ORS Nouvelle-Aquitaine. Mars 2019. 63 p.

Téléchargeable sur le site de l'ORS NA (www.ors-na.org)

+ D'INFORMATIONS

Personne à contacter : Stéphane ROBIN – s.robin@ors-na.org

Cette étude a bénéficié du soutien financier de la région Nouvelle-Aquitaine



• SIÈGE



102 bd Maréchal Juin
33000 BORDEAUX

• ANTENNE DE LIMOGES

4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

• ANTENNE DE POITIERS

203 route de Gençay
86280 SAINT BENOIT



contact@ors-na.org



05.56.56.99.60

05.55.32.03.01

05.49.38.33.12



www.ors-na.org